

BUDGET DE DÉPENSES

2011-2012

Volume IV
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DU TRÉSOR
ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012

Volume IV
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DU TRÉSOR
ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES



Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec
contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Budget de dépenses 2011-2012

Volume IV

Message de la présidente du Conseil du trésor
et renseignements supplémentaires

Dépôt légal - Mars 2011

ISSN 0706-0319

ISBN 978-2-551-25082-0 (imprimé)

ISBN 978-2-550-61330-5 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR.....	9
---	----------

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CHAPITRE 1

LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	25
---	-----------

1. Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire : la réduction des dépenses de programmes des ministères et des organismes 26
2. La réduction des coûts de l'administration publique 27
3. La révision des paramètres de programmes 30
4. La discipline budgétaire appropriée 33

CHAPITRE 2

LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT	35
---	-----------

1. Les dépenses consolidées du gouvernement 36
2. L'évolution des dépenses consolidées du gouvernement 37

Annexe 2.1

Le périmètre comptable du gouvernement	38
--	----

CHAPITRE 3

LE BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012	39
--	-----------

1. Le Budget de dépenses 2011-2012..... 40
2. La répartition des dépenses de programmes en 2011-2012..... 40
3. La variation des dépenses de programmes en 2011-2012 41

Annexe 3.1

La variation entre le Budget de dépenses 2011-2012 et la dépense probable 2010-2011	49
---	----

CHAPITRE 4

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2010-2011	51
---	-----------

1. L'évolution de la prévision des dépenses budgétaires en 2010-2011..... 52
2. La variation des dépenses budgétaires du gouvernement en 2010-2011..... 53
3. L'évolution des crédits autorisés en 2010-2011 54

Annexe 4.1

L'impact des modifications apportées à la structure budgétaire.....	55
---	----

CHAPITRE 5

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES 57

1. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2010-2011 58
2. Les résultats du gouvernement après impact de la consolidation en 2011-2012..... 60
3. Les résultats des fonds spéciaux en 2011-2012 61
4. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2011-2012..... 62
5. Les résultats du Fonds des générations en 2011-2012..... 63
6. Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation en 2011-2012..... 63

Annexe 5.1

Changements à la liste des entités consolidées et des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation..... 64

Annexe 5.2

Résultats des fonds spéciaux 66

Annexe 5.3

Résultats des organismes autres que budgétaires..... 69

Annexe 5.4

Résultats des comptes à fin déterminée..... 73

Annexe 5.5

Entités du réseau de la santé et des services sociaux 77

Annexe 5.6

Entités des réseaux de l'éducation 82

Annexe 5.7

Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation 85

CHAPITRE 6

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2011-2012 87

1. Les investissements publics totaux prévus en 2011-2012 88
2. Les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures en 2011-2012..... 92
3. Les investissements publics des organismes autres que budgétaires..... 96
4. Les investissements publics des fonds spéciaux 97
5. Les investissements publics des ministères et des organismes budgétaires..... 98

Annexe 6.1

Les investissements du Plan québécois des infrastructures 2010-2015..... 100

Annexe 6.2

Le rapport sur les investissements en infrastructures publiques réalisés en 2009-2010 prévus au PQI 2009-2014..... 107

Annexe 6.3

Les investissements publics en ressources informationnelles 112

CHAPITRE 7

L'FFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE	113
1. L'enveloppe d'effectif autorisé et effectif utilisé	114
2. L'évolution de l'effectif utilisé	114
3. La variation à l'enveloppe d'effectif autorisé	115
Annexe 7.1	
Lexique.....	116
Annexe 7.2	
Effectif utilisé du secteur de la fonction publique	117
Annexe 7.3	
Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2011-2012.....	118
Annexe 7.4	
Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	119
Annexe 7.5	
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2011-2012.....	120
Annexe 7.6	
Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	121

CHAPITRE 8

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES	123
1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses.....	124
2. Les dépenses de rémunération	126
3. Les dépenses de fonctionnement	127
4. Les dépenses de capital	128
5. Les dépenses d'intérêt.....	131
6. Les dépenses de support.....	133
7. Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres provisions.....	135
Annexe 8.1	
Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre	136
Annexe 8.2	
Répartition du Budget de dépenses 2011-2012 par grandes catégories	137
Annexe 8.3	
Répartition des dépenses de programmes 2011-2012 par bénéficiaires	138

APPENDICES

Appendice A

Le Budget de dépenses 2011-2012 par missions 141

1. Le budget de dépenses 2011-2012 par missions 142

Appendice B

Indicateurs économiques et budgétaires 153

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires..... 154

B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques 155

B.3

Dépenses par portefeuilles. 156

**MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DU TRÉSOR**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

INTRODUCTION

Le Budget de dépenses 2011-2012 s'inscrit dans la poursuite du Plan de retour à l'équilibre budgétaire qui met l'accent sur la réduction et le contrôle des dépenses du gouvernement. Ce plan dicte un contrôle serré des dépenses d'ici 2013-2014. Il impose un exercice rigoureux, réfléchi et responsable dans un contexte où les finances publiques ont été fragilisées par la récession. Des choix judicieux doivent être effectués dans l'affectation des dépenses budgétaires, tout en assurant le maintien des services à la population.

L'approche gouvernementale est clairement énoncée : près des deux tiers des efforts pour assurer le retour à l'équilibre budgétaire sollicitent le gouvernement lui-même. Cette approche vise à donner une nouvelle impulsion à la culture de contrôle des dépenses dans l'ensemble des organismes publics. Pour atteindre nos cibles d'ici 2013-2014, un plan concret a été rendu public en mars 2010, le Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014 et des mesures concrètes ont été annoncées en novembre 2010.

Ainsi, le gouvernement est à l'œuvre afin de revoir l'efficacité de l'État et d'évaluer l'ensemble des programmes. Plusieurs mesures ont été annoncées dans le budget 2010-2011. Depuis, le travail s'est poursuivi avec mes collègues : les choix sont faits, des cibles précises de réduction des dépenses ont été fixées, des résultats sont au rendez-vous. D'ailleurs, ces cibles font partie intégrante des enveloppes budgétaires 2011-2012 allouées aux ministères et aux organismes.

Le gouvernement fait preuve de discipline en matière de gestion des dépenses publiques. Grâce à la mise en œuvre ordonnée du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, nous atteindrons notre objectif d'éliminer le déficit d'ici 2013-2014 tout en maintenant la qualité des services à la population.

LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES SONT ATTEINTS

1. CROISSANCE DES DÉPENSES LIMITÉE À 2,4 % EN 2010-2011

Les dépenses de programmes s'établissent à 59 819 millions de dollars en 2010-2011, soit une croissance de 2,4 %. Cette croissance des dépenses est beaucoup plus faible que la croissance structurelle enregistrée au cours des exercices précédents.

Cette réduction significative du rythme de croissance des dépenses en 2010-2011 est largement tributaire des mesures mises en place dans le cadre du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014.

À cet égard, le Québec demeure l'une des provinces qui maîtrise le mieux la croissance des dépenses. Sur la base des dépenses consolidées, la croissance moyenne des dépenses au Québec, entre 2003-2004 et 2010-2011, a été de 5,1 % comparativement à 7,0 % pour le reste du Canada. Le Québec occupe le deuxième rang en cette matière, tout juste derrière la Colombie-Britannique.

La discipline budgétaire démontrée par les ministères et les organismes, notamment en réduisant les coûts d'administration, a permis d'atteindre les cibles fixées pour l'année 2010-2011. Il a même été possible d'assumer des coûts additionnels de 405 millions de dollars associés notamment à l'équité salariale et aux négociations avec les responsables des services de garde en milieu familial.

2. OBJECTIF DE CROISSANCE DES DÉPENSES DE 2,4 % EN 2011-2012

Le gouvernement poursuivra avec autant de rigueur et de discipline l'application de son plan d'action au cours de la prochaine année.

Ainsi, en 2011-2012, l'objectif de croissance des dépenses sera maintenu à 2,4 %, soit une augmentation de 1 465 millions de dollars par rapport à 2010-2011. Les dépenses de programmes devraient s'établir à 61 284 millions de dollars.

Priorité à la santé, à l'éducation et à la famille

En 2011-2012, le gouvernement continuera d'investir dans ses priorités que sont la santé, l'éducation et la famille, tout en s'imposant une discipline budgétaire rigoureuse.

Dépenses de programmes en 2011-2012
(en millions de dollars)

	Budget	Part du budget (en %)	Croissance	Part de la croissance (en %)	Croissance par rapport à 2010-2011 (en %)
Santé et Services sociaux	29 140,5	47,5	1 024,9	70,0	3,6
Éducation, Loisir et Sport	15 541,1	25,4	328,0	22,4	2,2
Famille et Aînés	2 386,9	3,9	137,1	9,4	6,1
Autres portefeuilles	14 215,5	23,2	(25,0)	(1,8)	(0,2)
TOTAL	61 284,0	100,0	1 465,0	100,0	2,4

• **Croissance de 3,6 % du budget de la santé et des services sociaux**

Le budget alloué au ministère de la Santé et des Services sociaux totalisera 29 140,5 millions de dollars en 2011-2012. La croissance allouée à ce secteur sera de 3,6 %, soit de 1 024,9 millions de dollars. Elle permettra de financer notamment les coûts découlant des ententes conclues ou à conclure dans le cadre des négociations, les services médicaux et les coûts de système du réseau de la santé et des services sociaux.

À ces crédits budgétaires s'ajoutera le financement provenant du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux alloué spécifiquement à des activités visant à accroître la performance du système de santé.

Rappelons que le Fonds a permis de financer des dépenses de 180 millions de dollars pour cette année. La contribution du Fonds sera de 575 millions de dollars en 2011-2012, de 995 millions de dollars en 2012-2013 et de 1 445 millions de dollars en 2013-2014.

En tenant compte de la contribution du Fonds, le taux de croissance du budget de la santé sera porté à 5,0 % en 2011-2012.

Depuis 2003-2004, des réinvestissements totalisant près de 11,3 milliards de dollars ont été consentis dans le secteur de la santé et des services sociaux, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,6 % des dépenses de programmes.

- **Croissance de 2,2 % du budget de l'éducation**

Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport augmentera de 2,2 % en 2011-2012, soit de 328,0 millions de dollars, pour atteindre 15 541,1 millions de dollars.

Ce budget permettra notamment de poursuivre l'implantation de la Stratégie visant la persévérance et la réussite scolaire, d'améliorer l'appariement entre la formation professionnelle et technique et les besoins du marché du travail ainsi que de financer les ententes salariales conclues avec les employés des réseaux et l'augmentation des coûts de système des réseaux.

Les budgets additionnels de près de 4,4 milliards de dollars consacrés à l'éducation depuis 2003-2004, soit une croissance annuelle moyenne de 3,7 %, témoignent de la priorité accordée par le gouvernement à la réussite scolaire des jeunes, garants de notre avenir.

- **Croissance de 6,1 % du budget alloué à la famille**

Le budget du ministère de la Famille et des Aînés augmentera de 137,1 millions de dollars, soit de 6,1 %, pour atteindre 2 386,9 millions de dollars en 2011-2012. Il permettra notamment d'assurer le financement des nouvelles places en services de garde requises pour atteindre la cible fixée de 220 000 d'ici la fin de l'année 2011-2012. Il permettra également de financer le coût de l'entente avec les responsables des services de garde en milieu familial.

- **Diminution de 0,2 % des budgets des autres portefeuilles**

Globalement, le budget de dépenses des autres ministères diminuera de 25,0 millions de dollars, soit de 0,2 %. Cette diminution résultera notamment de l'impact des mesures d'économies prévues au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014.

Malgré cette réduction, les budgets des autres portefeuilles ont été établis avec le souci de maintenir les services à la population.

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LA RÉDUCTION ET LE CONTRÔLE DES DÉPENSES EST BIEN AMORCÉE ET PRODUIRA LES EFFETS ESCOMPTÉS

Dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement a identifié ou mis en œuvre au début de l'année 2010-2011 une série d'actions et de mesures responsables, réfléchies et nécessaires pour réduire la croissance des dépenses.

Lors de la présentation du budget en mars 2010, le gouvernement s'est engagé à réaliser 62 % de l'effort de redressement pour revenir à l'équilibre budgétaire, dont 5,2 milliards de dollars provenant de la réduction de la croissance des dépenses des ministères et des organismes budgétaires, 530 millions de dollars de l'application des mesures de réduction de dépenses à l'ensemble des autres organismes de l'Administration gouvernementale et 1,2 milliard de dollars de la lutte à l'évasion fiscale.

Tout a été pensé de façon à ce que le gouvernement respecte sa part du contrat et mette en place, de façon graduelle, les mesures requises pour rétablir l'équilibre budgétaire. Il est toutefois impératif que la qualité des services à la population ne soit pas entravée par cette démarche de redressement. Au contraire, nous croyons qu'en misant sur un meilleur contrôle des dépenses et une rationalisation réfléchie, ces services pourront être améliorés et l'objectif de réduction de la croissance des dépenses sera atteint.

La réduction des dépenses de programmes des ministères et des organismes

L'effort gouvernemental de rationalisation et de réduction des dépenses de 5,2 milliards de dollars d'ici 2013-2014 repose sur trois axes, soit :

- La réduction des coûts de l'administration publique;*
- La révision des paramètres des programmes;*
- La discipline budgétaire.*

Déjà, les résultats atteints, soit un effort budgétaire de près de 1,4 milliard de dollars en 2010-2011, se révèlent meilleurs que ceux prévus au budget 2010-2011, soit 972 millions de dollars. Ces résultats ont permis d'assumer des coûts additionnels de 405 millions de dollars reliés notamment à l'équité salariale et aux négociations avec les responsables des services de garde en milieu familial. L'objectif de réduction des dépenses visé pour 2013-2014 devrait donc être atteint.

Répartition de la réduction des dépenses de programmes des ministères et des organismes
(en millions de dollars)

	Résultats 2010-2011	Cible 2013-2014
Réduction des coûts de l'administration publique	614	2 552
Révision de programmes	4	992
Discipline budgétaire	759	1 660
TOTAL	1 377	5 204
Rendement attendu	972	5 204

- **Les mesures de réduction des coûts de l'administration publique : 2,5 milliards de dollars d'économies**

Le gouvernement a réalisé plusieurs actions afin de réduire les coûts de l'ensemble de l'administration publique. Globalement, des économies de 614 millions de dollars sont réalisées en 2010-2011 au chapitre de la réduction des coûts de l'administration publique, contribuant ainsi à la réduction de la croissance des dépenses. À ce rythme, l'objectif de 2,5 milliards de dollars en 2013-2014 sera atteint.

— **La croissance de la masse salariale a été réduite de façon significative**

Le gouvernement a réussi à conclure une entente avec le Front commun syndical qui est compatible avec les cibles de croissance des dépenses que le gouvernement s'est fixées dans son Plan de retour à l'équilibre budgétaire. Il faut signaler ici l'effort important consenti par les employés. De ce fait, ils sont de véritables partenaires de la relance et du retour à l'équilibre budgétaire.

De plus, la masse salariale globale de la fonction publique est gelée à son niveau de 2010-2011 jusqu'en 2013-2014. Nous maintenons le remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne. Cette règle a d'ailleurs été élargie au personnel administratif des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, y compris le personnel d'encadrement.

L'offre salariale du gouvernement a été étendue au personnel de cabinet et à l'ensemble du personnel de direction et d'encadrement des ministères et des organismes publics¹.

En outre, les primes au rendement prévues pour 2010-2011 et 2011-2012 pour les gestionnaires de l'État ont été suspendues. Cette suspension vise l'ensemble des cadres des ministères et des organismes, dont ceux du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation, des universités et de la Société de l'assurance automobile du Québec. Des efforts comparables ont été demandés aux sociétés d'État.

— **Les dépenses de fonctionnement de nature administrative seront réduites de 10 % d'ici 2013-2014**

Cette réduction s'applique aux dépenses non essentielles à la livraison des services directs à la population. Parmi ces dépenses, celles consacrées à la publicité, à la formation et aux déplacements ont été réduites de 25 % dès 2010-2011.

— **Des mesures législatives, réglementaires et administratives ont été mises en place**

Le gouvernement a déposé, le 8 décembre 2010, sa Politique-cadre sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics, accompagnée d'un projet de loi en la matière. Les nouvelles règles de gouvernance et de gestion prévoient un resserrement important de la planification des ressources informationnelles, de même que des mécanismes d'autorisation, de suivi et de reddition de comptes.

¹ Des dispositions de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (2010, c. 20) seront revues pour tenir compte de l'entente de principe conclue avec le Front commun syndical, le 25 juin 2010.

À titre d'exemple, l'autorisation des projets de 5 millions de dollars et plus se déroulera dorénavant en trois étapes, soit un dossier justificatif, un dossier de présentation stratégique et un dossier d'affaires, afin d'obtenir une évaluation et une gestion responsable des risques.

Ces étapes permettront de bien cerner le besoin à couvrir, d'évaluer les meilleures solutions possibles, de prévoir les coûts des projets avec plus de précision et d'apprécier le calendrier des phases de réalisation. De même, tout dépassement des coûts supérieur à 10 % devra désormais faire l'objet d'une autorisation, et les organismes publics devront se doter d'une planification triennale et d'une programmation annuelle des projets.

— **Les projets d'aménagement des espaces et des bureaux gouvernementaux seront limités au minimum**

Un groupe de travail a été mis sur pied avec la Société immobilière du Québec, gestionnaire de ces espaces, afin d'assurer la mise en œuvre de cette mesure dès l'exercice 2011-2012.

• **La révision des paramètres des programmes des ministères : près de 1,0 milliard de dollars d'économies**

Plusieurs ministères ont pris des mesures concrètes afin d'améliorer leur performance. Ces initiatives s'appuient sur une évaluation systématique de la livraison des programmes et de l'efficacité administrative.

— Les paramètres de certains programmes d'intervention du gouvernement seront révisés de façon à livrer les services à moindres coûts. L'aide aux entreprises fait partie des programmes qui sont examinés.

— Conformément à l'approche de guichet unique pour les citoyens et les entreprises, les ministères ont commencé à élaborer des scénarios permettant de regrouper au sein d'une seule entité les programmes et les aides ayant des finalités similaires ou connexes, dans les secteurs municipaux et des organismes régionaux (sans toucher aux services de proximité), de la formation, de l'intégration en emploi et de la francisation des immigrants ainsi que du soutien aux événements.

- *Dans la Politique du médicament annoncée par le gouvernement en 2007, il est notamment établi que le Québec doit bénéficier des meilleurs prix consentis parmi l'ensemble des régimes provinciaux d'assurance médicaments au Canada pour les médicaments génériques vendus sur son territoire.*

Il a été convenu avec l'industrie pharmaceutique que cet objectif sera atteint progressivement d'ici 2012 au moment où le Québec paiera 25 % du prix du médicament breveté pour un médicament générique.

- *Des mesures seront mises en place afin d'améliorer la performance des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.*

Des travaux d'évaluation ont été amorcés pour les deux réseaux qui permettent d'apprécier dans quelle mesure les structures actuelles et les processus peuvent être améliorés ou allégés en visant des gains d'efficacité, notamment par une réduction des chevauchements, de la bureaucratie et des délais administratifs ainsi que par la mise en commun de services.

- ***Une nouvelle impulsion à notre culture de discipline budgétaire : réduction de 1,7 milliard de dollars de la croissance des budgets***

Le taux de croissance des dépenses s'établit à 2,4 % en 2010-2011, ce qui est beaucoup plus faible que le taux moyen de croissance observé au cours des années précédentes. L'effort budgétaire effectué par les ministères et les organismes s'établit globalement à près de 1,4 milliard de dollars en 2010-2011.

Cette réduction de la croissance des dépenses est attribuable, pour près de la moitié, à la rationalisation des coûts de l'administration publique résultant notamment de la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, du gel des autres dépenses de fonctionnement et de la masse salariale des ministères et des organismes et, enfin, de la modulation de la croissance salariale en fonction de la capacité budgétaire du gouvernement.

Pour le solde, elle résulte de la discipline budgétaire ordonnée dont ont fait preuve les ministères et les organismes afin de respecter globalement leurs enveloppes budgétaires, tout en assumant des coûts additionnels de 405 M\$ reliés notamment à l'impact de l'équité salariale et aux négociations avec les responsables des services de garde en milieu familial.

De plus, le gouvernement réduira à compter de 2011-2012 les enveloppes consacrées au financement de nouveaux programmes ou de nouvelles initiatives. Par rapport au niveau moyen des enveloppes allouées à cette fin entre 2003-2004 et 2009-2010, cette approche représente une réduction de la croissance des dépenses de 950 millions de dollars en 2013-2014.

La réduction de la croissance des dépenses de 1,7 milliard de dollars visée pour 2013-2014 pourra donc être réalisée.

L'application des mesures à l'ensemble des organismes de l'Administration gouvernementale

En faisant adopter le 12 juin 2010 la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, le gouvernement a prévu que tous les organismes de l'appareil gouvernemental réaliseraient aussi des efforts en vue de réduire leurs dépenses et d'augmenter leur productivité.

Cette loi oblige les organismes visés à réduire de 10 % leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative et à déposer, soit au gouvernement, soit à leur ministre responsable, dans le cas des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, des politiques de réduction précisant l'approche retenue pour satisfaire aux dispositions de la Loi à l'égard de la réduction de leurs dépenses. De plus, le gouvernement a décidé d'étendre l'application de plusieurs dispositifs prévus à la Loi à tous les fonds spéciaux.

Conformément aux dispositions de la Loi, les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux ont déposé au gouvernement leurs politiques comportant les mesures mises de l'avant pour réduire leurs dépenses de fonctionnement. Pour ces organismes, l'objectif d'économies en 2013-2014 estimé au budget 2010-2011 est de 80 millions de dollars, dont 30 millions de dollars ont été réalisés en 2010-2011.

La réduction des dépenses imposée par la Loi aux organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux est prise en considération dans les mesures visant à réduire les coûts de l'administration publique. Les économies estimées pour ces organismes en 2010-2011 sont de 40 millions de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement a aussi fixé aux sociétés d'État des cibles de réduction de dépenses de 350 millions de dollars à atteindre d'ici 2013-2014. On peut être confiant que ces cibles seront atteintes puisque ces sociétés ont déjà réduit leurs dépenses de 52 millions de dollars en 2010-2011, soit 17 millions de dollars de plus que ce qui était initialement prévu.

La lutte à l'évasion fiscale

La lutte à l'évasion fiscale et l'évitement fiscal constitue une condition essentielle à l'équilibre des finances publiques. Chacun doit fournir sa part d'efforts et la perception des revenus de l'État doit être effectuée avec équité. Selon le Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement attend 1,2 milliard de dollars de l'effort additionnel de la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal en 2013-2014.

Une première étape cruciale a été franchie par l'adoption de la loi créant l'Agence du revenu du Québec, à compter du 1^{er} avril prochain, cette agence remplacera le ministère du Revenu. Par cette loi, l'Agence du revenu du Québec disposera des moyens et de la marge de manœuvre nécessaires pour assurer un plus grand contrôle fiscal et elle pourra se doter, entre autres, de nouveaux services en ligne qui aideront les citoyens et les entreprises à remplir leurs obligations d'autocotisation.

UNE ENTENTE HISTORIQUE A ÉTÉ CONCLUE POUR UNE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE ET RESPONSABLE

La rémunération dans les secteurs public et parapublic représente un élément essentiel d'un meilleur contrôle des dépenses. À elle seule, la rémunération représentera, en 2011-2012, un peu plus de 56 % des dépenses de programmes du gouvernement. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire passe ainsi par un contrôle de la rémunération dont le niveau doit cependant être équitable.

À cet effet, une entente de principe historique sur les salaires et les avantages sociaux a été conclue avec le Front commun syndical le 25 juin 2010. Il s'agit d'une entente d'une durée de cinq ans. Elle inclut une clause de croissance économique qui protège les finances publiques. Cette entente respecte les paramètres budgétaires que le gouvernement s'est fixés dans son Plan de retour à l'équilibre budgétaire, ainsi que la capacité de payer des contribuables.

L'entente prévoit des augmentations salariales de 6 % qui pourraient atteindre 10,5 % en fonction de l'inflation et de la croissance économique. Il s'agit d'une entente novatrice en ce sens qu'elle permet aux employés de l'État de bénéficier de la croissance économique si elle se concrétise et, dans le cas contraire, de protéger les contribuables québécois.

LE PLUS VASTE CHANTIER D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC

Le Plan québécois des infrastructures (PQI) permet de poursuivre le plus vaste chantier d'infrastructures publiques de l'histoire du Québec. Non seulement ces investissements soutiennent la vigueur de notre économie, mais à moyen et à long terme ils laisseront en héritage au Québec des hôpitaux plus fonctionnels disposant d'équipements à la fine pointe de la technologie, des hôpitaux universitaires de classe mondiale, des écoles plus accueillantes favorisant la réussite scolaire, des routes en meilleure condition et des systèmes de transport collectif fiables et permettant la réduction des gaz à effet de serre. Il s'agit là d'éléments essentiels à une société moderne, performante et créatrice de richesse.

Le PQI 2010-2015 entraînera des investissements de 44,6 milliards de dollars, y compris des investissements majeurs pour le Plan Nord notamment au chapitre du réseau routier et des logements sociaux. La croissance des investissements du PQI 2010-2015 est donc établie à 4,5 %, un niveau compatible avec la croissance prévue de l'économie, pour cette période.

Le PQI 2010-2015 confirme notre engagement dans le soutien de la relance économique. En excluant les investissements de 4,7 milliards de dollars permettant de finaliser les projets qui ont été amorcés avant le premier PQI en 2007-2010, 72 % des investissements prévus seront consacrés au maintien en bon état de nos infrastructures et à la résorption du déficit d'entretien.

Des travaux seront effectués dès cette année afin d'actualiser les cadres de gestion des investissements en maintien d'actifs ainsi que l'estimation du déficit d'entretien cumulé en tenant compte des investissements importants des dernières années. Les investissements pour de nouvelles initiatives seront également limités aux projets considérés comme incontournables.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a obtenu du gouvernement fédéral de reporter la date butoir de plusieurs de ses programmes d'infrastructures au-delà du 31 mars 2011 afin de maintenir le financement fédéral de 300 millions de dollars pour plus de 600 projets. Ces programmes pourront continuer à soutenir l'économie du Québec et ils contribueront à nous assurer une meilleure reprise économique.

CONCLUSION

Le Budget de dépenses 2011-2012 s'inscrit dans la foulée du Plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 en resserrant le contrôle sur les dépenses de programmes du gouvernement ainsi que sur les dépenses des organismes publics. Il repose sur des choix réfléchis et judicieux qui permettent, malgré le contexte économique fragile, de préserver les programmes et les services à la population.

Avec des réinvestissements de 11,3 milliards de dollars dans le réseau de la santé et des services sociaux et de près de 4,4 milliards de dollars dans les réseaux de l'éducation consentis depuis 2003-2004, nous consolidons les services dans ces réseaux. Les budgets additionnels accordés en 2011-2012 couvriront les coûts de système de ces réseaux. Les services et les engagements seront également préservés dans les ministères.

Le retour à l'équilibre budgétaire est un objectif incontournable. La croissance des dépenses de programmes en 2010-2011 a été ramenée à un taux compatible avec la capacité financière du gouvernement, tout en préservant les services à la population. Avec la collaboration de mes collègues, une série de mesures de contrôle a été mise en place et déjà, des résultats sont au rendez-vous.

L'obligation faite à l'ensemble des organismes publics de participer à l'effort de rationalisation et de réduction des dépenses et à la révision des structures de l'État est l'une des conditions de réussite que nous avons réunies pour nous attaquer de façon durable à notre endettement et pour assurer le retour à l'équilibre budgétaire.



MICHELLE COURCHESNE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EN BREF

CHAPITRE 1 LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Au budget 2010-2011, le Plan de retour à l'équilibre budgétaire fixait à 12,3 G\$ l'effort à fournir d'ici 2013-2014 pour rétablir l'équilibre budgétaire.

L'effort du gouvernement s'élève à 6,9 G\$. Il équivaut à 62 % de l'effort identifié. Il se répartit comme suit :

- 5,2 G\$ par la réduction de la croissance des dépenses des ministères et des organismes;
- 530,0 M\$ attribuables au contrôle des dépenses dans les autres organismes publics;
- 1,2 G\$ provenant de la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

Au cours de 2010-2011, l'ensemble des actions à entreprendre pour réaliser l'engagement du gouvernement a été précisé. Plusieurs mesures permettant de réduire la croissance des dépenses ont été annoncées au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014 ainsi qu'à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (2010, c. 20). Des mesures additionnelles ont été identifiées au cours de l'exercice afin d'atteindre l'objectif de 5,2 G\$.

Les efforts réalisés par les ministères et les organismes atteignent 1 377,0 M\$ en 2010-2011, soit 405,0 M\$ de plus que la cible prévue. Ces résultats ont été atteints pour l'essentiel par :

- Les paramètres permettant de limiter la croissance de la masse salariale, y compris le gel de la masse salariale des ministères et des organismes budgétaires;
- La réduction de 10 % d'ici 2013-2014 des dépenses de fonctionnement de nature administrative;
- La discipline budgétaire dont ont fait preuve les ministères pour limiter la croissance des dépenses à 2,4 % en 2010-2011.

1. LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : LA RÉDUCTION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES

Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014 comprend des mesures permettant à terme de réduire de 5,2 G\$ les dépenses de programmes des ministères et des organismes et, de ce fait, la croissance des dépenses. Ces mesures se regroupent en trois grands axes :

- La réduction des coûts de l'administration publique (2,5 G\$);
- La révision des paramètres des programmes (1,0 G\$);
- Une discipline budgétaire contraignante (1,7 G\$).

Certaines de ces mesures ont été mises en place dès 2010-2011 et elles ont déjà permis de réaliser des économies importantes, tel qu'illustré au tableau suivant. Les efforts de réduction des dépenses réalisés par les ministères et les organismes atteignent 1 377,0 M\$ en 2010-2011, soit 405,0 M\$ de plus que la cible prévue.

Réduction des dépenses de programmes des ministères et des organismes (en millions de dollars)

	Économies 2010-2011	Économies 2013-2014
Réduction des coûts de l'administration publique		
Paramètres permettant de limiter la croissance salariale, y compris un gel de la masse salariale des ministères et organismes budgétaires	530	1 639
Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative, dont une réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacements dès l'exercice 2010-2011	78	322
Contrôle serré des projets informatiques	-	200
Rationalisation des services administratifs et autres mesures		
• Plan d'optimisation en santé : volet Rationalisation des services administratifs	-	270
• Réduction des projets d'aménagement des locaux et des espaces gouvernementaux	-	30
• Autres	6	91
	614	2 552
Révision des paramètres de programmes		
Aide aux entreprises	-	298
Prix remboursé des médicaments génériques	-	190
Regroupement de programmes – Approche de guichet unique ¹	-	60
Amélioration de la performance des programmes dans les ministères et dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation		
• Plan d'optimisation en santé : volet Amélioration de la performance des programmes	-	270
• Autres	4	174
	4	992
Discipline budgétaire		
Croissance budgétaire limitée à 2,4 % en 2010-2011 et réduction de l'enveloppe allouée à de nouveaux programmes à compter de 2011-2012	759	1 660
TOTAL DES MESURES DE RÉDUCTION	1 377	5 204
RENDEMENT ATTENDU	972	5 204

¹ Dans les secteurs municipaux et des organismes régionaux, de la formation, de l'intégration en emploi et de la francisation des immigrants ainsi que du soutien aux événements.

2. LA RÉDUCTION DES COÛTS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

CROISSANCE LIMITÉE DE LA MASSE SALARIALE

Les ententes de principe conclues avec les principales centrales syndicales prévoient une indexation salariale de :

- 0,5 % pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011;
- 0,75 % pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012;
- 1,0 % pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013;
- 1,75 % pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;
- 2,0 % pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

Une bonification des paramètres prévus pour les années 2013-2014 et 2014-2015 pourrait être accordée en fonction de l'inflation et de la croissance économique.

Le personnel de direction et le personnel d'encadrement des organismes gouvernementaux assujettis à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1), celui du réseau de la santé et des services sociaux de même que des réseaux de l'éducation se sont vu appliquer ces mêmes paramètres salariaux en vertu de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette¹.

Par ailleurs, la masse salariale des ministères et des organismes budgétaires a été gelée au niveau de 2010-2011 jusqu'en 2013-2014. Ainsi, la croissance de la masse salariale découlant, entre autres, des indexations salariales et de la progression dans les échelles salariales doit être compensée par des gains d'efficacité et le remplacement partiel des départs à la retraite.

Le remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, continue de s'appliquer dans les ministères et organismes, tout en tenant compte des situations particulières des organisations.

Ces paramètres salariaux de même que le gel de la masse salariale permettront des économies atteignant 1,6 G\$ en 2013-2014. Pour l'exercice 2010-2011, l'économie est estimée à 530,0 M\$.

RÉDUCTION DE 10 % DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE NATURE ADMINISTRATIVE

Au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, le gouvernement a annoncé que les dépenses de fonctionnement de nature administrative des ministères et des organismes budgétaires seraient réduites de 10 % d'ici l'exercice financier 2013-2014, par rapport à leur niveau de 2010-2011.

- Le gouvernement a notamment fixé un objectif de réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacements dès l'exercice 2010-2011.

En outre, le Conseil du trésor a demandé aux ministères et aux organismes budgétaires de geler au niveau de 2010-2011 les dépenses de fonctionnement autres que celles de nature administrative faisant l'objet de la réduction.

¹ Des dispositions de la Loi seront revues pour tenir compte de l'entente de principe conclue avec le Front commun syndical, le 25 juin 2010.

Par ailleurs, la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette a étendu la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative aux organismes du réseau de la santé et des services sociaux, aux organismes des réseaux de l'éducation et aux universités.

- Afin de contribuer à cette réduction, le personnel d'encadrement et le personnel administratif de ces organismes doivent être réduits en privilégiant l'attrition. Cette réduction se poursuivra jusqu'au terme de l'exercice débutant en 2013.

La réduction cumulative des dépenses de fonctionnement de nature administrative des ministères et des organismes budgétaires a été fixée à 4 % pour 2010-2011, à 7 % pour 2011-2012, à 9 % pour 2012-2013 et à 10 % pour 2013-2014.

En incluant la réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacements, des économies de 78,0 M\$ ont été générées en 2010-2011 par les ministères, les organismes budgétaires et les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

CONTRÔLE DES PROJETS INFORMATIQUES

Les technologies de l'information s'imposent comme une assise indispensable afin de permettre aux organismes publics de s'acquitter de leur mission auprès des citoyens et des entreprises. À cet égard, les sommes investies en 2009-2010 en ressources informationnelles par les ministères, les organismes et les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ont totalisé près de 2,6 G\$.

L'importance de ces ressources et leur réalité évolutive requièrent un mode de gestion rigoureux et adéquat. Pour ce faire, le gouvernement a déposé, le 8 décembre 2010, sa Politique-cadre sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics, accompagnée d'un projet de loi en la matière.

Les nouvelles règles de gouvernance et de gestion prévoient un resserrement important de la planification des ressources informationnelles, de même que des mécanismes d'autorisation, de suivi et de reddition de comptes. À titre d'exemple, l'autorisation des projets de 5,0 M\$ et plus se déroulera dorénavant en trois étapes, soit un dossier justificatif, un dossier de présentation stratégique et un dossier d'affaires, afin d'obtenir une évaluation et une gestion responsable des risques.

Ces étapes permettront de bien cerner le besoin à couvrir, d'évaluer les meilleures solutions possibles, de prévoir les coûts des projets avec plus de précision et d'apprécier le calendrier des phases de réalisation. De même, tout dépassement des coûts supérieur à 10 % devra désormais faire l'objet d'une autorisation supplémentaire. Les organismes publics devront se doter d'une planification triennale et d'une programmation annuelle des projets.

Parmi les autres orientations, le gouvernement entend poursuivre l'utilisation des technologies de l'information afin d'en retirer des bénéfices sur le plan de la productivité. Il favorisera la mise en commun pour éviter les doubles emplois et réaliser des économies. Il s'assurera de disposer du personnel qualifié et en nombre suffisant pour réaliser les activités et les projets et il encadrera davantage le recours au personnel externe, considérant que ce recours s'avère nécessaire dans certains cas. Enfin, il poursuivra ses efforts afin d'assurer la sécurité de l'information gouvernementale.

Une meilleure intégration et complémentarité des projets, une planification précise, une gestion plus rigoureuse et une priorisation des projets en fonction de la capacité de payer du gouvernement permettront de réaliser des économies estimées à 200,0 M\$ d'ici 2013-2014.

Ces mesures témoignent de l'importance que le gouvernement accorde à la gestion des finances publiques, en s'assurant que chaque dollar investi en ressources informationnelles aura une incidence optimale sur l'amélioration et l'efficacité des opérations de l'État.

RATIONALISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUTRES MESURES

Le Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014 propose des gestes porteurs visant notamment à améliorer le fonctionnement de l'État. La simplification du fonctionnement de l'État et une prestation de services plus efficace sont des éléments essentiels de ce plan. C'est ainsi que, parmi les autres mesures de réduction des coûts de l'administration publique, on trouve les deux suivantes :

PLAN D'OPTIMISATION DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé, le 9 décembre 2010, un plan d'optimisation des services permettant de réduire les coûts de l'administration et de soutien du réseau et d'améliorer l'efficacité dans la dispensation des services. C'est en ce sens que le gouvernement a déposé en décembre 2010 un projet de loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux. Son adoption facilitera l'atteinte des objectifs de rationalisation, dont la réduction des dépenses administratives au profit des services à la population.

En plus des économies de 190,0 M\$ découlant de la révision du prix des médicaments génériques à compter de 2013-2014, dont il sera question dans la section relative à la révision des paramètres de programmes, ce plan vise des économies de l'ordre de 540,0 M\$ qui seront progressivement atteintes d'ici 2013-2014. Le plan devrait permettre de contenir l'évolution des dépenses de santé et de services sociaux à 5,0 %.

Rationalisation des services administratifs

- Administration et soutien : Une réduction des dépenses de fonctionnement de 100,0 M\$ sera possible par le regroupement de différents services administratifs, par une révision des mandats respectifs des paliers national, régional et local et par le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux du personnel administratif.
- Approvisionnement : Le nombre de corporations d'achat sera revu en misant sur une spécialisation de leur expertise tout en optimisant l'approvisionnement des établissements. Environ 100,0 M\$ d'économies s'en dégageront.
- Technologies de l'information : Des salles de serveurs seront regroupées, différents actifs seront mis en commun et la téléphonie IP sera implantée. Les économies escomptées se chiffrent à 70,0 M\$.

Amélioration de la performance des programmes

- Afin d'améliorer l'efficacité dans la dispensation des services, des projets de type « Lean » sont prévus et des appels de propositions seront adressés aux établissements du réseau en vue d'actualiser des initiatives provenant de la base. Un rendement de 270,0 M\$ est escompté.

Économies estimées du plan d'optimisation des services du réseau de la santé et des services sociaux
(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Économies	116	285	540

RÉDUCTION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX ET DES ESPACES GOUVERNEMENTAUX

Le gouvernement a annoncé comme autre mesure une réduction des projets d'aménagement des locaux et des espaces gouvernementaux qui devrait entraîner une économie de 30,0 M\$ en 2013-2014. Un groupe de travail a été mis sur pied avec la Société immobilière du Québec, gestionnaire de ces espaces, afin d'assurer la mise en œuvre de cette mesure dès l'exercice financier 2011-2012.

3. LA RÉVISION DES PARAMÈTRES DE PROGRAMMES**RÉVISION DE L'AIDE AUX ENTREPRISES**

L'examen de l'aide aux entreprises, annoncé en mars 2010 au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, vise à déterminer les façons de simplifier et de réduire le nombre de programmes, à prioriser les modes d'intervention les plus efficaces et à apprécier l'intervention gouvernementale en regard de ce qui est offert par d'autres juridictions.

À l'été 2010, un comité de travail composé de représentants du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, d'Investissement Québec, du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère des Finances a été formé afin de procéder à l'analyse des interventions du gouvernement du Québec en cette matière.

L'objectif est d'élaborer une stratégie d'intervention pour les prochaines années qui permettra de revoir les programmes et les mesures d'aide de façon à améliorer leur efficacité et à dégager des économies (complémentarité des interventions, regroupement des programmes, et simplification des modalités d'application).

Des travaux sont en cours afin de dresser le portrait de l'aide aux entreprises, pour la période 2003-2004 à 2009-2010, et de présenter les prévisions pour la période 2010-2011 à 2013-2014. Des travaux sont également en cours en ce qui a trait aux comparaisons de l'intervention gouvernementale au Québec par rapport à d'autres juridictions, notamment l'Ontario. Cet exercice présente toutefois certaines difficultés quant à l'accessibilité et au caractère comparable des données.

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a amorcé un important exercice visant la refonte et la simplification de ses programmes d'aide. Il souhaite notamment regrouper une quinzaine de programmes pour mieux refléter ses six « lignes d'affaires ». Un premier résultat concret de cet exercice est la fusion du Programme de soutien à l'investissement stratégique et du Programme de soutien aux projets économiques pour créer le programme ESSOR, permettant ainsi de simplifier l'administration des diverses formes d'aide à l'investissement. Cette fusion de deux programmes est d'ailleurs reflétée au Budget de dépenses 2011-2012.

Le Ministère a également ciblé deux priorités d'intervention en 2011-2012, soit le soutien à l'entrepreneuriat et l'exportation des produits et services québécois. Dans ce dernier cas, le Ministère regroupera, au sein d'un même programme, l'ensemble de son soutien à l'exportation.

De plus, dans le contexte budgétaire actuel, d'autres actions ont été accomplies, notamment à l'égard du programme conjoncturel Renfort qui n'est pas reconduit en 2011-2012.

Les économies attendues de la révision des programmes et de la non reconduction de programmes conjoncturels s'élèvent à près de 300,0 M\$ en 2013-2014.

RÉVISION DU PRIX DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

En 2007, le gouvernement a annoncé une politique du médicament qui repose sur quatre axes bien précis, soit l'accessibilité aux médicaments, l'établissement d'un prix juste et raisonnable des médicaments, leur usage optimal et le maintien d'une industrie biopharmaceutique dynamique au Québec.

Il est établi que chaque fabricant de médicaments innovateurs ou génériques s'engage à fournir ses produits au Québec au meilleur prix consenti pour ces mêmes produits à tout autre régime public ailleurs au Canada.

À la suite de la baisse des prix survenue en Ontario pour les médicaments génériques, il a été convenu avec les fabricants de médicaments génériques que les prix seront réduits pour atteindre les prix ontariens d'ici le 1^{er} avril 2012. Ainsi, jusqu'en avril 2011, le Québec paie 37 % du prix du médicament d'origine pour un médicament génériques. Pour les douze mois suivants, le taux sera de 30 % pour finalement atteindre 25 %, le 1^{er} avril 2012.

Cette mesure s'inscrit dans le plan d'optimisation des services annoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Comme l'indique le tableau suivant, en rythme de croisière, le régime public réalisera des économies de l'ordre de 190,0 M\$ par année. Ces économies contribueront à assurer la pérennité du régime d'assurance médicaments.

Impact estimé de la baisse du prix des médicaments génériques sur les dépenses de médicaments

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Économies	100	175	190

REGROUPEMENT DE PROGRAMMES – APPROCHE DE GUICHET UNIQUE

Afin d'élaborer des scénarios permettant de regrouper ou d'optimiser les programmes ayant des finalités similaires, des groupes de travail ont été formés, auxquels participent les principaux ministères concernés par les secteurs suivants :

- Municipalités et organismes régionaux (sans toucher aux services de proximité);
- Formation, intégration en emploi et francisation des immigrants;
- Soutien aux événements.

Plusieurs intervenants sont actifs dans ces domaines d'intervention qui touchent des usagers divers, ce qui complexifie les opérations et peut parfois entraîner des chevauchements. Ces mandats visent ainsi à reconnaître des occasions d'amélioration permettant d'alléger l'administration des programmes et d'en réduire les coûts administratifs, d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions et de faciliter l'accès pour les bénéficiaires.

Ces groupes de travail devront formuler leurs recommandations à l'automne 2011 afin de permettre la mise en œuvre des scénarios retenus dès l'exercice 2012-2013. Des économies annuelles récurrentes de 60,0 M\$ sont anticipées relativement à ces projets.

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

Tous les ministères poursuivent la revue de leurs programmes, y inclus les services offerts par les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Dans le cas des réseaux, des mandats particuliers ont été confiés aux ministres concernés.

Réseaux de l'éducation

Les mandats d'examen dans le secteur de l'éducation portaient sur l'évaluation des coûts de système, le financement des services, les sources de revenus ainsi que la gouvernance et la performance des réseaux.

Au printemps 2010, des comités de travail composés de représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère des Finances ont été formés afin de préciser ces mandats et d'entreprendre les travaux.

- **L'évaluation des coûts de système**

Les travaux réalisés ont permis de produire des analyses détaillées portant sur l'évolution des facteurs de croissance, les développements des dernières années et leur impact sur les coûts reconduits annuellement. Les données, analyses et principaux constats ont été partagés entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Secrétariat du Conseil du trésor. Les travaux se poursuivront au cours des prochains mois et devraient être complétés à l'automne 2011.

- **Le financement des services et les sources de revenus**

Au Discours sur le budget 2010-2011, une augmentation des droits de scolarité au niveau universitaire a été annoncée pour l'automne 2012.

Afin de déterminer les modalités de cette hausse, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a amorcé notamment une démarche qui a mené, le 6 décembre 2010, à la Rencontre des partenaires de l'éducation sur l'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec. Trois grands thèmes ont été abordés, soit le système universitaire québécois, le financement de la formation universitaire et l'accessibilité financière aux études universitaires.

Le Discours sur le budget 2011-2012 annonce la mise en œuvre d'un pacte permettant d'assurer l'excellence de nos universités par un financement équitable et confirme :

- L'engagement du gouvernement à contribuer au financement des universités;
- L'augmentation des droits de scolarité pour tous les étudiants et les étudiantes;
- Les mesures visant à inciter les universités à diversifier leurs sources de financement;
- Les améliorations au Programme de prêts et bourses pour assurer l'accessibilité financière aux études;
- Les engagements demandés aux universités pour réinvestir dans la qualité de l'enseignement et de la recherche, la résorption de leur déficit ainsi que l'accès aux études universitaires, et ce, avec une reddition de comptes qui fait état des résultats atteints.

- **La gouvernance et la performance des réseaux de l'éducation**

À la demande de la présidente du Conseil du trésor, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a amorcé une évaluation permettant d'apprécier dans quelle mesure les structures actuelles et les processus, y compris celui de la reddition de comptes, peuvent être améliorés ou allégés en visant des gains d'efficacité, notamment par une réduction des chevauchements, de la bureaucratie et des délais administratifs ainsi que par la mise en commun de services. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fera rapport des résultats de ces travaux au Conseil du trésor au cours de l'automne 2011.

Le Ministère a également entrepris des travaux devant permettre l'implantation de nouvelles pratiques ou de correctifs en vue d'atteindre, à moindres coûts ou de façon plus performante, les objectifs prévus aux politiques et plans d'action mis en place au cours des dernières années en ce qui concerne l'éducation préscolaire, primaire et secondaire ainsi que l'enseignement supérieur. Les travaux se poursuivront au cours des exercices 2011-2012 et 2012-2013.

Les mandats d'examen dans les réseaux de l'éducation entraîneront des économies permettant d'atteindre les cibles visées à la fois en ce qui a trait à l'évaluation de la performance des programmes et pour la réduction des coûts de l'administration publique.

Réseau de la santé et des services sociaux

Tel que prévu au plan d'optimisation des services déposé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, une des mesures vise l'amélioration de l'efficacité dans la dispensation des services. Des projets de type « Lean » sont prévus et des appels de proposition seront adressés aux établissements du réseau en vue d'actualiser des initiatives provenant de la base. Un rendement de 270,0 M\$ est escompté.

4. LA DISCIPLINE BUDGÉTAIRE APPROPRIÉE

La réduction de la croissance des dépenses des ministères et des organismes s'établit globalement à près de 1,4 G\$ en 2010-2011. Près de la moitié provient de la rationalisation des coûts de l'administration publique résultant notamment de la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, du gel des autres dépenses de fonctionnement et de la masse salariale des ministères et des organismes et, enfin, de la modulation de la croissance salariale en fonction de la capacité budgétaire du gouvernement.

Pour le solde, elle résulte de la discipline budgétaire ordonnée dont ont fait preuve les ministères et les organismes afin de respecter globalement leur enveloppe budgétaire, tout en assumant des coûts additionnels de 405,0 M\$ associés notamment à l'impact de l'équité salariale et des négociations avec les responsables des services de garde en milieu familial.

Pour les années ultérieures, le gouvernement limitera la mise en œuvre de nouveaux programmes ou de nouvelles initiatives. Par rapport au niveau moyen des enveloppes allouées à cette fin entre 2003-2004 et 2009-2010, cette approche représente une réduction de la croissance des dépenses de 950,0 M\$ en 2013-2014.

EN BREF

CHAPITRE 2 LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Les dépenses consolidées du gouvernement devraient s'élever à 84 250,0 M\$ pour l'exercice financier 2011-2012 réparties ainsi :

- 69 078,0 M\$ au titre des dépenses budgétaires, soit 61 284,0 M\$ pour les dépenses de programmes et 7 794,0 M\$ pour le service de la dette;
- 15 172,0 M\$ au titre des dépenses des entités consolidées et des dépenses des comptes à fin déterminée.

Globalement, les dépenses consolidées excluant le service de la dette et les dépenses des comptes à fin déterminée augmentent de 3,8 % en 2011-2012, ce qui représente un ralentissement marqué par rapport à la croissance annuelle moyenne de 5,1 % pour la période 2003-2004 à 2010-2011.

1. LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Les dépenses consolidées du gouvernement devraient s'élever à 84 250,0 M\$ pour l'exercice financier 2011-2012 réparties ainsi :

- 69 078,0 M\$ au titre des dépenses budgétaires, soit 61 284,0 M\$ pour les dépenses de programmes et 7 794,0 M\$ pour le service de la dette;
- 15 172,0 M\$ au titre des dépenses des entités consolidées et des dépenses des comptes à fin déterminée.

Les dépenses consolidées du gouvernement pour l'exercice financier 2011-2012 devraient être plus élevées de 3 351,0 M\$ que celles prévues pour 2010-2011.

En excluant le service de la dette et les dépenses des comptes à fin déterminée, les dépenses consolidées du gouvernement devraient s'élever à 74 759,0 M\$ en hausse de 3,8 % par rapport à 2010-2011.

Dépenses consolidées du gouvernement¹

(en millions de dollars)

	2011-2012	2010-2011 ²	Variation
Dépenses de programmes	61 284,0	59 819,0	1 465,0
Service de la dette	7 794,0	6 934,0	860,0
Dépenses budgétaires	69 078,0	66 753,0	2 325,0
Dépenses des entités consolidées et des comptes à fin déterminée ³	15 172,0	14 146,0	1 026,0
Dépenses consolidées du gouvernement⁴	84 250,0	80 899,0	3 351,0

¹ Dépenses après les éliminations des opérations réciproques. Ces ajustements ont pour effet d'éliminer les opérations conclues entre les entités du périmètre comptable du gouvernement.

² Les données sont présentées conformément à la structure 2011-2012 qui tient compte de la création de l'Agence du revenu du Québec et du Fonds relatif à l'administration fiscale.

³ En 2011-2012, les dépenses des comptes à fin déterminée, après les ajustements de la consolidation, s'établissent à 1 697,0 M\$ et à 1 942,0 M\$ en 2010-2011.

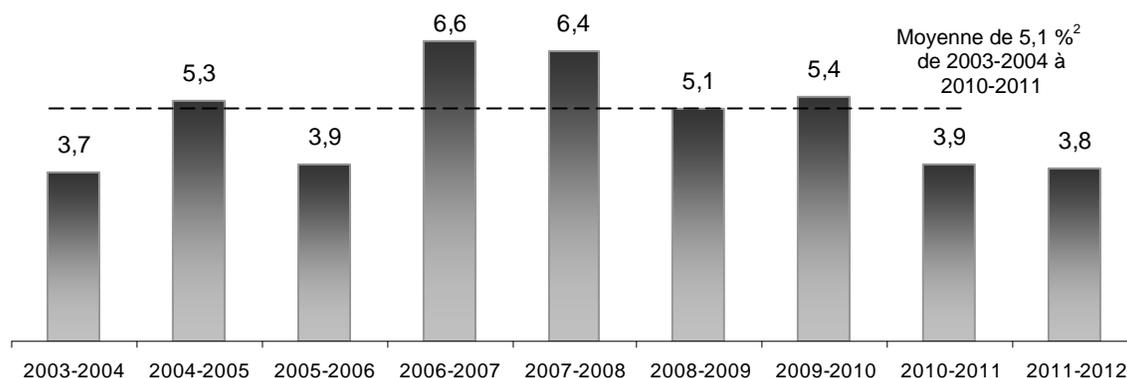
⁴ Excluant une provision pour éventualités de 300,0 M\$ en 2010-2011 et en 2011-2012.

2. L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Globalement, les dépenses consolidées du gouvernement excluant le service de la dette et les dépenses des comptes à fin déterminée ont augmenté en moyenne de 5,1 % par année de 2003-2004 à 2010-2011. La croissance des dépenses consolidées 2011-2012 a été limitée à 3,8 %, comparativement à 3,9 % en 2010-2011 et à 5,4 % en 2009-2010.

Évolution des dépenses consolidées du gouvernement¹

(en pourcentage)



¹ Excluant le service de la dette et les dépenses des comptes à fin déterminée.

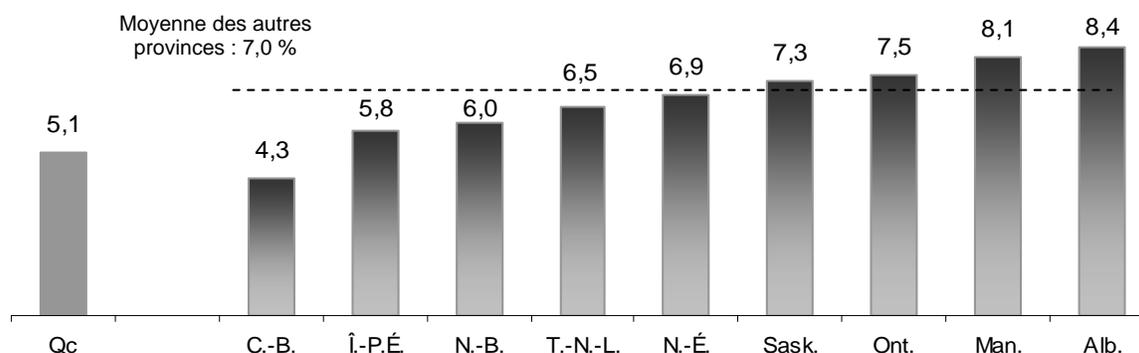
² Ce taux inclut un redressement des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation afin de rendre les données sur base comparable. Ces derniers n'étaient pas intégrés au périmètre comptable du gouvernement en 2002-2003, année de base pour calculer la croissance annuelle moyenne.

Source : Ministère des Finances du Québec.

La croissance annuelle moyenne de 5,1 % des dépenses consolidées du Québec se compare à une croissance annuelle moyenne de 7,0 % dans les autres provinces canadiennes. Ce résultat place le Québec au deuxième rang au Canada derrière la Colombie-Britannique, avec un taux de 4,3 %.

Croissance des dépenses consolidées de 2003-2004 à 2010-2011^P

(en pourcentage)



^P Données préliminaires pour 2010-2011.

Source : Ministères des Finances des provinces et Finances Canada. Données en date du 10 mars 2011.

ANNEXE 2.1**LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT**

Le critère d'inclusion dans le périmètre comptable du gouvernement repose sur le contrôle exercé par ce dernier.

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères et les organismes sous la responsabilité d'un ministre et dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale. Il englobe aussi l'ensemble des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des comptes à fin déterminée et des entreprises qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle. Il inclut également les agences de la santé et des services sociaux, les établissements de santé publics, les commissions scolaires, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent, en plus des dépenses de programmes et celles du service de la dette, les dépenses effectuées par les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée. Elles comprennent également les entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les dépenses des entités consolidées sont ajoutées à celles du gouvernement, après élimination des opérations interentités et après harmonisation des conventions comptables, lorsqu'il y a lieu. Ces ajustements sont de deux ordres :

- Le premier consiste à éliminer les opérations interentités. Ces éliminations sont nécessaires pour ne pas comptabiliser deux fois la même dépense;
- Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables avec celles du gouvernement.

Il importe de noter que les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement. Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon la nature des entités visées.

La première méthode, soit la consolidation intégrale, consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des comptes à fin déterminée et des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières, telles les dépenses et la dette des organismes. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 5.2, 5.3, 5.4, 5.5 et 5.6 du chapitre 5.

La seconde, soit la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, s'applique aux entreprises du gouvernement. Elle consiste à ajouter aux résultats du gouvernement les résultats nets de ces entreprises, c'est-à-dire leur surplus ou leur déficit. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant à l'annexe 5.7 du chapitre 5.

EN BREF

CHAPITRE 3 LE BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012

Les dépenses budgétaires du gouvernement totalisent 69 078,0 M\$ pour l'exercice financier 2011-2012, soit :

- 61 284,0 M\$ pour les dépenses de programmes, ce qui représente une hausse de 2,4 %, ou 1 465,0 M\$, par rapport à la dépense probable 2010-2011;
- 7 794,0 M\$ pour le service de la dette, ce qui représente une augmentation de 860,0 M\$ par rapport à 2010-2011.

La croissance des dépenses de programmes est allouée principalement aux priorités gouvernementales suivantes :

- 1 024,9 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit une croissance de 3,6 %;
- 328,0 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit une hausse de 2,2 %;
- 137,1 M\$ au portefeuille « Famille et Aînés », soit une augmentation de 6,1 %.

Le budget de dépenses des autres portefeuilles demeure globalement au même niveau.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012

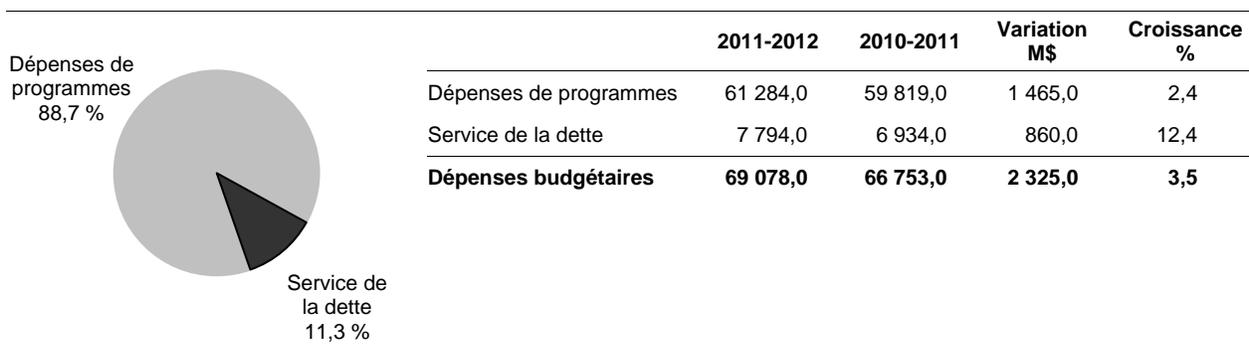
Les dépenses budgétaires du gouvernement s'élèvent à 69 078,0 M\$ pour l'exercice 2011-2012, une croissance de 3,5 % par rapport à 2010-2011. Les dépenses budgétaires se répartissent ainsi :

- 61 284,0 M\$ pour les dépenses de programmes, soit une croissance de 2,4 %, ou de 1 465,0 M\$, par rapport à 2010-2011;
- 7 794,0 M\$ pour le service de la dette, soit une hausse de 860,0 M\$ par rapport à 2010-2011. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt, par l'impact des rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (qui sont inscrits en déduction des intérêts sur le compte des régimes de retraite) ainsi que par l'augmentation de la dette.

Le poids des dépenses de programmes par rapport aux dépenses budgétaires s'élève à 88,7 % en 2011-2012 et celui du service de la dette à 11,3 %.

Évolution des dépenses budgétaires

(en millions de dollars)



2. LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2011-2012

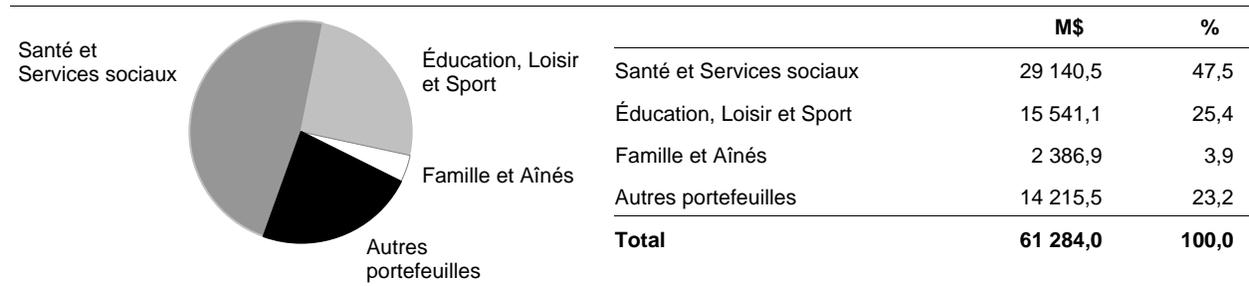
Les dépenses des portefeuilles « Santé et Services sociaux », « Éducation, Loisir et Sport » et « Famille et Aînés » totalisent 47 068,5 M\$, ce qui représente 76,8 % des dépenses de programmes en 2011-2012 :

- Le portefeuille « Santé et Services sociaux », dont le budget est de 29 140,5 M\$, représente 47,5 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », avec un budget de 15 541,1 M\$, constitue 25,4 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Famille et Aînés », avec un budget de 2 386,9 M\$, représente 3,9 % des dépenses de programmes.

Les dépenses des autres portefeuilles totalisent 14 215,5 M\$, représentant dans leur ensemble 23,2 % des dépenses de programmes. Notamment :

- Le portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », avec un budget de 4 255,9 M\$, constitue 6,9 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », avec un budget de 1 762,9 M\$, représente 2,9 % des dépenses de programmes.

Répartition des dépenses de programmes en 2011-2012



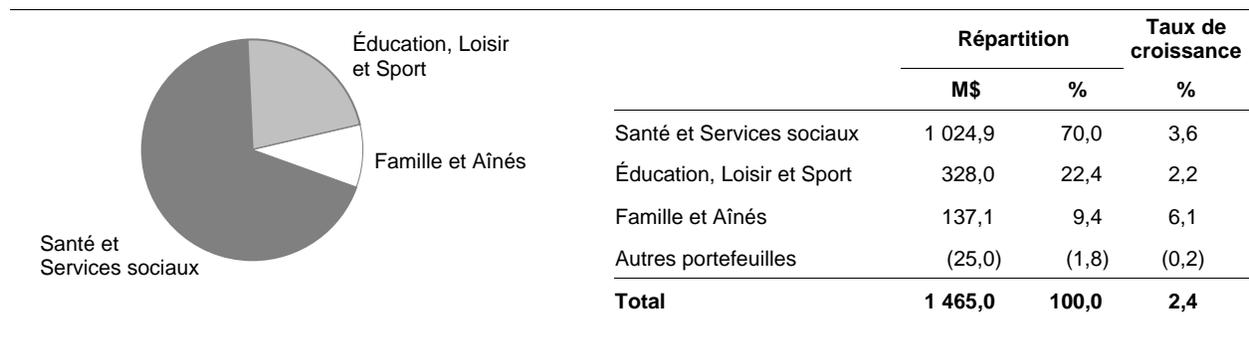
3. LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2011-2012

Les dépenses de programmes augmentent de 1 465,0 M\$ en 2011-2012, soit de 2,4 % par rapport à la dépense probable 2010-2011. Cette croissance est octroyée principalement aux trois portefeuilles suivants :

- 1 024,9 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », ce qui représente une croissance de 3,6 % par rapport à 2010-2011 et compte pour 70,0 % de la croissance;
- 328,0 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », ce qui représente une croissance de 2,2 % par rapport à 2010-2011 et constitue 22,4 % de la croissance;
- 137,1 M\$ au portefeuille « Famille et Aînés », ce qui représente une croissance de 6,1 % par rapport à 2010-2011 et compte pour 9,4 % de la croissance.

Le budget de dépenses de l'ensemble des autres portefeuilles demeure globalement au même niveau.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes en 2011-2012



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Hausse de 1 024,9 M\$ du budget de dépenses en 2011-2012

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 1 024,9 M\$ en 2011-2012, soit une hausse de 3,6 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance permet notamment :

- De financer les augmentations de rémunération prévues pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux et pour les professionnels de la santé, la variation des contributions de l'employeur ainsi que les ajustements à l'égard des régimes de retraite, qui représentent, pour l'année 2011-2012, une somme de 873,9 M\$;
- De couvrir plus particulièrement le coût de système spécifique à la santé lié au vieillissement de la population, l'indexation des dépenses autres que salariales, le rehaussement des tarifs interprovinciaux et des volumes d'activités à l'égard de l'assurance hospitalisation hors Québec, la poursuite du programme de procréation assistée, le redressement des bases budgétaires des établissements et la variation du service de la dette.

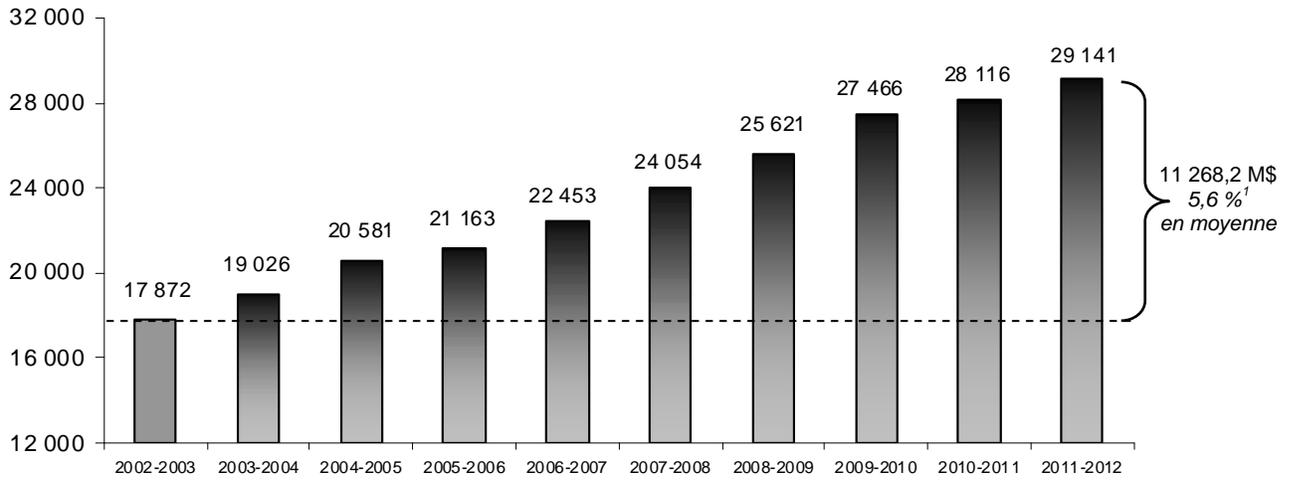
La croissance de ce portefeuille tient compte des dépenses estimées à 114,9 M\$ qui seront imputées à même un compte à fin déterminée, dans lequel seront déposées les sommes provenant de la Société de l'assurance automobile du Québec pour défrayer les coûts relatifs des services de santé découlant des accidents automobiles.

Par ailleurs, des mesures de réduction de 116,4 M\$ ont été appliquées aux dépenses de nature administrative à l'égard des établissements du réseau et des agences de la santé et des services sociaux.

Au budget du ministère de la Santé et des Services sociaux s'ajoute le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) pour lequel une somme de 575,0 M\$ est prévue en 2011-2012.

Pour la période 2003-2004 à 2011-2012, le budget de dépenses alloué au secteur de la santé et aux services sociaux a augmenté de 11 268,2 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,6 % en excluant les dépenses qui sont financées par le FINESSS. En considérant le FINESSS, la croissance annuelle moyenne est portée à 5,8 %.

Évolution des dépenses en santé et services sociaux
(en millions de dollars)



¹ Cette croissance exclut les dépenses financées par le FINSSS.

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

Hausse de 328,0 M\$ du budget de dépenses en 2011-2012

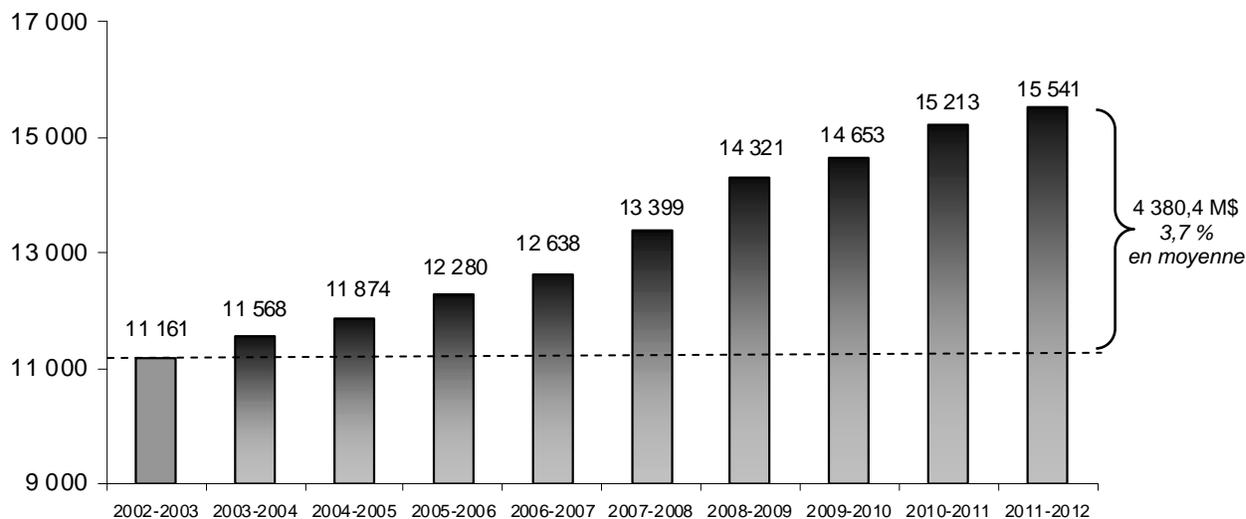
Les dépenses en éducation augmentent de 328,0 M\$ en 2011-2012, soit de 2,2 % par rapport à 2010-2011. Les sommes additionnelles consacrées en éducation permettent notamment :

- De maintenir et d'améliorer la qualité des services et de permettre le financement des différents facteurs de croissance des réseaux de l'enseignement, particulièrement les paramètres salariaux, les effets de clientèle et la dette subventionnée, pour un montant de 291,0 M\$;
- D'ajouter 37,0 M\$ afin de donner suite à des engagements gouvernementaux et principalement d'assurer la poursuite de la mise en œuvre des actions annoncées dans la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires et le Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, dont notamment la réduction du nombre d'élèves par classe au primaire, l'accompagnement individualisé aux élèves du secondaire et l'augmentation de l'offre d'activités parascolaires, sportives et culturelles.

Pour la période 2003-2004 à 2011-2012, le budget de dépenses alloué au secteur de l'éducation a augmenté de 4 380,4 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3,7 %.

Évolution des dépenses en éducation

(en millions de dollars)



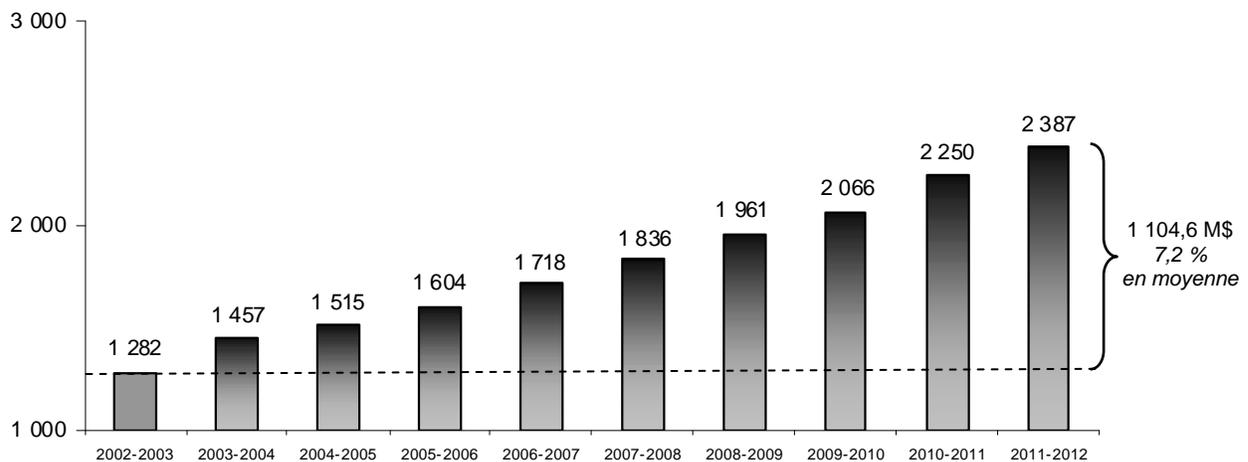
FAMILLE ET AÎNÉS

Hausse de 137,1 M\$ du budget de dépenses en 2011-2012

Les dépenses du ministère de la Famille et des Aînés augmentent de 137,1 M\$ en 2011-2012, ou de 6,1 % par rapport à 2010-2011. Ces sommes additionnelles permettent notamment d'augmenter de 135,0 M\$ le budget des mesures d'aide à la famille principalement pour financer les coûts liés aux ententes négociées avec les responsables des services de garde en milieu familial et d'assurer le financement des nouvelles places de garde requises pour atteindre la cible des 220 000 places visées en 2011-2012.

Pour la période 2003-2004 à 2011-2012, le budget de dépenses alloué au ministère de la Famille et des Aînés a augmenté de 1 104,6 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 7,2 %.

Évolution des dépenses à la famille et aux aînés (en millions de dollars)



AUTRES PORTEFEUILLES

Diminution globale de 0,2 %

Les budgets des autres ministères demeurent globalement au même niveau. Ceux-ci ont été établis avec la préoccupation de préserver les services à la population. Les principales variations sont les suivantes :

- Le budget du ministère des **Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire** est en baisse de 98,1 M\$, soit de 5,3 %, notamment en raison du retrait des montants requis pour le paiement du service de la dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux et de la mise en place des mesures prévues au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014. La diminution est en partie compensée par l'augmentation du coût des programmes d'infrastructure et par les sommes additionnelles prévues à l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités;
- Le budget du ministère de l'**Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** augmente de 6,6 M\$, soit de 0,6 %, en raison principalement d'un report de 2010-2011 à une année ultérieure de montants prévus pour les mesures d'adaptation des entreprises agricoles;
- Le budget de l'**Assemblée nationale** est diminué de 0,1 M\$, soit de 0,1 %, principalement en raison d'une réévaluation à la baisse du coût des régimes de retraite;
- En excluant le montant de 324,9 M\$ prévu au Fonds de suppléance, le budget du **Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale** diminue de 75,3 M\$, soit de 10,0 %, attribuable principalement à des ajustements liés à l'équité salariale, à des modifications apportées aux régimes de retraite dans le cadre des négociations avec les centrales syndicales, à la mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014 et à des mesures d'économies additionnelles. En considérant notamment le montant prévu au Fonds de suppléance en 2011-2012 pour l'équité salariale, la diminution serait ramenée de 75,3 M\$ à 30,7 M\$;
- En excluant l'effet de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales qui permet des transferts à d'autres programmes du gouvernement, le budget du ministère du **Conseil exécutif** est majoré de 21,4 M\$. Cette hausse résulte principalement des indexations et des ajustements des ententes autochtones totalisant 15,0 M\$ ainsi que des coûts liés à la Stratégie d'action jeunesse;
- Le budget destiné au ministère de la **Culture, des Communications et de la Condition féminine** augmente de 16,4 M\$. Cette hausse s'explique notamment par les besoins de 32,6 M\$ liés à la salle de concert de l'Adresse symphonique, compensés par diverses mesures d'économies prises dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement pour 2013-2014 ainsi que par le retrait de mesures non récurrentes;
- Le budget du ministère du **Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** diminue de 6,6 M\$, soit de 3,1 %. Cette baisse s'explique principalement par le retrait de dépenses non récurrentes et par des mesures d'économies;

- Le budget du ministère du **Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation** est en diminution de 26,0 M\$, soit 2,8 %. Cette variation s'explique par une diminution de 123,1 M\$ des crédits affectés au Fonds du développement économique, principalement reliée à la fin du programme RENFORT, ainsi qu'à des mesures d'économies liées au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014. Cette diminution est en partie compensée par des hausses de 76,7 M\$ pour le renouvellement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013 et de 24,2 M\$ pour les infrastructures de recherche;
- Le budget alloué au ministère de l'**Emploi et de la Solidarité sociale** est en baisse de 65,8 M\$. Cette diminution s'explique essentiellement par une somme de 75,0 M\$ reçue en 2010-2011 de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, auquel s'ajoute l'effet escompté de la baisse de la clientèle aux programmes d'aide financière de derniers recours et les mesures d'économies découlant du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014. Cette diminution est en partie compensée par l'impact de l'indexation des prestations d'aide financière de dernier recours et par les engagements du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015;
- Le budget du ministère des **Finances** est en hausse de 72,1 M\$. Cette augmentation s'explique notamment par la contribution gouvernementale de 14,3 M\$ à la Société de financement des infrastructures locales du Québec et par le rétablissement de la provision pour des initiatives concernant les revenus de 61,3 M\$ compensée en partie par des mesures d'économies;
- Le budget du ministère de l'**Immigration et des Communautés culturelles** est en hausse de 127,6 M\$. Cette hausse s'explique par le rétablissement de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants compensée en partie par la comptabilisation des dépenses liées à la sélection des immigrants financée par le mécanisme du crédit au net en 2010-2011;
- Le budget du ministère de la **Justice** diminue de 17,1 M\$, en raison notamment de fluctuations à l'indemnisation des victimes d'actes criminels et du retrait de dépenses non récurrentes réalisées en 2010-2011, notamment le versement d'une indemnité dans le cadre d'une entente hors cour conclue par le Procureur général, la tenue de la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges et le transfert d'une somme provenant de la provision du ministère des Finances pour enrayer le travail au noir et l'évasion fiscale;
- Le budget des **Personnes désignées par l'Assemblée nationale** augmente de 7,0 M\$, essentiellement en raison de l'ajout du budget du Commissaire à l'éthique et à la déontologie créé en janvier 2011, de l'augmentation du taux relatif au financement public des partis politiques et du déploiement du système informatique de gestion des événements provinciaux électoraux;
- Le budget du ministère des **Relations internationales** est en hausse de 1,1 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par une somme qui a été transférée à d'autres ministères, en 2010-2011, à partir de la provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec et par l'application de mesures d'économies dans le cadre du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014;
- Le budget du ministère des **Ressources naturelles et de la Faune** diminue de 76,6 M\$, soit de 12,3 %, compte tenu principalement des coûts supplémentaires pour la suppression des feux de forêts en 2010-2011;

- Le budget du ministère de la **Sécurité publique** diminue de 17,4 M\$. Cette baisse s'explique notamment par des sommes transférées en 2010-2011 en provenance de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus et par les mesures de rationalisation prévues au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014;
- Le budget de dépenses du ministère du **Tourisme** est en hausse de 0,2 M\$ et tient compte notamment de l'augmentation de 1,5 M\$ du plan de réfection majeure des immobilisations de la Régie des installations olympiques compensée par des mesures d'économies;
- Le budget de dépenses du ministère des **Transports** est en hausse de 3,8 M\$. Cette variation s'explique notamment par la hausse de 38,8 M\$ des coûts d'entretien des infrastructures routières, compensée par une baisse de 30,4 M\$ due à la modification du calendrier de versement de l'aide au réseau routier local et à des mesures d'économies;
- Finalement, la baisse de 11,7 M\$ au ministère du **Travail** est essentiellement attribuable à une somme de 11,0 M\$ transférée au cours de 2010-2011 de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus et versée au titre des activités de la Commission de la construction du Québec et de la Régie du bâtiment du Québec visant à enrayer le travail au noir et l'évasion fiscale dans l'industrie de la construction ainsi qu'à l'application de mesures d'économies dans le cadre du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014.

ANNEXE 3.1

La variation entre le Budget de dépenses 2011-2012 et la dépense probable 2010-2011
(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2011-2012	Dépense probable 2010-2011	Écart	
			M\$	%
Assemblée nationale ¹	116,1	116,2	(0,1)	(0,1)
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	77,5	70,5	7,0	9,9
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 762,9	1 861,0	(98,1)	(5,3)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 068,4	1 061,8	6,6	0,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 004,4	754,8	249,6	(10,0) ³
Conseil exécutif	368,8	333,8	35,0	6,5 ⁴
Culture, Communications et Condition féminine	677,9	661,5	16,4	2,5
Développement durable, Environnement et Parcs	204,0	210,6	(6,6)	(3,1)
Développement économique, Innovation et Exportation	890,1	916,1	(26,0)	(2,8)
Éducation, Loisir et Sport	15 541,1	15 213,1	328,0	2,2 ⁵
Emploi et Solidarité sociale	4 255,9	4 321,7	(65,8)	0,1 ⁶
Famille et Aînés	2 386,9	2 249,8	137,1	6,1 ⁷
Finances ²	173,8	101,7	72,1	10,6 ⁸
Immigration et Communautés culturelles	303,9	176,3	127,6	1,2 ⁹
Justice	696,5	713,6	(17,1)	(1,9) ¹⁰
Relations internationales	111,7	110,6	1,1	1,0 ¹¹
Ressources naturelles et Faune	546,5	623,1	(76,6)	(12,3)
Santé et Services sociaux	29 140,5	28 115,6	1 024,9	3,6 ¹²
Sécurité publique	1 162,9	1 180,3	(17,4)	0,8 ¹³
Tourisme	138,6	138,4	0,2	0,2
Transports	848,6	844,8	3,8	0,5
Travail	32,0	43,7	(11,7)	(2,1) ¹⁴
Crédits périmés escomptés	(225,0)	-	(225,0)	-
Dépenses de programmes	61 284,0	59 819,0	1 465,0	2,4
Service de la dette	7 794,0	6 934,0	860,0	12,4
Dépenses budgétaires	69 078,0	66 753,0	2 325,0	3,5

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

Références

- ¹ L'information portant sur les crédits, les dépenses et les plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve au Volume I.
- ² Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses du portefeuille « Finances ». Au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012 et dans les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, les dépenses du portefeuille « Finances » incorporent le service de la dette.
- ³ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2011-2012 le programme Fonds de suppléance.
- ⁴ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2011-2012 la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ⁵ En excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants, le pourcentage de variation serait de 2,7 %.
- ⁶ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2011-2012 la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants et en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ⁷ En excluant du Budget de dépenses 2011-2012 la provision pour améliorer l'alimentation en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants, le taux serait plutôt de 6,0 %.
- ⁸ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2011-2012 la provision pour des initiatives concernant les revenus.
- ⁹ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2011-2012 la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et en excluant de la dépense probable, les montants associés au crédit au net.
- ¹⁰ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable, les transferts provenant de la provision pour la réalisation de projets de création d'emploi pour les étudiants, de la provision pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française, de la provision pour la Politique internationale du Québec ainsi que de la provision pour les initiatives concernant les revenus.
- ¹¹ En excluant du Budget de dépenses 2011-2012 la provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec, le pourcentage de variation serait plutôt de (2,5) %.
- ¹² En excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour améliorer l'alimentation en CHSLD, de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants ainsi que de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales et, en tenant compte des revenus provenant du FINESSS, soit 575,0 M\$ dans le Budget de dépenses 2011-2012 et 180,0 M\$ dans la dépense probable, le pourcentage de variation serait de 5,1 %.
- ¹³ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus, la provision pour la Politique internationale du Québec et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.
- ¹⁴ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.

Note

Concernant les références 3 à 14, une provision est un élément d'un programme pour laquelle la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont déterminées au Budget de dépenses.

EN BREF

CHAPITRE 4 LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES 2010-2011

Pour l'exercice financier 2010-2011, les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir à 66 753,0 M\$. Les dépenses de programmes s'élèvent à 59 819,0 M\$ et le service de la dette à 6 934,0 M\$, ce qui représente respectivement une hausse de 2,4 % et de 13,4 % comparativement à 2009-2010.

Les dépenses de programmes 2010-2011 sont relevées de 758,0 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2010-2011 en raison de :

- L'augmentation de 402,0 M\$ de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses au ministère du Revenu;
- L'impact de 356,0 M\$ découlant des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite.

Par ailleurs, des dépenses additionnelles, notamment pour des coûts liés à la réforme comptable, des ajustements en lien avec l'équité salariale de même que des coûts résultant des ententes négociées avec les responsables des services de garde en milieu familial ont été compensées par l'application de diverses mesures d'économies, dont celles découlant du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014.

Quant au service de la dette, il a été révisé à la baisse de 46,0 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2010-2011.

1. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES EN 2010-2011

Les dépenses de programmes ont été relevées de 758,0 M\$ par rapport à la prévision de 62 561,0 M\$ apparaissant au Budget de dépenses 2010-2011, soit une augmentation répartie comme suit :

- 402,0 M\$ au ministère du Revenu pour l'augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses;
- 356,0 M\$ découlant de l'impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite des employés du réseau de la santé et des services sociaux, ceux des réseaux de l'éducation et de la fonction publique.

Par ailleurs, l'application de diverses mesures d'économies, dont celles découlant du Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, ont permis de pourvoir à des dépenses additionnelles de 405,0 M\$ au cours de l'exercice, notamment :

- 179,0 M\$ pour des coûts liés à la réforme comptable, soit 97,3 M\$ pour les réseaux de l'éducation et 81,7 M\$ pour le réseau de la santé et des services sociaux;
- 80,0 M\$ pour des ajustements en lien avec l'équité salariale des employés du réseau de la santé et des services sociaux, ceux des réseaux de l'éducation et de la fonction publique;
- 72,6 M\$ au ministère de la Famille et des Aînés attribuables aux coûts résultant des ententes négociées avec les responsables des services de garde en milieu familial.

En 2010-2011, le service de la dette devrait s'établir à 6 934,0 M\$, dont 4 286,0 M\$ pour le service de la dette directe et 2 661,0 M\$ pour les intérêts au titre des régimes de retraite.

Dans l'ensemble, le service de la dette est révisé à la baisse de 46,0 M\$ par rapport au Budget de dépenses de mars 2010 en raison principalement des taux d'intérêt plus faibles que prévu.

Évolution du budget de dépenses 2010-2011

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2010-2011	62 561,0	6 980,0	69 541,0
Variations :			
• Augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses au ministère du Revenu	402,0	-	402,0
• Impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite	356,0	-	356,0
• Autres facteurs	-	(46,0)	(46,0)
	758,0	(46,0)	712,0
Dépense probable avant la mise en œuvre du FORT et de l'ARQ	63 319,0	6 934,0	70 253,0
MOINS : Mise en place du FORT	(1 993,0)	-	(1 993,0)
Dépense probable en structure 2010-2011	61 326,0	6 934,0	68 260,0
MOINS : Création de l'ARQ	(1 507,0)	-	(1 507,0)
Dépense probable en structure 2011-2012 (sur base comparable)	59 819,0	6 934,0	66 753,0

2. LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT EN 2010-2011

En structure 2011-2012, les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2010-2011 devraient s'établir à 66 753,0 M\$, en hausse de 2 246,3 M\$ ou de 3,5 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Les dépenses de programmes sont en hausse de 2,4 % et s'élèvent à 59 819,0 M\$, comparativement à 58 389,4 M\$ en 2009-2010.

Le service de la dette s'élève à 6 934,0 M\$, ce qui représente une augmentation de 816,7 M\$ ou de 13,4 % par rapport à 2009-2010.

Dépenses budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes	59 819,0	58 389,4	1 429,6	2,4
Service de la dette	6 934,0	6 117,3	816,7	13,4
Dépenses budgétaires	66 753,0	64 506,7	2 246,3	3,5

¹ Les dépenses 2010-2011 et 2009-2010 sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012, laquelle exclut le ministère du Revenu, remplacé par l'Agence du revenu du Québec (ARQ) à compter du 1^{er} avril 2011, ainsi que le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) dont les activités ont débuté le 1^{er} avril 2010 (voir annexe 4.1).

3. L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS AUTORISÉS EN 2010-2011

Le 30 mars 2010, les crédits totaux présentés à l'Assemblée nationale s'établissaient à 71 472,3 M\$, soit 64 467,3 M\$ pour les dépenses de programmes et 7 005,0 M\$ pour le service de la dette.

Au net, les crédits permanents ont été supérieurs de 183,1 M\$ à ceux prévus en début d'exercice en raison, notamment, de l'impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite, des dépenses supplémentaires requises par la suppression des feux de forêt, de même que de la baisse du service de la dette.

De plus, des crédits totalisant 1 906,6 M\$, alloués pour l'exercice 2010-2011 au ministère des Transports, ne seront pas dépensés à la suite de la création du Fonds des réseaux de transport terrestre.

En excluant les crédits de 1 990,5 M\$ affectés au budget d'investissements au titre des prêts, placements, avances et autres ainsi qu'aux immobilisations, et en incluant les dépenses ne nécessitant pas de crédit, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 66 753,0 M\$, sur base comparable.

Conciliation entre les crédits et la dépense probable 2010-2011

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Crédits initiaux	64 467,3	7 005,0	71 472,3
Crédits permanents : variation	241,1	(58,0)	183,1
Crédits totaux avant la mise en œuvre du FORT et de l'ARQ	64 708,4	6 947,0	71 655,4
MOINS : Crédits non dépensés au MTQ – partie FORT	(1 906,6)	-	(1 906,6)
Crédits totaux en structure 2010-2011	62 801,8	6 947,0	69 748,8
Dépenses ne nécessitant pas de crédit	150,8	(13,0) ¹	137,8
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements	(1 990,5)	-	(1 990,5)
MOINS : Création de l'ARQ	(1 143,1)	-	(1 143,1)
Dépense probable en structure 2011-2012 (sur base comparable)	59 819,0	6 934,0	66 753,0

¹ Baisse découlant de l'excédent des revenus de placement sur les intérêts encourus pour les obligations relatives aux avantages sociaux futurs.

ANNEXE 4.1

L'IMPACT DES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE

Les dépenses budgétaires du gouvernement ont été normalisées pour tenir compte des modifications apportées à la structure comptable, à savoir la création de l'Agence du revenu du Québec et la mise en place du Fonds des réseaux de transport terrestre.

En 2010, le gouvernement a adopté le projet de loi entraînant la création de l'Agence du revenu du Québec afin d'atteindre, entre autres, les objectifs de récupération fiscale. L'Agence du revenu du Québec est autonome et les services rendus par celle-ci sont rétribués via le Fonds relatif à l'administration fiscale.

Le portefeuille « Revenu » est ainsi retiré afin de tenir compte de la mise en œuvre de l'Agence du revenu du Québec, au 1^{er} avril 2011, qui se substitue au ministère du Revenu.

Le gouvernement a également adopté en 2010 les nouvelles dispositions visant l'élargissement du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier pour y inclure notamment le transport en commun. Ce fonds, dorénavant appelé le Fonds des réseaux de transport terrestre, intègre le Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun et le Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports. Ses activités sont alimentées par des sources de revenus dédiés, soit principalement par des revenus de la taxe sur les carburants et des revenus des droits sur les permis de conduire et sur les immatriculations.

Le portefeuille « Transports » exclut ainsi les activités du Fonds des réseaux de transport terrestre à compter du 1^{er} avril 2010.

Dépenses budgétaires

(en millions de dollars)

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes au Budget de dépenses	62 561,0	60 769,0	1 792,0	2,9
Relèvement de l'objectif	758,0	810,0		
Dépenses de programmes avant la mise en œuvre du FORT et de l'ARQ	63 319,0	61 579,0	1 740,0	2,8
MOINS : Mise en place du FORT	(1 993,0)	(1 715,1)		
Dépenses de programmes en structure 2010-2011	61 326,0	59 863,9	1 462,1	2,4
MOINS : Création de l'ARQ	(1 507,0)	(1 474,5)		
Dépenses de programmes en structure 2011-2012 (sur base comparable)	59 819,0	58 389,4	1 429,6	2,4
Service de la dette	6 934,0	6 117,3	816,7	13,4
Dépenses budgétaires en structure 2011-2012 (sur base comparable)	66 753,0	64 506,7	2 246,3	3,5

EN BREF

CHAPITRE 5 LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Pour l'exercice financier 2011-2012, les revenus et les dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, du Fonds des générations, des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, avant les ajustements de la consolidation, s'élèvent respectivement à 67 548,8 M\$ et à 66 489,9 M\$. Quant aux comptes à fin déterminée, les revenus s'élèvent à 1 696,8 M\$ et les dépenses à 1 716,4 M\$.

La consolidation des revenus et des dépenses des entités consolidées et des comptes à fin déterminée a pour effet d'augmenter les revenus du gouvernement de 16 315,0 M\$ et les dépenses de 15 172,0 M\$, pour un impact à la hausse de 1 143,0 M\$ sur les résultats financiers consolidés du gouvernement pour l'exercice financier 2011-2012.

Les prévisions des résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux tiennent compte de l'impact des politiques visant la réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative des organismes, tel que prévu à la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (2010, c. 20).

1. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2010-2011

Depuis le dépôt du Budget de dépenses 2010-2011, les résultats prévus des entités consolidées et des comptes à fin déterminée se sont améliorés globalement de 859,7 M\$, avant les ajustements de la consolidation, passant d'un surplus prévu de 362,2 M\$ à 1 221,9 M\$ pour l'exercice :

- Les résultats prévus des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires se sont améliorés de 860,4 M\$;
- Les résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ont été revus à la hausse de 147,0 M\$;
- Les résultats du Fonds des générations ont été revus à la baisse de 160,0 M\$;
- Les résultats des comptes à fin déterminée ont été revus à la hausse de 12,3 M\$.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2010-2011

(en millions de dollars)

	2010-2011		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux	602,3	(173,0)	775,3
Organismes autres que budgétaires	84,0	(1,1)	85,1
	686,3	(174,1)	860,4
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(52,0)	(199,0)	147,0
Fonds des générations	732,0	892,0	(160,0)
Comptes à fin déterminée	(144,4)	(156,7)	12,3
Résultats avant les ajustements de la consolidation	1 221,9	362,2	859,7

En ce qui concerne les fonds spéciaux et les organismes autres que budgétaires, l'amélioration des résultats prévus s'élève à 860,4 M\$ avant les ajustements de la consolidation. Cette amélioration s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Un excédent des revenus sur les dépenses du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) de 519,3 M\$, généré par des taxes sur les carburants et des droits d'immatriculation des véhicules qui, depuis le 1^{er} avril 2010, sont dédiés au financement des activités du FORT. Celui-ci regroupe, depuis cette date, les activités du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, du Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports et du Fonds de contribution des automobilistes au transport en commun, ainsi que l'entretien courant et périodique du réseau routier, l'aide au transport collectif des personnes et l'aide aux clubs de véhicules hors route;
- Une amélioration de l'excédent de 148,8 M\$ au Fonds vert, qui s'explique principalement par certains délais dans la mise en œuvre de mesures du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, ainsi que par l'entrée en vigueur de la redevance supplémentaire sur les matières résiduelles à 9,50 \$ la tonne;

- Le déficit prévu de 36,7 M\$ de la Société de l'assurance automobile du Québec (partie non fiduciaire) est maintenant résorbé à même les droits versés au Fonds des réseaux de transport terrestre;
- Une baisse de 16,3 M\$ de l'excédent prévu à l'Autorité des marchés financiers qui s'explique essentiellement par une sortie de fonds extraordinaire et non récurrente en 2010-2011 pour le règlement du dossier Norbourg;
- Une détérioration de 15,9 M\$ au Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers qui s'explique principalement par des revenus de placement moins élevés que prévus et des dépenses accrues en raison de la conjoncture économique;
- Une amélioration de 15,2 M\$ de l'excédent au Fonds de financement qui s'explique par une augmentation de la marge nette d'intérêts découlant d'un écart plus élevé que prévu entre les taux d'intérêt applicables aux prêts à court terme et les coûts de financement afférents, ainsi que par des économies sur frais d'émission réalisés du 1^{er} avril au 31 décembre 2010.

Évolution de la prévision des résultats des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires en 2010-2011
(en millions de dollars)

	2010-2011		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	519,3	-	519,3
Fonds vert	2,2	(146,6)	148,8
Société de l'assurance automobile du Québec	-	(36,7)	36,7
Autorité des marchés financiers	(3,7)	12,6	(16,3)
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	(1,3)	14,6	(15,9)
Fonds de financement	36,3	21,1	15,2
Autres fonds et organismes	133,5	(39,1)	172,6
Résultats avant les ajustements de la consolidation	686,3	(174,1)	860,4

2. LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT APRÈS IMPACT DE LA CONSOLIDATION EN 2011-2012

Pour l'exercice financier 2011-2012, les revenus et les dépenses prévus des entités consolidées s'élèvent respectivement à 16 315,0 M\$ et à 15 172,0 M\$ après les ajustements de la consolidation, pour un impact favorable de 1 143,0 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement, une baisse de 66,0 M\$ par rapport à 2010-2011. Cette variation se répartit ainsi :

- Une détérioration de 438,3 M\$ des résultats prévus des fonds spéciaux;
- Une détérioration de 104,1 M\$ des résultats prévus des organismes autres que budgétaires;
- Une amélioration de 27,0 M\$ des résultats prévus des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- Une amélioration des résultats prévus de 208,0 M\$ du Fonds des générations.

En ce qui concerne les comptes à fin déterminée, les revenus et les dépenses prévus s'élèvent respectivement à 1 696,8 M\$ et à 1 716,4 M\$, une variation à la hausse de 124,8 M\$.

Impact de la consolidation sur les résultats du gouvernement en 2011-2012

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011 ¹	
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	Variation
Fonds spéciaux	11 821,9	11 657,9	164,0	602,3	(438,3)
Organismes autres que budgétaires	18 506,9	18 527,0	(20,1)	84,0	(104,1)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	36 280,0	36 305,0	(25,0)	(52,0)	27,0
Fonds des générations	940,0	-	940,0	732,0	208,0
	67 548,8	66 489,9	1 058,9	1 366,3	(307,4)
Comptes à fin déterminée ²	1 696,8	1 716,4	(19,6)	(144,4)	124,8
Ajustements de la consolidation ^{3,4}	(52 930,6)	(53 034,3)	103,7	(12,9)	116,6
Impact de la consolidation	16 315,0	15 172,0	1 143,0	1 209,0	(66,0)

¹ Les données sont présentées conformément à la structure 2011-2012 qui tient compte de la création de l'Agence du revenu du Québec et du Fonds relatif à l'administration fiscale.

² Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de comptabilité de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés sur une base de comptabilité d'exercice. Après les ajustements de la consolidation, les résultats des comptes à fin déterminée sont à l'équilibre. Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 5.4.

³ Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'éliminer les opérations interentités et d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les entités consolidées avec celles utilisées par le gouvernement.

⁴ Source : Ministère des Finances du Québec.

3. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2011-2012

Les fonds spéciaux présentent un excédent prévu de 164,0 M\$, avant les ajustements de la consolidation pour l'exercice financier 2011-2012 comparativement à un surplus anticipé de 602,3 M\$ en 2010-2011. Cette baisse de 438,3 M\$ par rapport à 2010-2011 s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Une dépréciation des résultats nets du Fonds des réseaux de transport terrestre de 214,6 M\$, découlant d'un accroissement plus rapide des dépenses d'opération, générées par les investissements réalisés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, les revenus de taxes sur les carburants et des droits d'immatriculation des véhicules;
- Un déficit prévu de 152,3 M\$ au Fonds vert en 2011-2012 comparativement à un surplus prévu de 2,2 M\$ en 2010-2011. Cette détérioration de 154,5 M\$ s'explique principalement par l'accroissement du rythme des dépenses du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques;
- Un déficit prévu de 32,7 M\$ au Fonds de développement du marché du travail en 2011-2012 comparativement à un surplus de 2,8 M\$ en 2010-2011. Cette détérioration de 35,5 M\$ des résultats nets s'explique notamment par une baisse des transferts fédéraux consécutive à la fin du Pacte pour l'emploi plus prévue le 31 mars 2011. Le déficit sera compensé par l'utilisation du surplus cumulé;
- Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique prévoit un excédent de 6,1 M\$ en 2011-2012, comparativement à un surplus anticipé de 21,8 M\$ en 2010-2011. Cette détérioration de 15,7 M\$ s'explique par la hausse du rythme de réalisation des différents projets financés par le fonds.

Résultats en 2011-2012 des fonds spéciaux¹

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds des réseaux de transport terrestre	2 820,4	2 515,7	304,7	519,3	(214,6)
Fonds vert	359,9	512,2	(152,3)	2,2	(154,5)
Fonds de développement du marché du travail	1 095,1	1 127,8	(32,7)	2,8	(35,5)
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	49,5	43,4	6,1	21,8	(15,7)
Autres fonds spéciaux ²	7 497,0	7 458,8	38,2	56,2	(18,0)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	11 821,9	11 657,9	164,0	602,3	(438,3)

¹ Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 5.2.

² Incluant le Fonds de l'assurance médicaments dont les revenus et les dépenses s'établissent à 3 169,0 M\$.

4. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2011-20112

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires affichent un déficit de 20,1 M\$, avant les ajustements de la consolidation en 2011-2012, comparativement à un surplus anticipé de 84,0 M\$ en 2010-2011. Cette détérioration de 104,1 M\$ des résultats nets prévus s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- L'Autorité des marchés financiers présente un surplus de 21,2 M\$ en 2011-2012, comparativement à un déficit de 3,7 M\$ en 2010-2011. Cette variation à la hausse de 24,9 M\$ s'explique notamment par une sortie de fonds extraordinaire et non récurrente en 2010-2011 pour le règlement du dossier Norbourg;
- La Société de financement des infrastructures locales du Québec prévoit un déficit de 38,4 M\$ pour l'exercice financier 2011-2012 comparativement à un déficit prévu de 18,5 M\$ en 2010-2011. Cette détérioration du déficit de 19,9 M\$ s'explique essentiellement par le versement en 2011-2012 de la majorité des dernières subventions du ministère des Transports en lien avec le Plan d'investissements 2005-2010;
- Financement-Québec présente un excédent de 32,0 M\$ en 2011-2012 comparativement à un excédent de 48,1 M\$ en 2010-2011. La diminution des résultats prévus de 16,1 M\$ s'explique par la hausse anticipée des taux d'intérêt sur les éléments de passif portant intérêts à taux variables, ainsi que par le fait que la prévision pour 2011-2012 n'anticipe pas d'économies ponctuelles sur frais d'émissions analogues à celles enregistrées en 2010-2011.

Résultats en 2011-2012 des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats Nets	Résultats probables	
Autorité des marchés financiers	113,8	92,6	21,2	(3,7)	24,9
Société de financement des infrastructures locales du Québec	758,5	796,9	(38,4)	(18,5)	(19,9)
Financement-Québec	847,0	815,0	32,0	48,1	(16,1)
Autres organismes ²	16 787,6	16 822,5	(34,9)	58,1	(93,0)
Résultats avant les ajustements de la consolidation	18 506,9	18 527,0	(20,1)	84,0	(104,1)

¹ Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 5.3.

² Incluant, entre autres, la Régie de l'assurance maladie du Québec dont les revenus et les dépenses s'établissent à 9 312,8 M\$.

5. LES RÉSULTATS DU FONDS DES GÉNÉRATIONS EN 2011-2012

Les résultats prévus du Fonds des générations présentent un surplus de 940,0 M\$ pour l'exercice financier 2011-2012, comparativement à 732,0 M\$ en 2010-2011, soit une amélioration de 208,0 M\$ qui s'explique principalement par une augmentation des revenus des placements prévus.

Résultats en 2011-2012 du Fonds des générations

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Fonds des générations	940,0	-	940,0	732,0	208,0
Résultats avant les ajustements de la consolidation	940,0	-	940,0	732,0	208,0

6. LES RÉSULTATS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION EN 2011-2012

Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation présentent un déficit de 25,0 M\$, avant les ajustements de la consolidation pour l'exercice financier 2011-2012, comparativement à un déficit de 52,0 M\$ en 2010-2011, soit une amélioration de 27,0 M\$.

Résultats en 2011-2012 des entités des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation¹

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats nets	Résultats probables	
Réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation	36 280,0	36 305,0	(25,0)	(52,0)	27,0
Résultats avant les ajustements de la consolidation	36 280,0	36 305,0	(25,0)	(52,0)	27,0

¹ Les listes des entités appartenant aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentées aux annexes 5.5 et 5.6.

ANNEXE 5.1

CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES ET DES ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses par rapport à 2010-2011.

Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

Développement durable, Environnement et Parcs

(-) Pour 2011-2012, les activités de la Société des parcs de sciences naturelles du Québec ont été intégrées à celles de la Société des établissements de plein air du Québec.

Éducation, Loisir et Sport

(+) L'Institut national des mines a été ajouté.

Finances

(+) Le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) a été ajouté.

Revenu

(+) Pour 2011-2012, l'Agence du revenu du Québec a été ajoutée.

(-) À compter de 2011-2012, les actifs et les passifs du Fonds de perception, du Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu et du Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu ont été transférés à l'Agence du revenu du Québec.

Santé et Services sociaux

(+) Le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux ont été intégrés.

Transports

(+) Le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) a été ajouté.

(-) Les activités du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, du Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun et du Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports ont été intégrées au Fonds des réseaux de transport terrestre.

ANNEXE 5.1 (suite)

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, deux nouveaux comptes spécifiques ont été ajoutés par rapport à l'exercice précédent, soit :

- Le Compte pour le soutien à l'Orchestre symphonique de Montréal, au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, constitué spécifiquement pour permettre au ministère de comptabiliser les sommes versées par la Société des loteries du Québec pour le financement des opérations courantes de l'Orchestre symphonique de Montréal;
- Le Compte pour les coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile, au ministère de la Santé et des Services sociaux, constitué spécifiquement pour permettre au ministère de comptabiliser les sommes versées par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le remboursement des coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile.

Douze nouvelles demandes d'utilisation au compte général Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux ont été approuvées, soit aux portefeuilles « Justice », « Développement durable, Environnement et Parcs », « Emploi et Solidarité sociale », « Finances », « Ressources naturelles et Faune », « Santé et Services sociaux », « Sécurité publique » et « Transports ».

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

Un établissement du réseau de la santé et des services sociaux n'apparaît plus au Budget de dépenses 2011-2012 par rapport à l'exercice 2010-2011 :

- Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée de St-Andrew-de-Father-Dowd-et-de-St-Margaret a été intégré au Centre de santé et de services sociaux Cavendish.

ANNEXE 5.2

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de développement régional	60,0	60,0	-	-
	60,0	60,0	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	0,7	0,7	-	-
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	-	-	-	-
Fonds du service aérien gouvernemental	55,7	55,2	0,5	0,8
Fonds relatif à la tempête de verglas	13,2	13,2	-	-
	69,6	69,1	0,5	0,8
Culture, Communications et Condition féminine				
Fonds du patrimoine culturel québécois	10,2	25,9	(15,7)	(2,4)
	10,2	25,9	(15,7)	(2,4)
Développement durable, Environnement et Parcs				
Fonds vert	359,9	512,2	(152,3)	2,2
	359,9	512,2	(152,3)	2,2
Développement économique, Innovation et Exportation				
Fonds du développement économique	348,3	348,3	-	-
	348,3	348,3	-	-
Éducation, Loisir et Sport				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	49,5	43,4	6,1	21,8
	49,5	43,4	6,1	21,8
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	24,9	25,4	(0,5)	(2,7)
Fonds de développement du marché du travail	1 095,1	1 127,8	(32,7)	2,8
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	3,3	3,3	-	0,1
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21,0	21,0	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	22,7	23,6	(0,9)	(1,6)
	1 167,0	1 201,1	(34,1)	(1,4)

ANNEXE 5.2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Famille et Aînés				
Fonds de soutien aux proches aidants	15,0	14,9	0,1	0,1
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15,0	15,0	-	-
	30,0	29,9	0,1	0,1
Finances				
Fonds de financement	1 119,4	1 092,7	26,7	36,4
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	-	-	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	1,3	1,1	0,2	0,3
Fonds relatif à l'administration fiscale	810,0	810,0	-	-
	1 930,7	1 903,8	26,9	36,7
Justice				
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	22,0	16,7	5,3	(0,2)
Fonds des registres du ministère de la Justice	27,7	23,0	4,7	6,8
	49,7	39,7	10,0	6,6
Ressources naturelles et Faune				
Fonds d'information foncière	124,4	96,0	28,4	35,4
Fonds d'information géographique	5,0	5,3	(0,3)	(0,3)
Fonds du patrimoine minier	20,0	15,2	4,8	7,1
Fonds forestier	264,2	278,9	(14,7)	(12,6)
	413,6	395,4	18,2	29,6
Revenu				
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	-	-	-	-
Fonds de perception	-	-	-	(13,1)
Fonds des pensions alimentaires*	1,2	1,2	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	-	-	-	-
	1,2	1,2	-	(13,1)
Santé et Services sociaux				
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	575,0	575,0	-	-
Fonds de l'assurance médicaments	3 169,0	3 169,0	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20,0	20,0	-	-
	3 764,0	3 764,0	-	-

ANNEXE 5.2 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Sécurité publique				
Fonds des services de police	505,5	505,5	-	-
	505,5	505,5	-	-
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	129,0	131,2	(2,2)	(0,5)
	129,0	131,2	(2,2)	(0,5)
Transports				
Fonds de gestion de l'équipement roulant	103,1	103,1	-	0,5
Fonds de la sécurité routière	10,1	8,3	1,8	2,2
Fonds des réseaux de transport terrestre	2 820,4	2 515,7	304,7	519,3
	2 933,6	2 627,1	306,5	522,0
Total avant les ajustements de la consolidation	11 821,9	11 657,9	164,0	602,3

* Ce fonds effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 5.3

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Immobilière SHQ	189,8	193,9	(4,1)	(10,3)
Société d'habitation du Québec	831,1	831,1	-	-
Société québécoise d'assainissement des eaux	7,9	7,9	-	-
	1 028,8	1 032,9	(4,1)	(10,3)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	15,4	17,0	(1,6)	(1,3)
La Financière agricole du Québec	796,0	808,3	(12,3)	7,3
	811,4	825,3	(13,9)	6,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Centre de services partagés du Québec	630,0	646,2	(16,2)	(6,0)
Infrastructure Québec	12,4	12,4	-	-
Services Québec	93,7	91,4	2,3	4,9
Société immobilière du Québec	700,5	700,5	-	9,4
	1 436,6	1 450,5	(13,9)	8,3
Conseil exécutif				
Centre de la francophonie des Amériques	2,5	2,8	(0,3)	-
	2,5	2,8	(0,3)	-
Culture, Communications et Condition féminine				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	86,4	86,9	(0,5)	(0,6)
Conseil des arts et des lettres du Québec	88,4	88,6	(0,2)	(0,3)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	31,0	34,5	(3,5)	(3,5)
Musée d'Art contemporain de Montréal	11,3	12,0	(0,7)	(0,2)
Musée de la Civilisation	28,6	29,0	(0,4)	(1,0)
Musée national des beaux-arts du Québec	17,9	19,5	(1,6)	0,3
Régie du cinéma	10,8	5,3	5,5	6,7
Société de développement des entreprises culturelles	69,4	70,1	(0,7)	(1,0)
Société de la Place des Arts de Montréal	36,2	36,4	(0,2)	(0,2)
Société de télédiffusion du Québec	75,3	75,9	(0,6)	(0,4)
Société du Grand Théâtre de Québec	9,6	9,9	(0,3)	(0,5)
	464,9	468,1	(3,2)	(0,7)
Développement durable, Environnement et Parcs				
Société des établissements de plein air du Québec	125,2	123,8	1,4	1,0
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	-	-	-	2,2
Société québécoise de récupération et de recyclage	48,6	48,7	(0,1)	3,2
	173,8	172,5	1,3	6,4

ANNEXE 5.3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement économique, Innovation et Exportation				
Centre de recherche industrielle du Québec	32,4	32,4	-	(0,2)
Fonds de la recherche en santé du Québec	104,0	104,0	-	(2,7)
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	58,5	59,3	(0,8)	(1,8)
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	52,8	56,1	(3,3)	(1,7)
Investissement Québec	-	-	-	40,7
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,5	6,0	(0,5)	(0,9)
	253,2	257,8	(4,6)	33,4
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	34,5	34,7	(0,2)	(0,5)
Institut national des mines	0,6	0,6	-	0,1
	35,1	35,3	(0,2)	(0,4)
Emploi et Solidarité sociale				
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	25,1	24,8	0,3	0,4
	25,1	24,8	0,3	0,4
Finances				
Autorité des marchés financiers	113,8	92,6	21,2	(3,7)
Bureau de décision et de révision	2,0	2,2	(0,2)	(0,3)
Financement-Québec	847,0	815,0	32,0	48,1
Institut de la statistique du Québec	28,0	30,6	(2,6)	(1,9)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	758,5	796,9	(38,4)	(18,5)
	1 749,3	1 737,3	12,0	23,7
Justice				
Commission des services juridiques	132,9	144,0	(11,1)	(13,5)
Fonds d'aide aux recours collectifs	1,1	2,0	(0,9)	1,5
Office des professions du Québec	8,3	9,0	(0,7)	(1,3)
Société québécoise d'information juridique	13,4	13,2	0,2	0,1
Tribunal administratif du Québec	31,3	31,3	-	(0,8)
	187,0	199,5	(12,5)	(14,0)
Relations internationales				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	3,1	3,1	-	(0,2)
Office Québec-Monde pour la jeunesse	4,5	4,5	-	-
	7,6	7,6	-	(0,2)

Renseignements supplémentaires

ANNEXE 5.3 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Ressources naturelles et Faune				
Agence de l'efficacité énergétique	158,3	158,3	-	-
Fondation de la faune du Québec	7,2	8,1	(0,9)	0,5
Régie de l'énergie	12,9	12,8	0,1	(0,5)
Société de développement de la Baie-James	19,5	19,2	0,3	0,7
Société nationale de l'amiante	-	-	-	-
	197,9	198,4	(0,5)	0,7
Revenu				
Agence du revenu du Québec	1 055,3	1 055,3	-	-
	1 055,3	1 055,3	-	-
Santé et Services sociaux				
Corporation d'hébergement du Québec	178,1	163,1	15,0	16,2
Corporation d'urgences-santé	110,3	110,3	-	-
Héma-Québec	345,9	345,9	-	-
Institut national de santé publique du Québec	34,3	34,3	-	(0,4)
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	12,5	12,5	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	9 312,8	9 312,8	-	-
	9 993,9	9 978,9	15,0	15,8
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	29,5	29,5	-	0,7
École nationale des pompiers du Québec	2,2	2,2	-	-
	31,7	31,7	-	0,7
Tourisme				
Régie des installations olympiques*	37,5	40,6	(3,1)	(1,1)
Société du Centre des congrès de Québec	21,8	23,8	(2,0)	0,3
Société du Palais des congrès de Montréal	61,3	62,2	(0,9)	(0,2)
	120,6	126,6	(6,0)	(1,0)
Transports				
Agence métropolitaine de transport*	363,6	358,4	5,2	7,7
Commission de la capitale nationale du Québec	17,4	17,4	-	-
Société de l'assurance automobile du Québec	254,4	254,4	-	-
Société des traversiers du Québec	107,0	107,5	(0,5)	(0,5)
	742,4	737,7	4,7	7,2

ANNEXE 5.3 (suite)**Résultats des organismes autres que budgétaires**

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
<hr/>				
Travail				
Commission des lésions professionnelles	56,0	55,9	0,1	0,3
Commission des normes du travail	62,9	60,0	2,9	3,5
Commission des relations du travail	14,8	15,0	(0,2)	0,8
Régie du bâtiment du Québec	56,1	53,0	3,1	3,4
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	189,8	183,9	5,9	8,0
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total avant les ajustements de la consolidation	18 506,9	18 527,0	(20,1)	84,0

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 5.4

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de stimulation de l'infrastructure	102,2	64,3	37,9	(41,1)
Programme d'infrastructures de loisirs	11,2	8,3	2,9	(2,8)
Programme d'infrastructures 2000-2007	-	-	-	4,8
Programme d'infrastructures 2005	81,2	84,6	(3,4)	(4,9)
Projets d'infrastructures 2008	268,8	258,1	10,7	(66,4)
	463,4	415,3	48,1	(110,4)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6,1	6,1	-	-
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	175,4	175,4	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,3	3,3	-	-
Programme d'aide ponctuelle aux éleveurs de chevaux Standardbred	0,1	0,1	-	(1,3)
	184,9	184,9	-	(1,3)
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	0,7	(0,7)	(1,7)
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,1	-	(0,1)
	0,1	0,8	(0,7)	(1,8)
Culture, Communications et Condition féminine				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	0,9	0,8	0,1	0,4
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	0,8	0,9	(0,1)	(0,2)
Fonds de stimulation de l'infrastructure	31,4	31,4	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	0,4
Projets d'infrastructures 2008	6,5	6,5	-	-
Soutien à l'Orchestre symphonique de Montréal	8,5	8,5	-	-
	48,1	48,1	-	0,6

ANNEXE 5.4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement durable, Environnement et Parcs				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	2,0	3,1	(1,1)	(1,1)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,6	1,7	(0,1)	(0,3)
	<u>3,6</u>	<u>4,8</u>	<u>(1,2)</u>	<u>(1,4)</u>
Développement économique, Innovation et Exportation				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	0,5	-	-
Programme d'infrastructure du savoir	31,4	99,4	(68,0)	(2,6)
	<u>31,9</u>	<u>99,9</u>	<u>(68,0)</u>	<u>(2,6)</u>
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	26,4	26,4	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	8,8	8,8	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	4,9	4,9	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	1,6	(0,8)	(0,6)
Programme d'infrastructure du savoir	26,2	26,2	-	-
	<u>67,1</u>	<u>67,9</u>	<u>(0,8)</u>	<u>(0,6)</u>
Emploi et Solidarité sociale				
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	13,3	13,3	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,1	-	-
	<u>13,4</u>	<u>13,4</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Finances				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,4	(0,1)	(0,1)
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	463,6	463,6	-	-
	<u>463,9</u>	<u>464,0</u>	<u>(0,1)</u>	<u>(0,1)</u>
Immigration et Communautés culturelles				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4,1	4,1	-	-
	<u>4,1</u>	<u>4,1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

ANNEXE 5.4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,5	0,5	-	-
Fonds d'investissement du Canada pour le renouvellement de l'Aide juridique	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,5	0,5	-	-
Relations internationales				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,4	-	-
	0,4	0,4	-	-
Ressources naturelles et Faune				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	1,6	(1,6)	0,5
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	7,7	7,8	(0,1)	0,1
Maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresources	-	-	-	-
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	-	-	-	-
	7,7	9,4	(1,7)	0,6
Revenu				
Gestion de la taxe sur les produits et services	145,0	145,0	-	-
	145,0	145,0	-	-
Santé et Services sociaux				
Coûts des services de santé occasionnés par les accidents d'automobile	114,9	114,9	-	-
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	10,1	12,1	(2,0)	(0,4)
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	40,0	36,5	3,5	(25,0)
	217,0	215,5	1,5	(25,4)

ANNEXE 5.4 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2011-2012			2010-2011
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	6,0	6,0	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	4,7	4,7	-	-
Financement du programme conjoint de protection civile	1,0	0,8	0,2	0,1
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	5,7	3,1	2,6	(2,0)
	20,4	17,6	2,8	(1,9)
Transports				
Financement des immobilisations aéroportuaires	5,8	5,8	-	-
Financement des infrastructures ferroviaires	9,5	9,5	-	-
Fonds de stimulation de l'infrastructure	6,1	6,1	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,3	0,7	0,6	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	-	-	-	-
	22,7	22,1	0,6	-
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	2,7	2,7	-	0,1
	2,7	2,7	-	0,1
Total avant les ajustements de la consolidation	1 696,8	1 716,4	(19,6)	(144,4)

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 5.5

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Agences et autres instances régionales¹ :

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Agence de la santé et des services sociaux de Laval
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-St-Jean
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James²
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Établissements publics¹ :

Centre André-Boudreau
Centre d'accueil Dixville inc.
Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
Centre de réadaptation de la Gaspésie (Le)
Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay—Lac-Saint-Jean
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est
Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience physique le Bouclier
Centre de réadaptation Estrie inc.
Centre de réadaptation Interval
Centre de réadaptation La Maison
Centre de réadaptation la Myriade
Centre de réadaptation Lisette-Dupras
Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
Centre de santé et de services sociaux Cavendish

¹ Les entités du réseau de la santé et des services sociaux ont une année financière qui se termine le 31 mars.

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 5.5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux Champlain
Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau
Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord
Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle
Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil
Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-Lasalle
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite
Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs
Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Côte-de-Gaspé
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
Centre de santé et de services sociaux de la Minganie
Centre de santé et de services sociaux de la Mitis
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est
Centre de santé et de services sociaux de Laval
Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan
Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
Centre de santé et de services sociaux de Matane
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Centre de santé et de services sociaux de Papineau
Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier
Centre de santé et de services sociaux de Portneuf
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette

ANNEXE 5.5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel
Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles
Centre de santé et de services sociaux de Témiscaming-et-de-Kipawa
Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
Centre de santé et de services sociaux de Thérèse De Blainville
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Centre de santé et de services sociaux des Basques
Centre de santé et de services sociaux des Collines
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux des Îles
Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut
Centre de santé et de services sociaux des Sommets
Centre de santé et de services sociaux des Sources
Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
Centre de santé et de services sociaux Drummond
Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
Centre de santé et de services sociaux du Granit
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue
Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Pontiac
Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun
Centre de santé et de services sociaux du Suroît
Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
Centre de santé et de services sociaux – Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Centre de santé et de services sociaux la Pommeraie
Centre de santé et de services sociaux les Eskers de l'Abitibi
Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine
Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher
Centre de santé et de services sociaux Pierre-De Saurel
Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska

ANNEXE 5.5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé Inuulitsivik
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
Centre de soins prolongés Grace Dart / Grace Dart Extended Care Centre
Centre Dollard-Cormier (Le)
Centre du Florès
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Centre hospitalier de St. Mary
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Centre hospitalier universitaire de Québec
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Centre Jean-Patrice-Chiasson/Maison Saint-Georges (Le)
Centre Jellinek
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (C.J.A.T.)
Centre jeunesse de l'Estrie
Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Le)
Centre jeunesse de la Montérégie
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de Montréal (Le)
Centre jeunesse de Québec
Centre jeunesse des Laurentides
Centre jeunesse du Bas-St-Laurent
Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Le)
Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles
Centre Miriam
Centre Montérégien de réadaptation
Centre Normand
Centre Notre-Dame de l'Enfant (Sherbrooke) Inc.
Centre régional de réadaptation La Ressource
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James²
Centre universitaire de santé McGill
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Les)
Centres jeunesse de Lanaudière (Les)
Centres jeunesses de l'Outaouais (Les)
CHSLD Juif de Montréal
Clair Foyer Inc.
CLSC Naskapi
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²
Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (La)
Corporation du Centre hospitalier gériatrique Maimonides (La)
Corporation du Centre hospitalier Pierre-Janet (La)
CRDI Normand-Laramée

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 5.5 (suite)

ENTITÉS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut
Hôpital Charles Lemoyne
Hôpital Chinois de Montréal (1963) (L')
Hôpital Douglas
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hôpital Général Juif Sir Mortimer B. Davis (L')
Hôpital Jeffery Hale - Saint Brigid's
Hôpital Juif de réadaptation
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Hôpital Mont-Sinaï
Hôpital Rivière-des-Prairies
Hôpital Santa Cabrini
Hôtel-Dieu de Lévis
Institut Canadien-Polonais du Bien-être Inc.
Institut de cardiologie de Montréal
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut de réadaptation Gingras-Lyndsay-de-Montréal
Institut Nazareth et Louis-Braille
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut Raymond-Dewar
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Institut universitaire en santé mentale de Québec
La Résidence de Lachute
Pavillon du Parc Inc.
Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
Services de réadaptation L'Intégrale
Virage, Réadaptation en alcoolisme et toxicomanie (Le)

ANNEXE 5.6

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION¹

Commissions scolaires :

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire Crie
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

¹ Les entités des réseaux de l'éducation ont une année financière qui se termine le 30 juin, à l'exception de l'Université du Québec et de ses constituantes dont l'année financière se termine le 31 mai.

ANNEXE 5.6 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Commissions scolaires (suite) :

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Shores
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire Kativik
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire Western Québec

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) :

Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep d'Ahuntsic
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby – Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de l'Outaouais
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou

ANNEXE 5.6 (suite)

ENTITÉS DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) (suite) :

Cégep de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rosemont
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de St-Félicien
Cégep de St-Hyacinthe
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Édouard Montpetit
Cégep François-Xavier Garneau
Cégep Gérard-Godin
Cégep John Abbott
Cégep Lionel Groulx
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain Regional College of General and Vocational Education
Collège d'Alma
Collège Dawson
Collège Héritage
Collège Shawinigan
Vanier College of General and Vocational Education

Université du Québec et ses universités constituantes :

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais

Source : Contrôleur des finances, Annexe 3 – Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation du gouvernement, version préliminaire au 16 février 2011.

ANNEXE 5.7

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Hydro-Québec^{*}

Loto-Québec

Société des alcools du Québec

Société générale de financement du Québec

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Cette entreprise effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

EN BREF

CHAPITRE 6

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2011-2012

Pour l'exercice 2011-2012, les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2010-2015 sont de 9 553,8 M\$, soit :

- 8 309,5 M\$ pour le maintien d'actifs ainsi que pour l'amélioration et le remplacement des infrastructures publiques, dont une somme de 4 413,2 M\$ pour le maintien d'actifs, de 1 532,1 M\$ pour la résorption du déficit d'entretien cumulé et de 2 364,2 M\$ pour l'amélioration et le remplacement;
- 1 244,3 M\$ pour le parachèvement des projets débutés avant le PQI 2007-2012.

En 2011-2012, le total des investissements publics, incluant les investissements en sus du PQI de 1 494,7 M\$ des ministères, des organismes budgétaires, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux, atteindra 11 048,5 M\$, soit une hausse de 741,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Le **PQI 2010-2015** entraînera des investissements de 44 555,8 M\$ sur cinq ans, dont :

- 39 811,4 M\$ pour le maintien d'actifs, incluant la résorption du déficit d'entretien cumulé et l'amélioration et le remplacement des infrastructures :
 - De ce montant, 28 611,3 M\$, soit 71,9 %, seront alloués au maintien d'actifs et au déficit d'entretien, dont la résorption prévue dans la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques (L.R.Q., c. M-1.2), sur une période de 15 ans.
- 4 744,4 M\$ pour le parachèvement de projets débutés avant le PQI 2007-2012, tels que :
 - Les autoroutes 20, 30, 35 et 50 ainsi que les routes 73/175, 73/173 et 185;
 - Des projets de transport en commun, dont le train de banlieue Corridor Nord-Est dans la région de Montréal et le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais;
 - L'ajout de lits en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Il s'agit d'une augmentation de 1 916,4 M\$ par rapport au PQI qui portait sur la période 2009-2014, soit une croissance de 4,5 %.

1. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS TOTAUX PRÉVUS EN 2011-2012

Les investissements publics totaux prévus en 2011-2012 incluent :

- Les investissements du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2010-2015, tels que présentés à l'annexe 6.1, soit ceux des secteurs suivants :
 - Le réseau routier, dont les investissements sont réalisés par le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT);
 - Le transport en commun, incluant les investissements de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) financés par le FORT;
 - Les infrastructures maritimes, réalisées par la Société des traversiers du Québec (STQ);
 - Le réseau de la santé et des services sociaux;
 - Les réseaux de l'éducation;
 - Les institutions culturelles ainsi que les organismes et les sociétés d'État de la culture;
 - Les infrastructures municipales;
 - Les logements sociaux, dont les investissements sont réalisés ou financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ);
 - La recherche;
 - Les établissements de détention, les postes de police de la Sûreté du Québec (SQ) et les palais de justice, dont les investissements sont réalisés par la Société immobilière du Québec (SIQ) pour le compte du ministère de la Justice et du ministère de la Sécurité publique;
 - Les laboratoires et les centres de recherche du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les campus de l'Institut de technologie agroalimentaire (La Pocatière et Saint-Hyacinthe), les barrages publics du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et les chemins forestiers du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
- Les investissements des organismes autres que budgétaires¹;
- Les investissements des fonds spéciaux, autres que ceux du réseau routier composant la majeure partie du FORT;
- Les investissements des ministères et des organismes budgétaires².

¹ Excluant les investissements de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) pour le secteur de la santé et des services sociaux qui sont inclus au PQI.

² Excluant les investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation associés à l'Institut de technologie agroalimentaire, aux laboratoires et centres de recherche qui sont inclus au PQI, ainsi que ceux associés aux barrages publics du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et aux chemins forestiers du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN 2011-2012

En 2011-2012, la prévision des investissements publics totaux s'établit à 11 048,5 M\$, en hausse de 741,2 M\$ par rapport à 2010-2011, soit une croissance de 7,2 %.

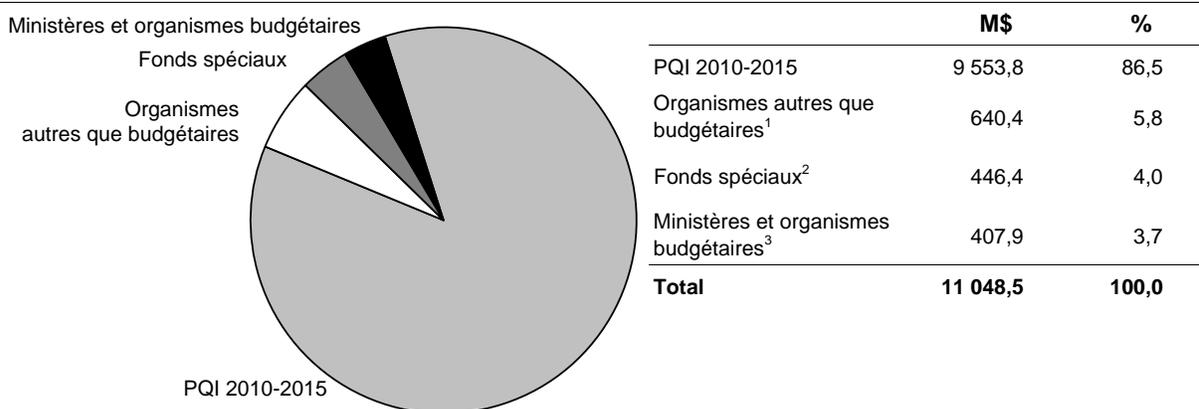
Les investissements prévus à l'exercice 2011-2012 du PQI s'élèvent à 9 553,8 M\$, incluant des investissements en parachèvement¹ de 1 244,3 M\$, ce qui correspond à 86,5 % des investissements totaux.

Le solde des investissements de 1 494,7 M\$ se répartit entre :

- Les organismes autres que budgétaires, 640,4 M\$;
- Les fonds spéciaux, 446,4 M\$;
- Les ministères et les organismes budgétaires, 407,9 M\$.

Répartition des investissements publics prévus en 2011-2012

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)



¹ Incluant les investissements de l'AMT qui ne sont pas financés par le FORT et excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des organismes et des sociétés d'État de la culture ainsi que de la STQ qui sont inclus au PQI. Les investissements de la SIQ effectués pour le compte du ministère de la Justice (palais de justice) et du ministère de la Sécurité publique (établissements de détention et postes de police de la SQ) sont également exclus.

² Excluant les investissements du FORT qui sont inclus au PQI.

³ Excluant la partie des investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui sont inclus au PQI.

¹ Les projets d'investissement au titre du parachèvement correspondent aux projets amorcés avant la mise en œuvre du PQI 2007-2012, annoncé en octobre 2007.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR CATÉGORIE

Les investissements du PQI de 9 553,8 M\$ pour l'exercice 2011-2012, représentent une hausse de 618,9 M\$ et se répartissent de la façon suivante :

- 5 945,3 M\$ pour le maintien d'actifs, ce qui correspond à une hausse de 501,3 M\$ par rapport à 2010-2011. Ce montant inclut 1 532,1 M\$ pour la résorption du déficit d'entretien;
- 3 608,5 M\$ pour l'amélioration, le remplacement et le parachèvement des actifs, soit 117,6 M\$ de plus qu'en 2010-2011. Ce montant inclut 570,7 M\$ pour les nouvelles initiatives et 1 244,3 M\$ pour le parachèvement des projets débutés avant le PQI 2007-2012.

À cela s'ajoutent les autres investissements de 1 494,7 M\$ réalisés par les ministères, les organismes budgétaires, les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux.

Évolution des investissements publics en immobilisations

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2007-2008 ^R	2008-2009 ^R	2009-2010 ^R	2010-2011	2011-2012
Maintien d'actifs ¹	3 074,6	4 482,8	4 986,6	5 444,0	5 945,3
Amélioration et remplacement ²	1 939,7	2 155,9	2 824,4	3 490,9	3 608,5
Total PQI	5 014,3	6 638,7	7 811,0	8 934,9	9 553,8
Ministères et organismes budgétaires ³ , organismes autres que budgétaires ⁴ et fonds spéciaux ⁵	833,0	1 035,4	1 280,2	1 372,4	1 494,7
Total	5 847,3	7 674,1	9 091,2	10 307,3	11 048,5

^R Réalisé.

¹ Incluant la résorption du déficit d'entretien cumulé.

² Incluant le parachèvement.

³ Excluant la partie des investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui sont inclus au PQI.

⁴ Incluant les investissements de l'AMT qui ne sont pas financés par le FORT et excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des organismes et des sociétés d'État de la culture ainsi que de la STQ qui sont inclus au PQI. Les investissements de la SIQ effectués pour le compte du ministère de la Justice (palais de justice) et du ministère de la Sécurité publique (établissements de détention et postes de police de la SQ) sont également exclus. Tous les investissements exclus de cette rubrique sont intégrés au PQI.

⁵ Excluant une partie des investissements du FORT qui sont intégrés au PQI.

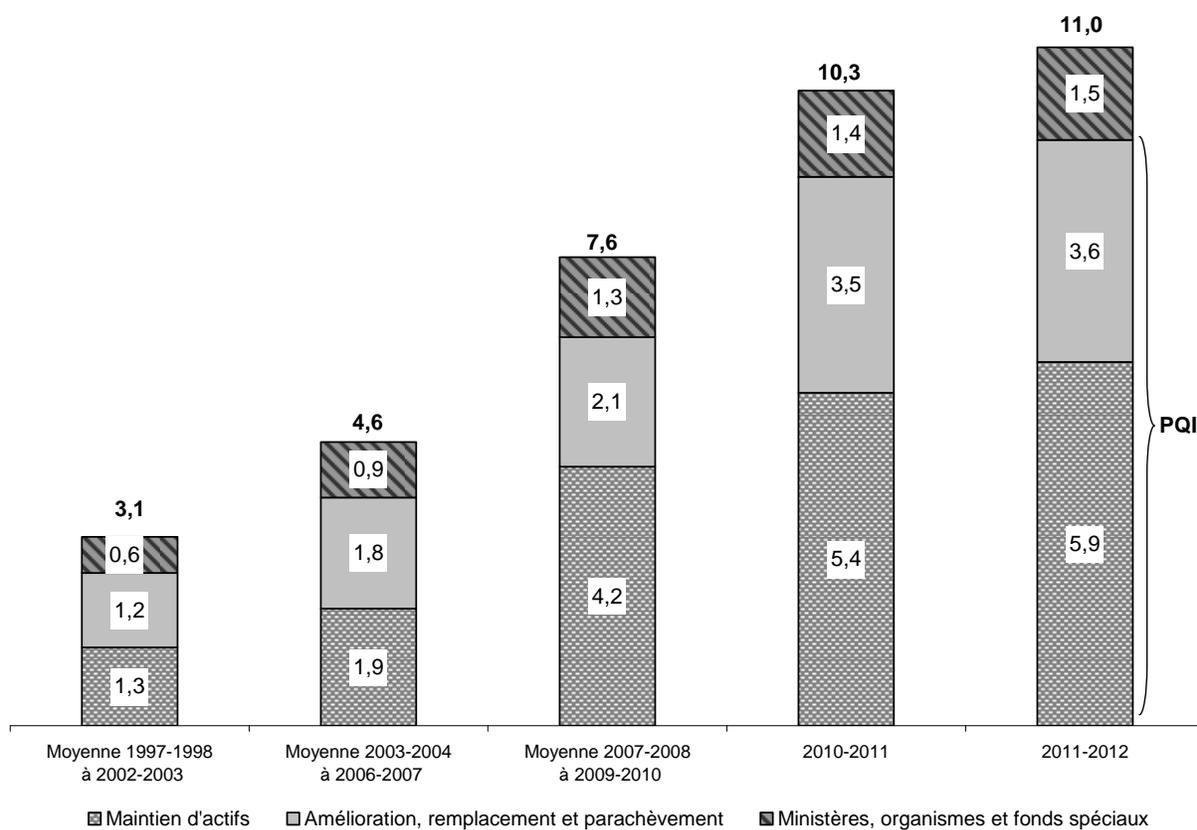
ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

En 2011-2012, les investissements publics totaux atteignent 11 048,5 M\$, soit plus du triple du niveau annuel moyen d'investissements de 3 065,3 M\$ réalisés entre 1997-1998 et 2002-2003.

Au chapitre du maintien d'actifs, les investissements atteignent 5 945,3 M\$ en 2011-2012, soit plus de quatre fois les investissements annuels moyens de la période 1997-1998 à 2002-2003.

Évolution des investissements publics en immobilisations

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars)



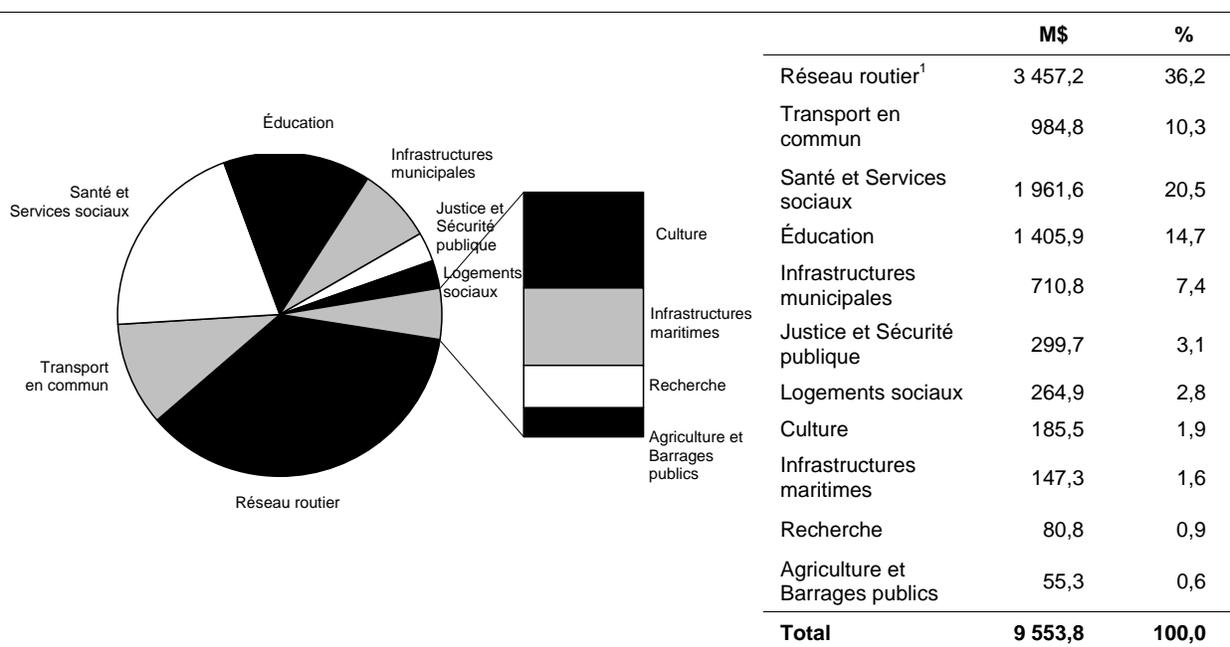
2. LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES EN 2011-2012

INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS

Les investissements prévus au PQI sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les organismes concernés. Essentiellement, la contribution du gouvernement prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle de leur service de dette. Toutefois, dans le cas des immobilisations des palais de justice, des postes de police de la SQ et des établissements de détention, la contribution gouvernementale se traduit par des loyers versés à la SIQ.

Investissements publics par secteurs prévus au PQI en 2011-2012

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)



¹ Incluant 60,9 M\$ pour la bonification du Plan Nord prévu au dépôt du Budget 2011-2012.

Réseau routier

En 2011-2012, les investissements prévus par le FORT, incluant les partenariats public-privé, s'élèvent à 3 457,2 M\$¹ comparativement à 3 416,5 M\$ en 2010-2011, en hausse de 40,7 M\$.

Des enveloppes totalisant 2 309,9 M\$ sont prévues pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien des chaussées et des structures. En ce qui concerne les grands projets routiers, on retrouve un montant de 1 147,3 M\$¹, notamment pour les travaux sur les autoroutes 20, 30, 35 et 50, les routes 73/175, 73/173 et 185, ainsi que le Plan Nord.

¹ Incluant 60,9 M\$ pour la bonification du Plan Nord prévu au dépôt du Budget 2011-2012.

Ces montants représentent les investissements assumés par le Québec. À ces sommes, il faut ajouter la contribution des autres partenaires, notamment celle du gouvernement fédéral liée aux ententes conclues avec le Québec, tel que le Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) qui prévoit des investissements de près de 74,0 M\$ d'ici le 31 octobre 2011.

Transport en commun

En 2011-2012, les investissements prévus sont de 984,8 M\$, pour certains projets de l'AMT reliés à la mise en service du train de banlieue du Corridor Nord-Est dans la région de Montréal, au remplacement des voitures de métro de Montréal et aux phases 2 et 3 du programme de rénovation des systèmes du métro. À cela s'ajoute le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais (STO).

En plus des investissements prévus au PQI, une somme de 175,0 M\$ provenant de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) est disponible aux organismes de transport en commun pour le financement d'investissements en 2011-2012.

Également, une somme de 170,0 M\$, en provenance du Fonds vert, sera disponible aux organismes de transport en commun en 2011-2012 pour le financement de dépenses visant l'amélioration des services de transport collectif.

C'est donc un investissement total de 1 329,8 M\$ qui est prévu pour le transport en commun en 2011-2012.

Infrastructures maritimes

Les investissements prévus en 2011-2012 sont de 147,3 M\$. Le gouvernement investit notamment pour le remplacement de certains navires de la flotte de la STQ, dont 48,0 M\$ pour le N.M. Camille-Marcoux, 28,0 M\$ pour le N.M. Lucien-L. et 28,0 M\$ pour le N.M. Radisson.

Santé et Services sociaux

En 2011-2012, la prévision de l'ensemble des investissements dans le secteur de la santé et des services sociaux s'élève à 1 961,6 M\$, dont 1 070,0 M\$ pour le maintien d'actifs. Par ailleurs, le gouvernement prévoit investir notamment pour la modernisation du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), pour le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), pour l'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis, pour le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) (Hôtel-Dieu de Québec), pour le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, pour l'urgence de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, pour les urgences des différents établissements du réseau et afin de poursuivre l'ajout de lits en CHSLD.

Éducation

Les investissements prévus dans ce secteur s'élèvent à 1 405,9 M\$ en 2011-2012, dont 78,0 % sera consacré au maintien d'actifs et à la résorption du déficit d'entretien.

En 2011-2012, le gouvernement ajoute une somme de 276,3 M\$ afin de permettre le démarrage de nouveaux projets, dont l'agrandissement, le réaménagement et la construction d'établissements d'enseignement, notamment afin de combler une partie des besoins découlant de la mesure de réduction du ratio maître-élèves dans le cadre de la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires.

Aux sommes investies par le Québec s'ajoute notamment une contribution fédérale de près de 30,0 M\$ liée au Programme d'infrastructure du savoir et au Programme d'infrastructure de loisirs pour des projets qui seront réalisés avant le 31 octobre 2011.

Culture

Les investissements prévus en 2011-2012 sont évalués à 185,5 M\$. Une somme de 120,2 M\$, dont 109,2 M\$ en maintien d'actifs, est investie au chapitre des équipements culturels, du patrimoine bâti, du patrimoine religieux et de la Politique de la lecture et du livre. Les organismes et sociétés d'État de la culture prévoient réaliser des investissements de 65,3 M\$, dont 47,0 M\$ pour le maintien de leurs actifs.

Les équipements culturels bénéficient, entre autres, d'une contribution fédérale de près de 8,0 M\$ provenant du programme du FSI pour des projets qui seront réalisés avant le 31 octobre 2011.

Infrastructures municipales

En 2011-2012, les prévisions d'investissements s'élèvent à 710,8 M\$. De ce montant, 520,2 M\$ sont prévus pour des travaux relatifs au maintien et à la mise aux normes des infrastructures d'eau comme les stations de traitement de l'eau potable, les stations d'assainissement des eaux usées et les réseaux souterrains et 190,6 M\$ pour des infrastructures de soutien au développement local et régional. Ces montants représentent uniquement les investissements assumés par le Québec.

Ce secteur bénéficie également de contributions fédérales de 604,8 M\$ auxquelles s'ajoutent des contributions de 630,7 M\$ provenant des partenaires du secteur municipal.

Logements sociaux

En 2011-2012, les investissements prévus dans ce secteur s'établissent à 264,9 M\$. Une somme de 100,6 M\$ est prévue pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien et de 164,3 M\$ pour poursuivre la réalisation de nouveaux logements sociaux.

Recherche

Les investissements prévus en 2011-2012 s'élèvent à 80,8 M\$. Le Québec prévoit poursuivre les engagements découlant de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui vise à appuyer le Programme de soutien à la recherche et les projets en cofinancement avec la Fondation canadienne pour l'innovation.

Justice et Sécurité publique

En 2011-2012, les investissements prévus par la SIQ dans ce secteur atteignent 299,7 M\$. Il s'agit d'une hausse de 132,9 M\$ par rapport à 2010-2011. Un investissement de 136,0 M\$ est alloué pour des travaux de construction de quatre établissements de détention. Une somme de 12,4 M\$ est également attribuée pour la construction de postes de police de la SQ à Mont-Laurier, Sainte-Agathe et Radisson.

Autres secteurs

- Les investissements prévus pour les infrastructures agricoles s'élèvent à 17,1 M\$ en 2011-2012;
- Les investissements prévus pour la modernisation des barrages publics s'élèvent à 38,2 M\$ en 2011-2012.

PRIORITÉ MAINTENUE À L'ÉGARD DU MAINTIEN D'ACTIFS

Le gouvernement poursuit en 2011-2012 les efforts visant à assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, tout en accordant une importance particulière à la résorption du déficit d'entretien.

Les investissements prévus en maintien d'actifs passent de 1 904,8 M\$ en moyenne pour la période allant de 2003-2004 à 2006-2007 à 5 945,3 M\$ en 2011-2012, soit une croissance annuelle moyenne de 19,1 %. De ce montant, 1 532,1 M\$ est consacré à la résorption du déficit d'entretien sur une période de 15 ans, tel que prévu dans la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques.

L'enveloppe de maintien d'actifs inclut notamment 2 309,9 M\$ pour la conservation et l'amélioration du réseau routier ainsi qu'un montant de 1 070,0 M\$ pour le réseau de la santé et des services sociaux et de 1 096,1 M\$ pour ceux de l'éducation.

Évolution des investissements en maintien d'actifs et en résorption du déficit d'entretien cumulé du PQI par secteurs

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Moyenne 2003-2004 à 2006-2007 ^R	2007-2008 ^R	2008-2009 ^R	2009-2010 ^R	2010-2011	2011-2012
Réseau routier	827,0	1 162,1	1 766,0	1 981,6	2 078,5	2 309,9
Transport en commun	119,6	217,9	226,4	285,3	289,4	560,1
Santé et Services sociaux	339,9	441,2	879,2	1 029,9	1 080,7	1 070,0 ¹
Éducation	488,2	820,2	1 064,7	1 087,4	1 076,6	1 096,1
Culture	93,7	76,8	146,8	157,4	234,5	156,2
Infrastructures municipales	-	294,7	261,0	289,2	487,4	520,2
Logements sociaux	26,2	36,8	102,3	105,3	96,6	100,6
Justice et Sécurité publique	10,2	24,1	32,8	29,2	67,0	81,6
Barrages publics et Agriculture	-	0,8	3,6	21,3	33,3	50,6
Total	1 904,8	3 074,6	4 482,8	4 986,6	5 444,0	5 945,3

Taux de croissance annuel moyen : 19,1 %

^R Réalisé.

¹ Une partie des sommes réservées à la résorption du déficit d'entretien, soit 75,0 M\$, a été affectée à des projets spécifiques en amélioration et remplacement, notamment pour les centres hospitaliers universitaires de Montréal.

3. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

En 2011-2012, les prévisions d'investissements des organismes autres que budgétaires totalisent 640,4 M\$, soit une hausse de 43,7 M\$, comparativement à 2010-2011 :

- Les investissements du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) s'élèvent à 148,9 M\$, notamment pour le développement du Réseau national intégré de radiocommunications (RENIR), pour la poursuite de l'implantation des phases SGR2 et SGR3 de la Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) et du Réseau intégré de télécommunication multimédia (RITM), ainsi que pour l'harmonisation des réseaux actuels du CSPQ et de Services Québec;
- Les investissements de la SIQ sont de 132,1 M\$, dont le Complexe scientifique à Québec;
- Le niveau prévu des investissements de l'Agence du revenu du Québec s'élève à 52,3 M\$ en 2011-2012, notamment pour la facturation obligatoire dans le secteur de la restauration (RESTO), la refonte des systèmes de l'impôt des particuliers et des sociétés, la modernisation et l'intégration du registre des entreprises du Québec, la prestation électronique de services aux citoyens et l'adaptation des systèmes pour le crédit d'impôt pour solidarité;
- Les investissements de la Société de l'assurance automobile du Québec sont de 48,9 M\$, notamment pour des travaux informatiques, dont le développement d'une offre de services électroniques pour les entreprises ayant un parc de véhicules;
- Les investissements de la Société des établissements de plein air du Québec s'élèvent à 45,1 M\$ et sont attribuables à des travaux de développement et de mise aux normes dans les parcs et les réserves fauniques sur l'ensemble du territoire;
- Les investissements de la Régie de l'assurance maladie du Québec s'élèvent à 33,1 M\$, notamment pour des travaux informatiques, dont ceux en lien avec le projet Dossier Santé Québec;
- Les investissements de la Régie des installations olympiques s'établissent à 19,6 M\$ en 2011-2012, soit une hausse de 11,6 M\$ par rapport à la période précédente et sont attribuables au maintien des installations olympiques et à la réparation et au remplacement d'équipements et de structures;
- Les investissements de la Commission de la capitale nationale du Québec s'établissent à 12,7 M\$ et sont attribuables notamment au chantier archéologique Cartier-Roberval et aux différentes phases de la promenade Samuel-De Champlain;
- Le solde des investissements en immobilisations attribuables aux autres organismes est de 147,7 M\$, en hausse de 69,5 M\$.

Investissements publics des organismes autres que budgétaires (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2011-2012	2010-2011	Variation
Centre de services partagés du Québec	148,9	166,8	(17,9)
Société immobilière du Québec ¹	132,1	136,5	(4,4)
Agence du revenu du Québec	52,3	94,3	(42,0)
Société de l'assurance automobile du Québec	48,9	49,3	(0,4)
Société des établissements de plein air du Québec	45,1	21,8	23,3
Régie de l'assurance maladie du Québec	33,1	34,5	(1,4)
Régie des installations olympiques	19,6	8,0	11,6
Commission de la capitale nationale du Québec	12,7	7,3	5,4
Autres organismes ²	147,7	78,2	69,5
Total	640,4	596,7	43,7

¹ Excluant les investissements de la SIQ effectués pour le compte du ministère de la Justice (palais de justice) et du ministère de la Sécurité publique (établissements de détention et postes de police de la SQ) qui sont inclus au PQI.

² Excluant les investissements de l'AMT, de la CHQ, de la SHQ, des organismes et des sociétés d'État de la culture ainsi que de la STQ qui sont inclus au PQI.

4. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES FONDS SPÉCIAUX

Les investissements prévus par les fonds spéciaux, excluant la partie affectée au réseau routier du FORT, totalisent 446,4 M\$ en 2011-2012, comparativement à 400,5 M\$ en 2010-2011, soit une croissance de 45,9 M\$:

- Les investissements du FORT, excluant la partie affectée au réseau routier, s'élèvent à 237,7 M\$ en 2011-2012 contre 228,3 M\$ en 2010-2011, soit une hausse de 9,4 M\$ et servent notamment à la mise en œuvre du nouveau réseau de parcs routiers;
- Les investissements du Fonds d'information foncière du ministère des Ressources naturelles et de la Faune s'élèvent à 50,0 M\$ en 2011-2012 contre 46,9 M\$ en 2010-2011, soit une hausse de 3,1 M\$. L'accroissement des investissements découle des projets technologiques de services en ligne, dont les travaux progresseront de façon significative, de même que des travaux de la réforme cadastrale;
- Le Fonds de gestion de l'équipement roulant du ministère des Transports investit 35,1 M\$ en 2011-2012 pour acquérir des véhicules et des équipements connexes afin d'alimenter le parc de ses clients, principalement le ministère des Transports;
- Le niveau prévu des investissements du Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'élève à 34,0 M\$ en 2011-2012. Il s'agit d'une augmentation de 9,6 M\$ par rapport à 2010-2011 qui s'explique notamment par la réalisation de projets liés aux activités de modernisation du ministère;
- Le Fonds des services de police du ministère de la Sécurité publique investit 20,7 M\$ en 2011-2012 contre 11,8 M\$ en 2010-2011. La hausse de 8,9 M\$ s'explique notamment par le renouvellement et l'acquisition de véhicules et par la réalisation du Système intégré de radiocommunications policières (SIRP);

- Les investissements du Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées s'élèvent à 18,1 M\$ en 2011-2012 contre 8,4 M\$ en 2010-2011, soit une hausse de 9,7 M\$. Ces investissements s'expliquent par la réalisation de la mise aux normes des ouvrages sur le pourtour du Lac Kénogami et de l'aménagement d'un seuil dans la Rivière aux Sables;
- Les investissements des autres fonds spéciaux totalisent 50,8 M\$ en 2011-2012 contre 45,0 M\$ en 2010-2011, ce qui représente une hausse de 5,8 M\$.

Investissements publics des fonds spéciaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2011-2012	2010-2011	Variation
Fonds des réseaux de transport terrestre ¹	237,7	228,3	9,4
Fonds d'information foncière	50,0	46,9	3,1
Fonds de gestion de l'équipement roulant	35,1	35,7	(0,6)
Fonds des technologies de l'information du MESS	34,0	24,4	9,6
Fonds des services de police	20,7	11,8	8,9
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	18,1	8,4	9,7
Autres fonds spéciaux	50,8	45,0	5,8
Total	446,4	400,5	45,9

¹ Excluant les investissements de la partie affectée au réseau routier du FORT qui sont prévus au PQI.

5. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Les prévisions d'investissements publics des ministères et des organismes budgétaires atteignent 407,9 M\$ en 2011-2012, comparativement à 375,2 M\$ en 2010-2011, soit une hausse de 32,7 M\$:

- Transports : le budget d'investissements de 88,0 M\$, en hausse de 15,3 M\$ par rapport à 2010-2011, permet principalement au ministère d'assumer ses besoins en terme d'infrastructures de transport maritime, aérien et terrestre. Cette hausse s'explique par une augmentation des investissements reliés aux infrastructures de transport aérien, y compris dans le nord du Québec. La hausse s'explique également par des investissements additionnels dans le transport ferroviaire;
- Sécurité publique : en 2011-2012, le budget d'investissements est de 44,8 M\$ dont 34,1 M\$ à la SQ. Le budget de la SQ est consacré notamment aux projets liés aux systèmes informatisés d'identification dactyloscopique et de photographies signalétiques, au SIRP et au renouvellement du parc automobile. Le solde de 10,7 M\$ est alloué au ministère pour l'implantation de SAGIR;
- Justice : le budget d'investissements s'établit à 33,8 M\$ en 2011-2012. La baisse de 9,1 M\$ par rapport à 2010-2011 est attribuable à l'évolution du développement du projet de système intégré d'information de justice;
- Ressources naturelles et Faune : le budget d'investissements du ministère des Ressources naturelles et de la Faune s'établit à 30,5 M\$ en 2011-2012, une hausse de 9,0 M\$ par rapport à 2010-2011. Les projets d'investissements concernent notamment les développements informatiques, l'acquisition d'équipements, tels que des véhicules, et des aménagements fauniques;

- Agriculture, Pêcheries et Alimentation : le budget d'investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'établit à 30,0 M\$ en 2011-2012, essentiellement pour la poursuite de la construction du laboratoire d'épidémiosurveillance et de pathologie animale de Saint-Hyacinthe;
- Conseil du trésor et Administration gouvernementale : le budget de 27,4 M\$ est essentiellement affecté à deux groupes de projets. Un montant de 20,6 M\$ est affecté à la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne. Un autre budget de 6,5 M\$ est prévu afin de pourvoir aux développements de projets en ressources informationnelles à la suite de l'intégration des activités du Fonds des technologies de l'information au Secrétariat du Conseil du trésor;
- Famille et Aînés : le budget d'investissements de 26,6 M\$ est presque consacré exclusivement à la réalisation du plan d'informatisation du ministère. Ces investissements s'inscrivent à l'intérieur des actions prévues en regard de l'objectif d'assurer la modernisation et l'optimisation de la prestation des services du Ministère;
- Les investissements en immobilisations des autres ministères s'établissent à 126,8 M\$, soit une hausse de 19,9 M\$ par rapport à la période précédente.

Investissements publics des ministères et des organismes budgétaires

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2011-2012	2010-2011	Variation
Transports	88,0	72,7	15,3
Sécurité publique	44,8	46,2	(1,4)
Justice	33,8	42,9	(9,1)
Ressources naturelles et Faune ¹	30,5	21,5	9,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation ²	30,0	36,0	(6,0)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	27,4	22,4	5,0
Famille et Aînés	26,6	26,6	-
Autres ministères ³	126,8	106,9	19,9
Total	407,9	375,2	32,7

¹ Excluant les investissements du ministère des Ressources naturelles et de la Faune aux chemins forestiers prévus au PQI.

² Excluant les investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en éducation et en recherche prévus au PQI.

³ Excluant les investissements du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs aux barrages publics et les investissements du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'Adresse symphonique (nouvelle salle de concert à Montréal inclus au PQI).

ANNEXE 6.1

LES INVESTISSEMENTS DU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2010-2015

La Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2007, édicte, entre autres, que la présidente du Conseil du trésor dépose annuellement à l'Assemblée nationale :

- Le budget d'investissements;
- Le rapport annuel de l'utilisation qui en a été faite.

Ainsi, le Québec s'est doté d'une approche rigoureuse pour l'entretien et le renouvellement des infrastructures publiques dès octobre 2007 :

- Le premier PQI comportait des investissements de 37 724,1 M\$ pour la période 2007-2012;
- Le second PQI comportait des investissements de 41 808,1 M\$ pour la période 2008-2013;
- Le troisième PQI comportait des investissements de 42 639,4 M\$ pour la période 2009-2014.

Le gouvernement présente donc un nouveau PQI pour la période 2010-2015, dont les investissements s'élèvent à 44 555,8 M\$.

Priorité au maintien d'actifs

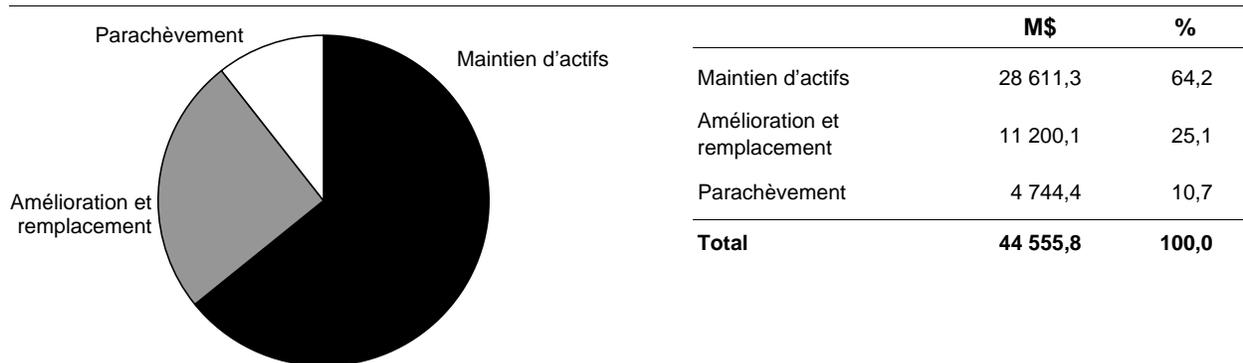
La Loi poursuit l'objectif d'assurer que les investissements de l'État dans les infrastructures publiques soient faits conformément aux meilleures pratiques de gestion et de manière transparente. Elle vise aussi à assurer qu'il y ait une répartition adéquate entre les investissements alloués à l'entretien des infrastructures et ceux alloués à leur développement. L'obligation de résorber le déficit d'entretien accumulé des années précédentes y est clairement spécifiée, et ce, sur un délai de 15 ans.

Avec le PQI 2010-2015, la priorité allouée au maintien et à l'entretien des infrastructures est maintenue : plus de 70 % des investissements, excluant le parachèvement, y sont consacrés. Une enveloppe d'investissements pour de nouvelles initiatives de 2 165,1 M\$ permettra également de répondre à de nouveaux besoins, notamment en santé, en éducation et en transport.

ANNEXE 6.1 (suite)

Investissements prévus au PQI par types d'investissements

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)



Contribution des partenaires

Aux investissements du gouvernement du Québec de 44 555,8 M\$, s'ajoute la contribution de 5 616,1 M\$ du gouvernement fédéral à la suite de la conclusion d'ententes de financement de programmes d'infrastructures.

De plus, il est prévu que les autres partenaires, principalement les municipalités, investiront 6 874,7 M\$ en vertu des différents programmes qui leur sont accessibles.

Au total, 57 046,6 M\$ seront ainsi injectés dans l'économie, au cours de 2010-2015, pour le renouvellement des infrastructures publiques.

Contribution des partenaires au PQI 2010-2015

(en millions de dollars)

PQI 2010-2015 (contribution Québec)	44 555,8
Gouvernement fédéral	5 616,1
Autres partenaires	6 874,7
PQI 2010-2015 (contribution de tous les partenaires)	57 046,6

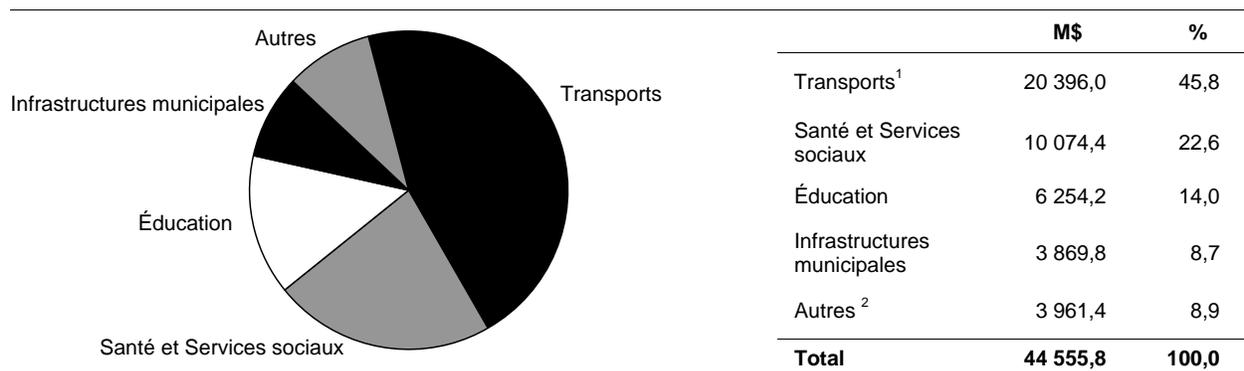
ANNEXE 6.1 (suite)

Des investissements dans tous les secteurs

Les investissements de 44 555,8 M\$ du PQI 2010-2015 permettront de maintenir et d'améliorer les infrastructures publiques dans les treize secteurs.

Investissements prévus au PQI par secteurs

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)



¹ Incluant le réseau routier (16,9 G\$), le transport en commun (3,0 G\$) et les infrastructures maritimes (0,6 G\$).

² Incluant les équipements culturels, les logements sociaux, les infrastructures de recherche, les palais de justice, les établissements de sécurité publique, les infrastructures d'agriculture, les barrages publics et les chemins forestiers.

Réseau routier

Des investissements de 16 860,9 M\$ sont prévus pour le réseau routier, dont 11 392,3 M\$ au titre du maintien d'actifs. Ces investissements permettront de réduire le taux de déficience des chaussées et de poursuivre les travaux entrepris pour la réfection des ponts et des viaducs. De plus, des sommes sont prévues pour des projets majeurs, notamment les suivants :

- La construction d'une voie de contournement de l'île de Montréal, l'autoroute 30;
- Le remplacement de l'échangeur Turcot à Montréal;
- Le réaménagement de la route 185 entre l'autoroute 20 et la frontière du Nouveau-Brunswick;
- Le prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Mont-Joli;
- L'élargissement à quatre voies de la route 175 entre Québec et Saguenay;
- La construction d'un lien direct dans l'est de la métropole vers la couronne nord, l'autoroute 25;
- Le prolongement de l'autoroute 50 entre Doherty et Lachute;
- L'élargissement et le prolongement de l'autoroute 73 entre Sainte-Marie et Saint-Georges;
- Le prolongement de la route 167 vers les monts Otish et la réfection de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont dans le cadre du Plan Nord.

ANNEXE 6.1 (suite)

Transport en commun

Des investissements de 2 953,1 M\$ seront consacrés au transport en commun. Ces investissements s'inscrivent dans les orientations de la Politique du transport collectif qui vise à accroître l'achalandage de 8 % et l'offre de services de 16 % d'ici 2012. Des projets majeurs sont en cours de réalisation, notamment le remplacement des voitures du métro de Montréal, la poursuite du programme Réno-Systèmes 2 visant le maintien des équipements fixes du métro de Montréal, la mise en place d'une ligne de trains de banlieue rapide entre Mascouche et le centre-ville de Montréal, ainsi que le projet Rapibus visant la mise en place d'un système de transport rapide en voie dédiée à Gatineau.

Santé et Services sociaux

Des investissements de 10 074,4 M\$ sont alloués au réseau de la santé et des services sociaux, dont 5 215,2 M\$ pour le maintien des actifs des établissements, incluant le mobilier et les équipements et la résorption des déficits d'entretien. Les autres investissements prévus permettront également :

- La construction du CHUM (incluant le Centre de recherche), du CUSM (campus Glen et campus de la Montagne), du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, la rénovation du CHUQ (Hôtel-Dieu de Québec) et l'agrandissement de l'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis;
- La rénovation et l'aménagement de salles d'urgence et d'unités de radio-oncologie.

Éducation

Des investissements de 6 254,2 M\$ sont prévus pour les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dont 5 521,0 M\$ pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien cumulé, la rénovation des immeubles et l'achat d'équipements.

Infrastructures municipales

Des investissements de 3 869,8 M\$ sont alloués au secteur des infrastructures municipales, dont 2 809,4 M\$ afin d'aider les municipalités à compléter la mise aux normes de leurs installations de traitement de l'eau potable et d'assainissement de leurs eaux usées. Ces investissements permettront, entre autres, la réalisation de travaux pour les équipements de Baie-Comeau, Laval, Montréal, Shawinigan, Lévis et Thetford Mines.

Culture

Des investissements de 1 142,9 M\$ seront consacrés à la culture pour des projets majeurs réalisés dans ce secteur, tels la construction de l'Adresse symphonique (nouvelle salle de concert à Montréal) et l'agrandissement du Musée national des beaux-arts du Québec.

Autres investissements

De plus, d'autres investissements permettront de poursuivre la réalisation d'**infrastructures de recherche**, la construction de 30 000 **logements sociaux** dont la livraison finale est prévue pour 2014, la réfection de **palais de justice** et d'**établissements de sécurité publique**, l'entretien et la construction d'**infrastructures maritimes**, ainsi que la réalisation d'infrastructures pour les secteurs de **l'agriculture**, des **barrages publics** et des **chemins forestiers**.

ANNEXE 6.1 (suite)

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2010-2015
par secteurs d'intervention et par types d'investissements**
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	Maintien d'actifs			Amélioration et remplacement			Sous-total	Parachèvement	PQI 2010-2015
	Budget régulier	Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans	Sous-total	Continuité	Nouvelles initiatives	Sous-total			
Réseau routier	9 434,6	1 957,7	11 392,3	2 410,5	261,3	2 671,8	14 064,1	2 796,8	16 860,9
Transport en commun	1 188,0	588,4	1 776,4	250,4	467,5	717,9	2 494,3	458,8	2 953,1
Infrastructures maritimes	-	-	-	555,4	26,6	582,0	582,0	-	582,0
Santé et Services sociaux	4 428,5	786,7 ¹	5 215,2	3 771,9	569,0	4 340,9	9 556,1	518,3	10 074,4
Éducation	4 344,3	1 176,7	5 521,0	291,0	436,0	727,0	6 248,0	6,2	6 254,2
Culture	617,3	250,7	868,0	128,9	34,6	163,5	1 031,5	111,4	1 142,9
Infrastructures municipales	785,2	2 024,2	2 809,4	245,4	150,0	395,4	3 204,8	665,0	3 869,8
Logements sociaux	279,4	216,8	496,2	211,8	168,3	380,1	876,3	187,9	1 064,2
Recherche	-	-	-	517,2	-	517,2	517,2	-	517,2
Justice et Sécurité publique	340,1	-	340,1	630,8	51,8	682,6	1 022,7	-	1 022,7
Agriculture	37,8	-	37,8	12,7	-	12,7	50,5	-	50,5
Barrages publics	154,9	-	154,9	-	-	-	154,9	-	154,9
Chemins forestiers	-	-	-	9,0	-	9,0	9,0	-	9,0
PQI 2010-2015	21 610,1	7 001,2	28 611,3	9 035,0	2 165,1	11 200,1	39 811,4	4 744,4	44 555,8

¹ Une partie des sommes réservées à la résorption du déficit d'entretien, soit 500,7 M\$, a été affectée à des projets spécifiques en amélioration et remplacement, notamment pour les centres hospitaliers universitaires de Montréal.

ANNEXE 6.1 (suite)

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2010-2015
par secteurs d'intervention et par années**
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	PQI 2010-2015
Réseau routier ¹	3 416,5	3 457,2	3 414,1	3 249,8	3 323,3	16 860,9
Transport en commun	534,5	984,8	623,7	413,6	396,5	2 953,1
Infrastructures maritimes	99,6	147,3	158,0	152,1	25,0	582,0
Santé et Services sociaux	1 714,1	1 961,6	1 951,8	2 212,1	2 234,8	10 074,4
Éducation	1 367,3	1 405,9	1 222,2	1 130,7	1 128,1	6 254,2
Culture	439,4	185,5	186,1	161,8	170,1	1 142,9
Infrastructures municipales	831,3	710,8	774,9	756,8	796,0	3 869,8
Logements sociaux	212,3	264,9	312,7	173,8	100,5	1 064,2
Recherche	106,1	80,8	168,7	80,8	80,8	517,2
Justice et sécurité publique	166,8	299,7	284,0	191,6	80,6	1 022,7
Agriculture	11,1	17,1	10,7	5,8	5,8	50,5
Barrages publics	26,9	38,2	29,1	27,2	33,5	154,9
Chemins forestiers	9,0	-	-	-	-	9,0
PQI 2010-2015	8 934,9	9 553,8	9 136,0	8 556,1	8 375,0	44 555,8

¹ Incluant 147,5 M\$ pour la bonification du Plan Nord prévu au dépôt du Budget 2011-2012, dont 60,9 M\$ en 2011-2012, 74,1 M\$ en 2012-2013 et 12,5 M\$ en 2013-2014.

ANNEXE 6.1 (suite)

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2010-2015
par types d'investissements et par années
 (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Types d'investissements	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	PQI 2010-2015
Maintien d'actifs						
Budget régulier	3 905,5	4 413,2	4 322,5	4 491,2	4 477,7	21 610,1
Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans ¹	1 538,5	1 532,1	1 323,7	1 242,5	1 364,4	7 001,2
Sous-total Maintien d'actifs	5 444,0	5 945,3	5 646,2	5 733,7	5 842,1	28 611,3
Amélioration et remplacement						
Continuité	1 514,6	1 793,5	1 903,4	1 865,2	1 958,3	9 035,0
Nouvelles initiatives	261,1	570,7	719,2	411,6	202,5	2 165,1
Sous-total Amélioration et remplacement	1 775,7	2 364,2	2 622,6	2 276,8	2 160,8	11 200,1
Parachèvement	1 715,2	1 244,3	867,2	545,6	372,1	4 744,4
PQI 2010-2015	8 934,9	9 553,8	9 136,0	8 556,1	8 375,0	44 555,8

¹ Une partie des sommes réservées à la résorption du déficit d'entretien au ministère de la Santé et des Services sociaux, soit 500,7 M\$, a été affectée à des projets spécifiques en amélioration et remplacement, notamment pour les centres hospitaliers universitaires de Montréal.

ANNEXE 6.2

LE RAPPORT SUR LES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉS EN 2009-2010 PRÉVUS AU PQI 2009-2014

La Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2007, édicte, entre autres, que la présidente du Conseil du trésor dépose annuellement à l'Assemblée nationale :

- Le budget d'investissements;
- Le rapport annuel de l'utilisation qui en a été faite.

Cette annexe présente les investissements du Plan québécois des infrastructures 2009-2014 réalisés en 2009-2010.

Un taux de réalisation de 87,5 %

Des investissements de 7 811,0 M\$ ont été réalisés en 2009-2010 dans l'ensemble des secteurs couverts par le PQI, ce qui représente 87,5 % des investissements de 8 931,3 M\$ prévus initialement.

Réseau routier et Éducation, des taux de réalisation de près de 100 %

- Au **réseau routier**, 96,3 % des investissements prévus ont été réalisés pour un montant de 2 968,8 M\$. Des investissements ont été réalisés pour le maintien des actifs, tels que la phase 2 de la réfection du pont Arthur-Branchaud sur l'autoroute 20, du pont boulevard Milan (autoroute 10) à Brossard et le réaménagement de l'intersection des autoroutes 15 et 640 et de la route 117 à Boisbriand. En plus de ces projets de maintien d'actifs, plusieurs grands projets ont été réalisés en amélioration et remplacement ainsi qu'en parachèvement, tels que :
 - La construction d'un lien direct dans l'Est de la métropole vers la couronne nord (autoroute 25);
 - Le prolongement de l'autoroute 50 entre la Doherty et Lachute;
 - La construction d'une voie de contournement de la région métropolitaine (autoroute 30);
 - La construction d'une route à quatre voies entre Québec et Saguenay, la route 175 (autoroute 73);
 - Les travaux sur l'échangeur Turcot et la transformation de l'autoroute Notre-Dame en boulevard urbain à Montréal.
- Dans le secteur de **l'éducation**, 99,5 % des investissements prévus ont été effectués pour un montant de 1 269,4 M\$. Ces investissements ont été réalisés dans les trois réseaux suivants :
 - 762,3 M\$ dans les commissions scolaires, principalement pour la réfection de systèmes de chauffage, le remplacement de systèmes d'éclairage et l'agrandissement d'écoles et de centres;
 - 231,5 M\$ dans les cégeps pour des projets de réfections de laboratoires de sciences et d'agrandissement des établissements;
 - 275,6 M\$ dans les universités pour le maintien du parc immobilier, le réaménagement et la rénovation de certains pavillons.

ANNEXE 6.2 (suite)

Santé et services sociaux, un taux de réalisation supérieur à 85 %

- Dans le secteur de la **santé et des services sociaux**, 1 565,8 M\$ ont été investis, soit 86,1 % du budget prévu :
 - Une somme de 1 029,9 M\$ a été investie dans des travaux de maintien d'actifs tels que la modification des installations électriques et de génératrices en réseau au Centre hospitalier de l'Université Laval, le rehaussement du système électrique d'urgence au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, la reconstruction des murs extérieurs en maçonnerie et la stabilisation des murs en pierre du Pavillon Saint-Joseph, ainsi que le remplacement de fenêtres à l'Hôtel-Dieu de Lévis;
 - Des investissements de 288,5 M\$ en amélioration et remplacement ont permis de débiter la réalisation de grands projets tels que la construction du CHUM, la construction du CUSM, le réaménagement et l'agrandissement de l'urgence du Pavillon de Hull au Centre de santé et de services sociaux de Gatineau et l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence et des services ultra spécialisés de l'Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke;
 - Un montant de 247,4 M\$ a été investi dans le parachèvement de projets comme la construction du centre de cancérologie de la Montérégie à l'Hôpital Charles-Lemoyne et l'agrandissement et le réaménagement de l'Hôpital de Saint-Eustache du Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes.

Des taux de réalisation supérieurs à 60 %

- En **transport en commun**, les investissements réalisés sont de 518,7 M\$, soit un taux de réalisation de 61,8 % :
 - Au niveau du maintien d'actifs et de la résorption du déficit d'entretien, 285,3 M\$ ont été investis principalement dans la phase 2 du projet Réno-Système du métro de Montréal, le projet de réaménagement et d'agrandissement du Centre de transport Legendre de la Société de transport de Montréal et le remplacement d'autobus;
 - En amélioration et remplacement, une somme de 120,9 M\$ a été investie dans les trains de banlieue, dont ceux du corridor Nord-Est, le métro Laval (ligne 2) et le garage de Québec pour les autobus articulés.
- Des investissements de 248,6 M\$, pour un taux de réalisation de 65,3 %, ont été effectués en **culture** dans les domaines suivants :
 - Pour les sociétés et organismes d'État, les investissements ont été réalisés principalement dans le maintien d'actifs de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et pour la construction de l'Adresse symphonique (nouvelle salle de concert à Montréal);
 - Pour les équipements culturels, 71 projets de restauration d'immeubles protégés et 127 projets de restauration d'églises ont été réalisés;

ANNEXE 6.2 (suite)

- Les projets d'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal et de la mise en valeur du patrimoine de la Ville de Québec, ainsi que des projets dans le cadre de la Politique de la lecture et du livre ont également été réalisés.
- Pour le secteur de la **justice et de la sécurité publique**, les investissements réalisés ont atteint 100,4 M\$, soit un taux de réalisation de 63,6 %. Parmi les réalisations, mentionnons la rénovation de palais de justice, de postes de police de la SQ et d'établissements de détention, notamment l'aile A de la prison de Bordeaux. Par ailleurs, des investissements ont permis la construction d'un quartier général de la SQ à Mascouche, d'un poste de police à Sorel-Tracy et la construction d'un établissement de détention à Percé.

Autres secteurs

- Au titre des **infrastructures municipales**, les investissements réalisés s'élèvent à 370,2 M\$, soit un taux de réalisation de 50,5 %. Ce taux s'explique en partie par les délais de mise en œuvre des ententes dont le financement est partagé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, mais aussi par le fait que les municipalités sont les maîtres d'œuvre des travaux dans ce secteur :
 - 289,2 M\$ ont été réalisés en maintien d'actifs et en résorption du déficit d'entretien cumulé. Ces projets touchent notamment le traitement de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la réhabilitation de réseaux de conduites souterrains. On peut citer, entre autres, l'implantation et la réfection de plusieurs stations de chloration à Laval, la mise aux normes des usines de traitement de l'eau potable à Trois-Rivières et à Lévis, la mise à niveau de plusieurs usines de traitement d'eau potable et d'épuration à Gatineau, la réhabilitation et le remplacement de conduites d'égouts et d'aqueduc dans divers arrondissements de la Ville de Montréal;
 - Dans le cadre du développement local et régional, des sommes ont été investies dans les projets suivants : la construction du quartier des spectacles de Montréal, l'agrandissement et la rénovation du stade Percival-Molson de l'Université McGill, la construction d'un complexe intérieur de soccer au parc Chauveau à Québec, la réfection du système de fabrication de neige artificielle du Mont Lac-Vert à Hébertville, la réfection du chemin du Lac Goth et du Vieux chemin à Saint-Félix-D'Otis.
- Dans le domaine de la **recherche**, un montant de 496,7 M\$ a été investi en 2009-2010, soit 138,0 % des investissements prévus. Ces réalisations concernent les investissements du gouvernement du Québec effectués dans le cadre du programme d'infrastructure du Savoir, relativement au Plan d'action économique du Canada mis sur pied pour contrer l'impact de la crise économique (303,7 M\$), le cofinancement des projets Recherche-Québec – Fondation canadienne pour l'innovation (144,1 M\$) et le financement des projets en vertu du programme de soutien à la recherche (48,9 M\$). L'excédent de 136,8 M\$ s'explique par le fait que les investissements prévus au PQI 2009-2014 ont été devancés pour la participation du gouvernement du Québec au programme d'infrastructure du Savoir;

ANNEXE 6.2 (suite)

- Dans le secteur des **logements sociaux**, 99,1 % des investissements prévus ont été réalisés pour un montant de 234,5 M\$. Une somme de 105,3 M\$ a été consacrée au maintien en bon état des logements de type habitation à loyer modique (entretien et réfection des bâtiments) et de 129,2 M\$ pour la livraison de nouveaux logements, dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable;
- Dans le secteur des **barrages publics**, des investissements de 19,8 M\$ ont été effectués en 2009-2010, soit un taux de réalisation de 99,0 %, notamment pour les travaux de modernisation des barrages de Baie-Trinité et de Moncouche à Saguenay;
- Pour le secteur de l'**agriculture**, des investissements de 7,5 M\$, représentant un taux de réalisation de 55,6 %, ont été effectués à l'Institut de technologie agroalimentaire et dans des travaux d'arpentage des terrains de Grande-Rivière;
- Dans les **infrastructures maritimes**, des investissements de 7,4 M\$ étaient prévus en 2009-2010. Une somme de 4,9 M\$ a été investie dans les projets de réaménagement du quai, du terminal et de la gare de Rivière-du-Loup, ainsi que dans des projets d'efficacité énergétique, de sécurité et de sûreté, pour un taux de réalisation de 66,2 %;
- Dans le secteur des **chemins forestiers**, 5,7 M\$ ont été investis dans la réfection de ponts et ponceaux dans plusieurs régions du Québec. Le taux de réalisation pour ces projets est de 95,0 %.

ANNEXE 6.2 (suite)

**Réalisation des investissements prévus en 2009-2010 au PQI 2009-2014
 par secteurs d'intervention et par types d'investissements**
 (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	Maintien d'actifs	Résorption du déficit d'entretien	Sous-total	Amélioration et remplacement	Sous-total	Parachèvement	Total PQI	Taux de réalisation
Réseau routier								
Budget prévu	1 639,0	264,1	1 903,1	247,7	2 150,8	931,8	3 082,6	
Total réalisé	1 501,1	480,5	1 981,6	250,1	2 231,7	737,1	2 968,8	96,3%
Transport en commun								
Budget prévu	384,6	135,6	520,2	113,6	633,8	205,4	839,2	
Total réalisé	211,1	74,2	285,3	120,9	406,2	112,5	518,7	61,8%
Infrastructures maritimes								
Budget prévu	-	-	-	7,4	7,4	-	7,4	
Total réalisé	-	-	-	4,9	4,9	-	4,9	66,2%
Santé et services sociaux								
Budget prévu	865,3	274,0	1 139,3	360,2	1 499,5	318,6	1 818,1	
Total réalisé	827,9	202,0	1 029,9	288,5	1 318,4	247,4	1 565,8	86,1%
Éducation								
Budget prévu	858,5	228,9	1 087,4	161,8	1 249,2	27,0	1 276,2	
Total réalisé	858,5	228,9	1 087,4	161,3	1 248,7	20,7	1 269,4	99,5%
Culture								
Budget prévu	177,8	65,7	243,5	58,3	301,8	78,9	380,7	
Total réalisé	99,9	57,5	157,4	46,8	204,2	44,4	248,6	65,3%
Infrastructures municipales								
Budget prévu	202,3	306,8	509,1	40,0	549,1	184,0	733,1	
Total réalisé ¹	54,1	235,1	289,2	2,6	291,8	78,4	370,2	50,5%
Logements sociaux								
Budget prévu	51,0	43,7	94,7	-	94,7	142,0	236,7	
Total réalisé	41,5	63,8	105,3	-	105,3	129,2	234,5	99,1%
Recherche								
Budget prévu	-	-	-	359,9	359,9	-	359,9	
Total réalisé	-	-	-	496,7	496,7	-	496,7	138,0%
Justice et sécurité publique								
Budget prévu	57,4	-	57,4	100,5	157,9	-	157,9	
Total réalisé	29,2	-	29,2	71,2	100,4	-	100,4	63,6%
Agriculture								
Budget prévu	6,5	-	6,5	7,0	13,5	-	13,5	
Total réalisé	1,5	-	1,5	6,0	7,5	-	7,5	55,6%
Barrages publics								
Budget prévu	20,0	-	20,0	-	20,0	-	20,0	
Total réalisé	19,8	-	19,8	-	19,8	-	19,8	99,0%
Chemins forestiers								
Budget prévu	-	-	-	6,0	6,0	-	6,0	
Total réalisé	-	-	-	5,7	5,7	-	5,7	95,0%
Total								
Budget prévu	4 262,4	1 318,8	5 581,2	1 462,4	7 043,6	1 887,7	8 931,3	
Total réalisé	3 644,6	1 342,0	4 986,6	1 454,7	6 441,3	1 369,7	7 811,0	87,5%

¹ En incluant les montants des programmes existants avant le premier PQI (2007-2012), le taux de réalisation en infrastructures municipales atteint 55,5 %.

ANNEXE 6.3

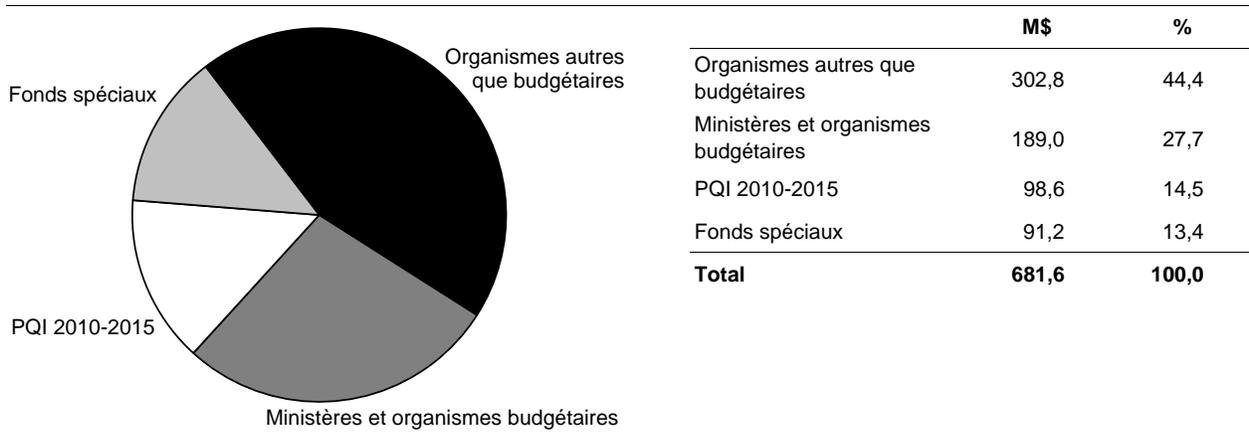
LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les investissements en ressources informationnelles (RI), prévus en 2011-2012, s'élèvent à 681,6 M\$, ce qui représente 6,2 % du total des investissements publics en immobilisations de 11 048,5 M\$. La répartition par types d'organismes est la suivante :

- Les organismes autres que budgétaires, 302,8 M\$;
- Les ministères et les organismes budgétaires, 189,0 M\$;
- Le PQI, 98,6 M\$;
- Les fonds spéciaux, 91,2 M\$.

Ces investissements correspondent principalement aux sommes affectées au développement des projets en RI.

Répartition des investissements publics prévus en ressources informationnelles en 2011-2012
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)



EN BREF

CHAPITRE 7 L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

Tel qu'annoncé au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014, le contrôle de l'effectif est effectué à compter de 2010-2011 suivant une nouvelle approche :

- La masse salariale des ministères et organismes budgétaires est gelée au niveau de 2010-2011, et ce, jusqu'en 2013-2014;
- Le remplacement partiel des départs à la retraite est maintenu.

L'application de cette nouvelle approche est modulée pour tenir compte de la situation particulière des organisations.

En 2010-2011, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique s'élève à 71 818 équivalents temps complet (ETC), une baisse de 9 ETC par rapport à l'exercice financier 2009-2010.

1. L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ ET EFFECTIF UTILISÉ

L'enveloppe d'effectif total ou l'effectif total autorisé prévu représente le niveau d'effectif maximal qu'un ministère, un organisme ou un fonds spécial doit respecter tandis que l'effectif utilisé représente la consommation réelle en équivalent temps complet (ETC).

L'effectif apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses correspond à l'effectif total autorisé prévu.

Des définitions relatives à l'effectif sont présentées à l'annexe 7.1 du présent chapitre.

2. L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF UTILISÉ

À compter de 2010-2011, le gouvernement a défini une nouvelle approche pour le contrôle du niveau de l'effectif visant notamment le gel de la masse salariale globale de la fonction publique à son niveau actuel jusqu'en 2013-2014. Ainsi, la croissance de la masse salariale globale, résultant notamment des augmentations salariales et des progressions dans les échelles, devra être compensée par des gains d'efficacité et le remplacement partiel des départs à la retraite, dont l'application sera maintenue. L'application de cette nouvelle approche est modulée pour tenir compte de la situation particulière des organisations.

En 2010-2011, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique présenté à l'annexe 7.2, s'élève à 71 818 ETC, une baisse de 9 ETC comparativement à l'exercice 2009-2010.

Cette diminution s'explique par l'impact du remplacement partiel des départs à la retraite et le gel de la masse salariale, compensés par des ajouts accordés en raison de priorités gouvernementales. Ces ajouts se retrouvent principalement :

- Au ministère du Revenu, une augmentation de 655 ETC essentiellement pour la lutte à l'évasion fiscale comprise dans le Plan de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement pour 2013-2014 ainsi que pour la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité;
- À la Régie de l'assurance maladie du Québec, une hausse de 160 ETC essentiellement pour de nouveaux mandats, dont le Dossier de santé du Québec;
- Au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, un ajout de 138 ETC résultant principalement de la mise en œuvre du nouveau régime forestier.

À compter de 2011-2012, le ministère du Revenu sera remplacé par l'Agence du revenu du Québec dont le personnel n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

Depuis 2004-2005, la baisse globale s'élève à 4 142 ETC, ce qui représente une diminution de 5,5 % de l'effectif du secteur de la fonction publique.

3. LA VARIATION À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (LFP).

MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012

Au Budget de dépenses 2011-2012, l'enveloppe prévue d'effectif des ministères et organismes s'établit à 45 432 ETC, en baisse de 9 513 ETC par rapport au Budget de dépenses 2010-2011. Cette diminution s'explique en très grande partie, soit 9 045 ETC, par la création de l'Agence du revenu du Québec, qui se substitue au ministère du Revenu, et dont l'effectif n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique. Le solde de cette baisse résulte principalement de l'impact du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2010-2011 ainsi que d'un ajout de 138 ETC au ministère des Ressources naturelles et de la Faune principalement pour la mise en œuvre du nouveau régime forestier.

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET CEUX EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJÉTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le début de l'exercice financier 2010-2011, l'enveloppe prévue d'effectif total des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires, dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique, est passé de 15 718 ETC à 15 686 ETC.

Cette baisse de 32 ETC s'explique par une réduction de 243 ETC découlant du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2010-2011 ainsi que par des ajouts nets de 211 ETC, notamment à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour de nouveaux mandats, dont le Dossier de santé du Québec.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé¹ (en ETC)

	Ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses ²	Organismes autres que budgétaires assujéti à la LFP ³	Total
Enveloppe prévue d'effectif total au Budget de dépenses 2010-2011	54 945	15 718	70 663
Variations :			
Agence du revenu du Québec	(9 045)	-	(9 045)
Impact des départs à la retraite 2010-2011 et autres variations	(468)	(32)	(500)
Enveloppe prévue d'effectif total en 2011-2012	45 432	15 686	61 118

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012 sur base comparable.

² La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 7.5.

³ La répartition par organismes est présentée à l'annexe 7.6.

ANNEXE 7.1

LEXIQUE

Effectif utilisé : Nombre d'employés réguliers et occasionnels, exprimé en équivalent temps complet (ETC), ayant réellement été rémunérés.

Enveloppe d'effectif total ou effectif total autorisé prévu : Nombre maximum d'employés permanents et occasionnels, exprimé en ETC, pouvant être rémunérés. Le Conseil du trésor fixe annuellement une enveloppe d'effectif autorisé par ministères, organismes et, le cas échéant, par fonds spéciaux.

Équivalent temps complet (ETC) : L'ETC représente le ratio entre le salaire gagné par un employé au cours d'une année par rapport à celui d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'un employé occupant un emploi à temps complet et travaillant toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'un employé dont le salaire est réduit parce qu'il a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou seulement une partie de l'année varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui n'a reçu aucun salaire à cause d'un congé sans solde pendant une année entière est égal à 0.

ANNEXE 7.2**EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE**

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères et des organismes, incluant ceux exerçant des opérations fiduciaires, assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires uniquement, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Conseil des services essentiels ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel régulier en préretraite sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif total utilisé du secteur de la fonction publique en 2010-2011

(en ETC utilisé)

	Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique	Personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique	Total
Ministères et organismes budgétaires	48 671	6 889	55 560
Organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	16 258	-	16 258
Total	64 929	6 889	71 818

ANNEXE 7.3

Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2011-2012¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³			
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau incluant MRQ	Variation incluant MRQ
2000-2001	45 332	-	45 301	-	53 629	-
2001-2002 ⁴	46 463	1 131	46 773	1 472	55 326	1 697
2002-2003 ⁴	47 356	893	49 451	2 678	58 814	3 488
2003-2004 ⁴	48 361	1 005	50 338	887	59 746	932
2004-2005 ⁴	48 235	(126)	48 964	(1 374)	58 184	(1 562)
2005-2006	48 114	(121)	47 863 ⁵	(1 101)	57 166 ⁵	(1 018)
2006-2007	47 195	(919)	46 759	(1 104)	56 092	(1 074)
2007-2008	46 667	(528)	46 261	(498)	55 330	(762)
2008-2009	46 454	(213)	46 120	(141)	55 177	(153)
2009-2010	46 604	150	46 292	172	55 574	397
2010-2011	46 285 ⁶	(319)	46 143	(149)	55 560	(14)

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012 sur base comparable. À moins d'indication contraire, elles excluent les données du ministère du Revenu (MRQ).

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives, de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec ainsi que de corps policiers municipaux à la Sûreté du Québec de même que l'exclusion des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor ainsi que de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ L'effectif total autorisé prévu correspond à l'effectif 2010-2011 apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2011-2012.

ANNEXE 7.4

Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
2000-2001 ⁴	14 281	-	14 636	-
2001-2002 ⁴	14 416	135	14 981	345
2002-2003 ⁴	15 171	755	15 532	551
2003-2004 ⁴	15 730	559	16 214	682
2004-2005 ⁴	16 026	296	16 241	27
2005-2006 ⁴	16 029	3	16 028 ⁵	(213)
2006-2007 ⁴	16 005	(24)	16 024	(4)
2007-2008	16 190	185	16 092	68
2008-2009	16 171	(19)	16 226	134
2009-2010	16 015	(156)	16 253	27
2010-2011	16 031	16	16 258	5

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012 sur base comparable.

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives et de l'exclusion des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor, de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif ainsi que de la mise en place d'unités autonomes de service.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

ANNEXE 7.5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2011-2012¹
(en ETC)

	2010-2011		2011-2012			
	Budget de dépenses 2010-2011	Variation	Effectif comparatif 2010-2011 ²	Impact des départs à la retraite 2010-2011	Autres variations	Budget de dépenses 2011-2012
Assemblée nationale	607	(2)	605	-	-	605
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	673	7	680	-	3	683
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	694	35	729	(24)	10	715
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 907	21	1 928	(55)	19	1 892
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	689	32	721	(20)	12	713
Conseil exécutif	672	4	676	(17)	-	659
Culture, Communications et Condition féminine	734	1	735	(17)	17	735
Développement durable, Environnement et Parcs	1 783	(2)	1 781	-	-	1 781
Développement économique, Innovation et Exportation	826	-	826	(22)	-	804
Éducation, Loisirs et Sport	1 332	2	1 334	(35)	(13)	1 286
Emploi et Solidarité sociale	6 021 ³	3	6 024	(111)	(165)	5 748
Famille et Aînés	1 003	15	1 018	(21)	14	1 011
Finances	715	1	716	(19)	-	697
Immigration et Communautés culturelles	1 066	(1)	1 065	(20)	-	1 045
Justice	3 848	22	3 870	(84)	(15)	3 771
Relations internationales	574	-	574	(14)	-	560
Ressources naturelles et Faune	3 807	138	3 945	(79)	(15)	3 851
Revenu	9 045	(9 045)	-	-	-	-
Santé et Services sociaux	879	5	884	(18)	(37)	829
Sécurité publique	11 835	101	11 936	(75)	(23)	11 838
Tourisme	298	(1)	297	(7)	-	290
Transports	5 703 ³	1	5 704	(16)	-	5 688
Travail	234	3	237	(6)	-	231
TOTAL	54 945	(8 660)	46 285	(660)	(193)	45 432

¹ L'effectif comprend les fonds spéciaux.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012 sur base comparable.

³ Ces données sont modifiées correspondant au transfert du programme Promotion et développement de la Capitale-Nationale.

ANNEXE 7.6

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique
(en ETC)

	Exercice 2010-2011 ¹	Impact des départs à la retraite 2010-2011	Autres variations	Exercice 2011-2012
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Société d'habitation du Québec	372	(10)	9	371
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
La Financière agricole du Québec	595	(13)	37	619
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Centre de services partagés du Québec	1 962	(58)	(180)	1 724
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) ^{2,3}	606	-	14	620
Services Québec	690	(25)	(3)	662
Culture, Communications et Condition féminine				
Régie du cinéma	47	(2)	-	45
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	218	(2)	40	256
Emploi et Solidarité sociale				
Conseil de gestion de l'assurance parentale ³	16	-	-	16
Régie des rentes du Québec ³	1 081	-	-	1 081
Finances				
Bureau de décision et de révision	15	-	-	15
Institut de la statistique du Québec	219	(4)	-	215
Justice				
Fonds d'aide aux recours collectifs	-	-	4	4
Office des professions du Québec	40	-	10	50
Tribunal administratif du Québec	250	(8)	33	275
Santé et Services sociaux				
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 327	(22)	160	1 465
Transports				
Société de l'assurance automobile du Québec	3 037	(71)	(23)	2 943
Travail				
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ^{2,3}	3 828	-	15	3 843
Commission des lésions professionnelles	406	(9)	42	439
Commission des normes du travail	484	(11)	2	475
Commission des relations du travail	131	(2)	(1)	128
Régie du bâtiment du Québec	394	(6)	52	440
TOTAL	15 718	(243)	211	15 686

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012 sur base comparable.

² L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CARRA et la CSST en 2011-2012 correspond à l'effectif total utilisé en 2010-2011.

³ Organismes exerçant des opérations fiduciaires.

EN BREF

CHAPITRE 8

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

Le budget de dépenses du gouvernement de l'exercice financier 2011-2012 s'établit à 69 078,0 M\$, réparti comme suit :

- 61 284,0 M\$ aux dépenses de programmes;
- 7 794,0 M\$ au service de la dette.

Les dépenses de rémunération et de fonctionnement comptent pour plus de 70 % des dépenses de programmes :

- Les dépenses de rémunération, avec 34 635,7 M\$, comptent pour 56,5 %;
- Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 9 175,4 M\$, soit 15,0 %.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2011-2012, le budget de dépenses du gouvernement s'établit à 69 078,0 M\$, dont 61 284,0 M\$, ou 88,7 %, sont consacrés aux dépenses de programmes et 7 794,0 M\$, ou 11,3 %, au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes 2011-2012 se ventilent entre les catégories suivantes :

- 34 635,7 M\$, ou 56,5 %, reliés aux dépenses de rémunération;
- 14 242,7 M\$, ou 23,2 %, attribués aux dépenses relatives au support des personnes, municipalités, entreprises et autres partenaires du gouvernement;
- 9 025,5 M\$, ou 14,8 %, concernant les dépenses de fonctionnement et autres;
- 2 198,0 M\$, ou 3,6 %, consacrés aux dépenses de capital;
- 1 182,1 M\$, ou 1,9 %, prévus aux dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes.

Budget de dépenses 2011-2012 par supercatégories et catégories¹ (en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement et autres ²	Capital	Intérêt	Support	M\$	%
Supercatégories							
Rémunération	2 814,1	-	-	-	-	2 814,1	4,1
Fonctionnement	-	2 525,1	-	-	-	2 525,1	3,6
Transfert	31 559,9	6 514,0	2 167,5	1 170,9	13 126,2	54 538,5	79,0
Affectation à un fonds spécial	261,7	136,3					
Créances douteuses et autres provisions	-	75,1	-	-	-	75,1	0,1
Crédits périmés escomptés	-	(225,0)	-	-	-	(225,0)	(0,3)
Dépenses de programmes	34 635,7	9 025,5	2 198,0	1 182,1	14 242,7	61 284,0	88,7
%	56,5	14,8	3,6	1,9	23,2	100,0	
Service de la dette	-	-	-	7 794,0	-	7 794,0	11,3
Dépenses budgétaires	34 635,7	9 025,5	2 198,0	8 976,1	14 242,7	69 078,0	100,0
Dépenses comparatives 2010-2011	33 451,4	9 407,5	1 862,4	8 183,9	13 847,8	66 753,0	

¹ Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 8.1. La répartition du budget de dépenses par grandes catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 8.2.

² Incluant les dépenses relatives aux créances douteuses et autres provisions ainsi que les crédits périmés escomptés.

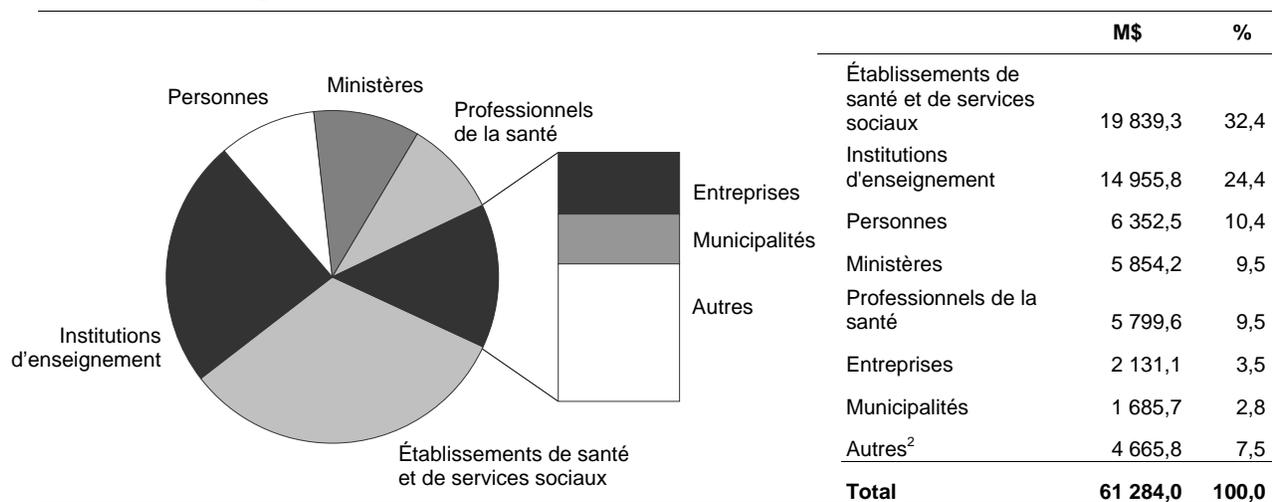
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

Les établissements de santé et de services sociaux et les institutions d'enseignement sont les principaux bénéficiaires, avec 19 839,3 M\$ et 14 955,8 M\$ respectivement, pour un total de 56,8 % des dépenses de programmes.

Le solde des dépenses de programmes s'établit à 26 488,9 M\$ et se répartit entre les bénéficiaires suivants :

- 6 352,5 M\$, ou 10,4 %, pour les dépenses consacrées aux personnes;
- 5 854,2 M\$, ou 9,5 %, prévus pour les ministères;
- 5 799,6 M\$, ou 9,5 %, destinés aux professionnels de la santé;
- 8 482,6 M\$, ou 13,8 %, regroupant les dépenses affectées à divers autres bénéficiaires, soit les entreprises, les municipalités, les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

Dépenses de programmes 2011-2012 par bénéficiaires¹



¹ La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 8.3.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

2. LES DÉPENSES DE RÉMUNÉRATION

Pour l'exercice financier 2011-2012, les dépenses de rémunération s'établissent à 34 635,7 M\$, se répartissant comme suit :

- 40,0 % est consacré aux établissements de santé et de services sociaux;
- 32,9 % est destiné aux institutions d'enseignement;
- 16,7 % est alloué aux professionnels de la santé;
- 10,4 % est associé au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, la hausse de 1 184,3 M\$ prévue aux dépenses de rémunération se partage notamment entre ces principaux secteurs :

- Une hausse de 908,8 M\$ est anticipée au portefeuille « Santé et Services sociaux », dont 873,9 M\$ sont reliés aux augmentations de rémunération prévues pour le personnel de la santé et des services sociaux et pour les professionnels de la santé, à la variation des contributions de l'employeur et aux ajustements à l'égard des régimes de retraite;
- Une croissance de 270,1 M\$ des dépenses de rémunération est prévue au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », s'expliquant principalement par la progression salariale du personnel des réseaux de l'enseignement, par l'impact de l'offre gouvernementale dans le cadre du renouvellement des conventions collectives ainsi que par le maintien de l'équité salariale.

Les dépenses de rémunération des ministères et organismes budgétaires s'établissent à 3 075,8 M\$, en hausse de 7,7 M\$ par rapport à 2010-2011. Dans l'ensemble, les ministères et organismes budgétaires respectent le gel de la masse salariale.

Dépenses de rémunération prévues en 2011-2012 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M\$	%
Santé et Services sociaux						
Ministère	58,1	-	5,5	5,5	63,6	0,2
Établissements de santé et de services sociaux	11 758,0	754,2	1 350,4	2 104,6	13 862,6	40,0
Professionnels de la santé	5 799,6	-	-	-	5 799,6	16,7
Autres bénéficiaires	125,0	-	3,8	3,8	128,8	0,4
	17 740,7	754,2	1 359,7	2 113,9	19 854,6	57,3
Éducation, Loisir et Sport						
Ministère	92,9	-	9,0	9,0	101,9	0,3
Institutions d'enseignement	9 336,6	1 012,6	1 027,3	2 039,9	11 376,5	32,9
Autres bénéficiaires	11,9	-	1,3	1,3	13,2	-
	9 441,4	1 012,6	1 037,6	2 050,2	11 491,6	33,2
Autres						
Ministères	2 342,5	325,8	242,0	567,8	2 910,3	8,4
Autres bénéficiaires	316,4	22,8	40,0	62,8	379,2	1,1
	2 658,9	348,6	282,0	630,6	3 289,5	9,5
Total	29 841,0	2 115,4	2 679,3	4 794,7	34 635,7	100,0
Dépenses comparatives 2010-2011	28 674,9	2 235,5	2 541,0	4 776,5	33 451,4	

¹ Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 175,4 M\$ en 2011-2012, se ventilant comme suit :

- 46,8 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 4 292,3 M\$, ainsi que 17,7 % aux institutions d'enseignement, soit 1 624,8 M\$;
- 29,0 % aux ministères, soit 2 661,5 M\$, et 6,5 % aux autres bénéficiaires, soit 596,8 M\$.

En 2011-2012, les dépenses de fonctionnement augmentent de 125,4 M\$ par rapport à 2010-2011. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- Dans le secteur de la santé et des services sociaux, l'augmentation de 101,0 M\$ découle principalement de la croissance du coût des services offerts à la population;

- Au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, une augmentation de 29,4 M\$ résulte essentiellement des besoins liés à la nouvelle salle de concert de l'Adresse symphonique;
- Le solde de la variation s'explique notamment par diverses mesures de rationalisation prévues au Plan d'action pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014.

Les dépenses de fonctionnement des ministères et organismes budgétaires s'établissent à 2 661,5 M\$, en baisse de 0,5 M\$ par rapport à 2010-2011.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2011-2012 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	75,5	-	-	75,5	0,8
Établissements de santé et de services sociaux	-	4 292,3	-	4 292,3	46,8
Autres bénéficiaires	-	-	341,5	341,5	3,7
	75,5	4 292,3	341,5	4 709,3	51,3
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	78,9	-	-	78,9	0,9
Institutions d'enseignement	-	1 624,8	-	1 624,8	17,7
Autres bénéficiaires	-	-	6,3	6,3	0,1
	78,9	1 624,8	6,3	1 710,0	18,7
Autres					
Ministères	2 507,1	-	-	2 507,1	27,3
Autres bénéficiaires	-	-	249,0	249,0	2,7
	2 507,1	-	249,0	2 756,1	30,0
Total	2 661,5	5 917,1	596,8	9 175,4	100,0
Dépenses comparatives 2010-2011	2 662,1	5 823,1	564,8	9 050,0	

¹ Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement » et de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses prévues pour le capital passent de 1 862,4 M\$ en 2010-2011 à 2 198,0 M\$ en 2011-2012, en hausse de 335,6 M\$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : le remboursement du principal, les subventions pour des fins d'immobilisations et les dépenses en capital des fonds spéciaux.

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2011-2012, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 91,7 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 2 015,7 M\$ en 2011-2012 comparativement à 1 673,3 M\$ en 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 342,4 M\$ s'expliquant principalement par :

- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une croissance de 179,1 M\$ reflétant le financement des investissements autorisés dans les réseaux de l'enseignement ainsi que la prise en compte des besoins découlant de l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une croissance de 144,9 M\$ attribuable à la variation des investissements dans le réseau de la santé et des services sociaux et à l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations de ce réseau;
- Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », une augmentation de 20,5 M\$ attribuable à des investissements dans les infrastructures de recherche réalisés principalement dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 6,9 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2011-2012.

Elles s'élèvent à 151,8 M\$ en 2011-2012 par rapport à 158,5 M\$ en 2010-2011, en baisse de 6,7 M\$. Ces subventions sont principalement destinées aux institutions d'enseignement, aux entreprises et aux autres bénéficiaires.

Cette diminution résulte principalement d'une baisse au portefeuille « Transports » de 6,4 M\$ pour la fin des programmes d'intermodalités ferroviaires et maritimes.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital des fonds spéciaux représentent 1,4 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2011-2012. Les ministères, par le biais de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Ces dépenses s'élèvent à 30,5 M\$ en 2011-2012 et demeurent à un niveau pratiquement inchangé par rapport à 2010-2011.

Dépenses de capital prévues en 2011-2012 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	590,1	9,7	599,8	27,3
Autres bénéficiaires	-	-	3,1	3,1	0,1
	-	590,1	12,8	602,9	27,4
Éducation, Loisir et Sport					
Institutions d'enseignement	-	807,6	65,8	873,4	39,7
Autres bénéficiaires	-	1,0	1,7	2,7	0,1
	-	808,6	67,5	876,1	39,8
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Municipalités	-	241,9	-	241,9	11,0
Autres bénéficiaires	-	153,4	33,3	186,7	8,5
		395,3	33,3	428,6	19,5
Autres					
Ministères	30,5	-	-	30,5	1,4
Entreprises	-	2,2	22,9	25,1	1,2
Municipalités	-	49,4	2,4	51,8	2,4
Autres bénéficiaires	-	170,1	12,9	183,0	8,3
	30,5	221,7	38,2	290,4	13,3
Total	30,5	2 015,7	151,8	2 198,0	100,0
%	1,4	91,7	6,9	100,0	
Dépenses comparatives 2010-2011	30,6	1 673,3	158,5	1 862,4	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Pour l'exercice financier 2011-2012, les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'établissent à 8 976,1 M\$ comparativement à 8 183,9 M\$ pour 2010-2011.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Les dépenses 2011-2012 affectées au service de la dette augmentent de 860,0 M\$ par rapport à 2010-2011. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt, par l'impact des rendements de la Caisse de dépôt et placement du Québec sur les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (qui sont inscrits en déduction des intérêts sur le compte des régimes de retraite) ainsi que par l'augmentation de la dette.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Pour leur part, les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes diminuent de 67,8 M\$ en 2011-2012 pour s'établir à 1 182,1 M\$. Cette variation s'explique principalement par la baisse de 77,0 M\$ au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire » en raison notamment du retrait des montants qui étaient requis pour assurer le paiement du service de la dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux et par la croissance du service de dette d'investissements réalisés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures.

Dépenses d'intérêt prévues en 2011-2012 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Dettes subventionnée et autres ¹	Dettes gouvernementales	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	318,4	-	318,4	26,9
Autres bénéficiaires	-	-	-	-
	318,4	-	318,4	26,9
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	505,2	-	505,2	42,8
Autres bénéficiaires	2,0	-	2,0	0,2
	507,2	-	507,2	43,0
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Municipalités	125,5	-	125,5	10,6
Autres bénéficiaires	102,1	-	102,1	8,6
	227,6	-	227,6	19,2
Autres				
Municipalités	28,7	-	28,7	2,4
Autres bénéficiaires	100,2	-	100,2	8,5
	128,9	-	128,9	10,9
Dépenses de programmes	1 182,1	-	1 182,1	100,0
Service de la dette				
Dettes directes	-	5 007,0	5 007,0	
Compte des régimes de retraite	-	2 804,0	2 804,0	
Avantages sociaux futurs	-	(17,0)	(17,0)	
	-	7 794,0	7 794,0	
Total	1 182,1	7 794,0	8 976,1	
Dépenses comparatives 2010-2011	1 249,9	6 934,0	8 183,9	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Près de la moitié, soit environ 45 % des dépenses de support, est versée à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 14 242,7 M\$ en 2011-2012, soit une croissance de 394,9 M\$ par rapport à 2010-2011, dont :

- Au portefeuille « Famille et Aînés », une augmentation de 204,7 M\$ s'explique principalement par les nouvelles ententes avec les responsables des services de garde en milieu familial et par le financement des places de garde additionnelles requises pour atteindre la cible de 220 000 places pour 2011-2012;
- Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », une augmentation de 105,2 M\$ s'explique principalement par la poursuite de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une croissance de 28,9 M\$ dont 13,4 M\$ afin de couvrir les besoins liés à l'augmentation des clientèles et à l'indexation des dépenses admises à l'aide financière aux études et 11,8 M\$ pour tenir compte de l'indexation des coûts du transport scolaire;
- Au portefeuille « Ressources naturelles et Faune », une hausse de 27,8 M\$ attribuable essentiellement à la reconduction des mesures du Discours du budget 2010-2011 notamment pour le programme d'investissement sylvicole;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 25,6 M\$ notamment attribuable au rehaussement des tarifs interprovinciaux et des volumes d'activités à l'égard de l'assurance hospitalisation hors Québec ainsi qu'à la croissance des services préhospitaliers d'urgence, compensés par la baisse des coûts à l'assurance médicaments;
- Au portefeuille « Finances », une hausse de 21,8 M\$ attribuable essentiellement à la contribution du gouvernement du Québec à la Société de financement des infrastructures locales du Québec ainsi qu'à de nouvelles mesures de lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir.

Dépenses de support prévues en 2011-2012 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	707,4	-	707,4	5,0
Personnes	2 133,3	-	2 133,3	15,0
Autres bénéficiaires	814,6	-	814,6	5,7
	3 655,3	-	3 655,3	25,7
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	310,3	-	310,3	2,2
Personnes	520,9	-	520,9	3,7
Autres bénéficiaires	119,0	-	119,0	0,8
	950,2	-	950,2	6,7
Emploi et Solidarité sociale				
Institutions d'enseignement	-	91,9	91,9	0,6
Personnes	2 935,6	348,6	3 284,2	23,1
Autres bénéficiaires	61,0	336,5	397,5	2,8
	2 996,6	777,0	3 773,6	26,5
Famille et Aînés				
Entreprises	425,0	-	425,0	3,0
Personnes	0,1	-	0,1	-
Autres bénéficiaires	1 799,6	-	1 799,6	12,6
	2 224,7	-	2 224,7	15,6
Autres				
Entreprises	974,5	261,0	1 235,5	8,7
Municipalités	1 187,5	24,7	1 212,2	8,5
Personnes	349,8	-	349,8	2,4
Autres bénéficiaires	787,6	53,8	841,4	5,9
	3 299,4	339,5	3 638,9	25,5
Total	13 126,2	1 116,5	14 242,7	100,0
Dépenses comparatives 2010-2011	12 743,6	1 104,2	13 847,8	

7. LES DÉPENSES RELATIVES À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres provisions sont composées de la variation de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement, ainsi que de celle pour pertes sur les placements en actions.

Pour l'exercice financier 2011-2012, ces dépenses diminuent de 282,4 M\$, passant de 357,5 M\$ en 2010-2011 à 75,1 M\$ en 2011-2012 :

- Les dépenses attribuables à la variation de la provision pour créances douteuses diminuent légèrement de 0,7 M\$ par rapport à 2010-2011 pour s'établir à 18,0 M\$ en 2011-2012;
- Les dépenses liées aux autres provisions s'établissent à 57,1 M\$ en 2011-2012, diminuant de 281,7 M\$ par rapport à 2010-2011. Cette baisse se retrouve essentiellement au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation ». Elle s'explique principalement par la fin du programme RENFORT et du programme de soutien à l'industrie forestière.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres provisions en 2011-2012 (en millions de dollars)

	Créances douteuses	Autres provisions	Total
Développement économique, Innovation et Exportation	0,9	55,3	56,2
Éducation, Loisir et Sport	6,0	-	6,0
Autres ministères	11,1	1,8	12,9
Total	18,0	57,1	75,1
Dépenses comparatives 2010-2011	18,7	338,8	357,5

ANNEXE 8.1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES CONSIDÉRÉES DANS CE CHAPITRE

Rémunération

La rémunération englobe les honoraires des professionnels de la santé et les salaires des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles, des ministères et organismes.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les institutions d'enseignement, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

ANNEXE 8.2

Répartition du Budget de dépenses 2011-2012 par grandes catégories
 (en millions de dollars)

	Rémunération	Fonctionnement et autres ¹	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	85,4	30,6	-	-	0,1	116,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	50,9	21,8	-	-	4,8	77,5
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	70,5	31,9	428,6	227,6	1 004,3	1 762,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	165,0	83,0	17,2	0,2	803,0	1 068,4
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	413,6	584,7	-	1,7	4,4	1 004,4
Conseil exécutif	58,0	37,0	7,4	4,8	261,6	368,8
Culture, Communications et Condition féminine	172,6	126,9	98,4	47,4	232,6	677,9
Développement durable, Environnement et Parcs	91,4	62,6	18,1	10,7	21,2	204,0
Développement économique, Innovation et Exportation	74,1	100,5	50,4	11,3	653,8	890,1
Éducation, Loisir et Sport	11 491,6	1 716,0	876,1	507,2	950,2	15 541,1
Emploi et Solidarité sociale	302,2	161,8	17,3	1,0	3 773,6	4 255,9
Famille et Aînés	58,4	68,7	20,3	14,8	2 224,7	2 386,9
Finances	76,6	42,2	0,5	0,8	53,7	173,8
Immigration et Communautés culturelles	63,1	199,5	-	-	41,3	303,9
Justice	371,6	194,4	0,5	-	130,0	696,5
Relations internationales	51,5	35,8	-	-	24,4	111,7
Ressources naturelles et Faune	233,9	163,2	8,3	10,7	130,4	546,5
Santé et Services sociaux	19 854,6	4 709,3	602,9	318,4	3 655,3	29 140,5
Sécurité publique	733,3	359,9	5,9	0,1	63,7	1 162,9
Tourisme	41,3	35,1	13,9	16,6	31,7	138,6
Transports	155,0	475,1	32,2	8,8	177,5	848,6
Travail	21,1	10,5	-	-	0,4	32,0
Crédits périmés escomptés	-	(225,0)	-	-	-	(225,0)
Dépenses de programmes	34 635,7	9 025,5	2 198,0	1 182,1	14 242,7	61 284,0
Service de la dette	-	-	-	7 794,0	-	7 794,0
Dépenses budgétaires	34 635,7	9 025,5	2 198,0	8 976,1	14 242,7	69 078,0

¹ Incluant les dépenses relatives aux créances douteuses et autres provisions ainsi que les crédits périmés escomptés.

ANNEXE 8.3

Répartition des dépenses de programmes 2011-2012 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ¹	Municipalités	Entreprises	Autres ²	Total
Assemblée nationale	116,0	-	-	-	-	-	0,1	116,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	72,7	-	-	-	-	-	4,8	77,5
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	73,8	0,5	18,7	182,3	1 106,2	22,0	359,4	1 762,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	190,8	-	4,0	-	-	795,8	77,8	1 068,4
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	975,3	1,8	23,7	-	-	-	3,6	1 004,4
Conseil exécutif	92,9	0,3	1,0	0,1	205,3	8,8	60,4	368,8
Culture, Communications et Condition féminine	107,8	-	1,8	13,4	62,6	46,5	445,8	677,9
Développement durable, Environnement et Parcs	154,0	-	2,1	-	11,9	-	36,0	204,0
Développement économique, Innovation et Exportation	146,5	50,6	118,4	58,5	14,0	271,6	230,5	890,1
Éducation, Loisir et Sport	186,7	2,6	14 690,2	520,9	-	-	140,7	15 541,1
Emploi et Solidarité sociale	474,8	-	91,9	3 284,2	20,8	103,7	280,5	4 255,9
Famille et Aînés	95,0	3,0	0,1	0,1	4,7	425,0	1 859,0	2 386,9
Finances	105,1	-	2,0	-	23,9	-	42,8	173,8
Immigration et Communautés culturelles	262,6	-	-	17,3	2,5	-	21,5	303,9
Justice	475,4	-	-	127,1	-	-	94,0	696,5
Relations internationales	85,3	-	0,9	1,2	-	-	24,3	111,7
Ressources naturelles et Faune	411,9	-	0,1	-	20,4	106,4	7,7	546,5
Santé et Services sociaux	139,1	19 780,5	-	7 932,9	-	321,7	966,3	29 140,5
Sécurité publique	1 092,6	-	-	1,4	61,1	-	7,8	1 162,9
Tourisme	27,5	-	-	-	-	11,2	99,9	138,6
Transports	543,3	-	0,9	12,7	152,3	18,4	121,0	848,6
Travail	25,1	-	-	-	-	-	6,9	32,0
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(225,0)	(225,0)
Dépenses de programmes	5 854,2	19 839,3	14 955,8	12 152,1	1 685,7	2 131,1	4 665,8	61 284,0

¹ Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

APPENDICES

EN BREF

APPENDICE A LE BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012 PAR MISSIONS

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Service de la dette.

Trois missions regroupent près des trois quarts des dépenses budgétaires :

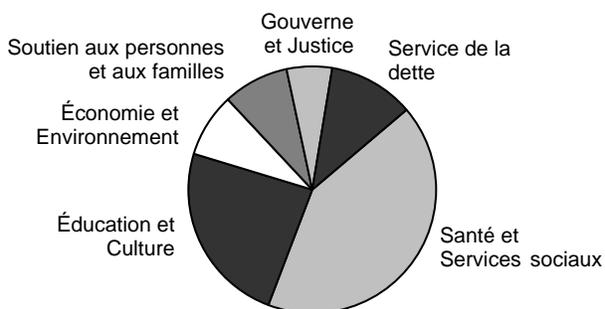
- La mission Santé et Services sociaux, avec 42,0 % des dépenses;
- La mission Éducation et Culture, qui obtient 23,8 % des dépenses;
- La mission Économie et Environnement, qui reçoit 8,3 % des dépenses.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2011-2012 PAR MISSIONS

Les programmes apparaissant au Budget de dépenses 2011-2012 sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2011-2012¹

	%
Santé et Services sociaux	42,0
Éducation et Culture	23,8
Service de la dette	11,3
Économie et Environnement	8,3
Soutien aux personnes et aux familles	8,7
Gouverne et Justice	5,9
Total	100,0



¹ Excluant les crédits périmés escomptés.

Dépenses par portefeuilles et missions en 2011-2012

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	
Assemblée nationale	-	-	-	-	116,1	-	116,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	77,5	-	77,5
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	-	-	1 080,8	-	682,1	-	1 762,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	1 068,4	-	-	-	1 068,4
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	1 004,4	-	1 004,4
Conseil exécutif	-	-	-	-	368,8	-	368,8
Culture, Communications et Condition féminine	-	670,2	-	7,6	-	-	677,9
Développement durable, Environnement et Parcs	-	-	204,1	-	-	-	204,1
Développement économique, Innovation et Exportation	-	-	890,1	-	-	-	890,1
Éducation, Loisir et Sport	-	15 541,1	-	-	-	-	15 541,1
Emploi et Solidarité sociale	-	-	870,4	3 385,5	-	-	4 255,9
Famille et Aînés	-	-	-	2 386,9	-	-	2 386,9
Finances	-	-	-	-	173,8	7 794,0	7 967,8
Immigration et Communautés culturelles	-	303,1	-	-	0,8	-	303,9
Justice	-	-	-	233,4	463,1	-	696,5
Relations internationales	-	-	111,7	-	-	-	111,7
Ressources naturelles et Faune	-	-	546,5	-	-	-	546,5
Santé et Services sociaux	29 140,5	-	-	-	-	-	29 140,5
Sécurité publique	-	-	-	-	1 162,9	-	1 162,9
Tourisme	-	-	138,6	-	-	-	138,6
Transports	-	-	848,6	-	-	-	848,6
Travail	-	-	-	-	32,0	-	32,0
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(225,0)*
Total des missions	29 140,5	16 514,4	5 759,2	6 013,4	4 081,6	7 794,0	69 078,0

* Les crédits périmés escomptés ne sont pas ventilés entre les missions afin de tenir compte du fait qu'ils seront répartis dans les missions au cours de l'année.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	543,9	485,5	497,4	492,5	374,1
Fonctions régionales	20 903,1	19 983,5	20 148,1	19 813,7	18 631,2
Office des personnes handicapées du Québec	13,1	13,2	13,1	12,7	12,6
Régie de l'assurance maladie du Québec	7 680,4	7 456,9	7 456,9	7 147,3	6 603,2
Total de la mission	29 140,5	27 939,2	28 115,6	27 466,3	25 621,1

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2010-2011 correspondent aux dépenses comparatives 2010-2011 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Culture, Communications et Condition féminine					
Charte de la langue française	27,5	27,9	26,8	25,7	26,2
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	78,1	46,5	46,2	47,5	47,4
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	564,6	579,5	576,7	579,3	568,4
Éducation, Loisir et Sport					
Administration et consultation	157,1	161,0	155,8	147,5	137,2
Aide financière aux études	547,5	531,9	505,6	534,4	405,6
Développement du loisir et du sport	63,7	63,7	63,5	64,9	66,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	8 786,5	8 450,7	8 606,7	8 388,3	8 103,1
Enseignement supérieur	4 949,3	4 756,6	4 804,5	4 648,3	4 750,0
Formation en tourisme et hôtellerie	24,2	23,7	23,7	25,1	23,2
Régimes de retraite	1 012,6	1 053,3	1 053,3	844,5	835,8
Immigration et Communautés culturelles					
Immigration, intégration et communautés culturelles	303,1	304,1	175,5	166,4	157,3
Total de la mission	16 514,4	15 999,1	16 038,2	15 472,1	15 120,2

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2010-2011 correspondent aux dépenses comparatives 2010-2011 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Développement des régions et ruralité	114,8	124,8	124,2	124,5	102,3
Habitation	454,4	473,0	466,5	440,7	411,0
Modernisation des infrastructures municipales	381,2	473,9	469,2	457,0	544,6
Promotion et développement de la métropole	130,4	132,1	132,0	124,3	90,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	425,6	425,3	418,9	401,4	387,2
Organismes d'État	642,8	642,9	642,9	698,4	318,5
Développement durable, Environnement et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,4	5,5	5,4	5,0	5,1
Protection de l'environnement et gestion des parcs	198,7	198,4	205,1	213,2	210,0
Développement économique, Innovation et Exportation					
Interventions relatives au Fonds du développement économique	201,1	493,3	324,2	313,6	426,5
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	200,5	171,4	192,9	200,7	185,8
Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	488,5	379,7	399,0	386,8	360,1
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	870,4	875,7	883,0	893,2	889,4

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Relations internationales					
Affaires internationales	111,7	113,9	110,6	124,6	128,4
Ressources naturelles et Faune					
Gestion des ressources naturelles	481,6	461,0	555,5	607,2	519,2
Protection et mise en valeur de la ressource faunique	64,9	67,7	67,7	81,2	73,7
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	138,6	146,1	138,4	144,6	136,8
Transports - excluant partie FORT					
Administration et services corporatifs	98,0	101,4	101,3	115,1	105,7
Infrastructures et systèmes de transport	688,2	674,6	681,0	622,3	597,6
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	62,4	62,6	62,5	62,0	74,5
Total de la mission	5 759,2	6 023,2	5 980,3	6 015,8	5 566,7

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2010-2011 correspondent aux dépenses comparatives 2010-2011 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Culture, Communications et Condition féminine					
Condition féminine	7,6	12,2	11,8	12,1	11,9
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	460,2	461,7	471,5	469,8	457,6
Mesures d'aide financière	2 925,3	2 929,2	2 967,2	2 942,2	2 828,9
Famille et Aînés					
Condition des aînés	24,2	24,1	20,7	16,4	14,3
Curateur public	43,7	42,5	42,6	50,3	49,5
Mesures d'aide à la famille	2 273,4	2 066,1	2 138,4	1 971,0	1 872,7
Planification, recherche et administration	45,6	49,3	48,0	28,3	24,0
Justice					
Aide aux justiciables	233,4	229,6	237,5	231,3	231,3
Total de la mission	6 013,4	5 814,8	5 937,8	5 721,3	5 490,2

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2010-2011 correspondent aux dépenses comparatives 2010-2011 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires informationnelles et institutionnelles et sécurité	48,1	47,3	47,3	44,6	39,8
Secrétariat général et affaires parlementaires	11,4	11,3	11,3	9,8	13,3
Services statutaires aux parlementaires	56,7	57,7	57,7	59,6	61,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	32,5	27,8	27,8	28,1	95,2
Le Commissaire à l'éthique et à la déontologie	1,1	0,1	0,1	-	-
Le Commissaire au lobbying	3,0	3,0	3,0	2,9	2,6
Le Protecteur du citoyen	14,4	13,8	14,6	15,2	12,6
Le Vérificateur général	26,5	25,6	25,0	23,9	23,5
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Administration générale	54,8	55,6	55,1	53,9	54,6
Commission municipale du Québec	2,4	2,3	2,2	1,9	2,0
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	608,9	593,2	595,3	594,6	588,4
Régie du logement	16,0	16,6	16,5	18,9	19,1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	3,6	3,5	3,5	3,4	3,2
Fonds de suppléance	324,9	337,0	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	346,6	370,8	370,8	334,4	334,9
Secrétariat du Conseil du trésor	329,3	324,8	380,6	265,2	254,3

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	227,9	212,5	212,3	199,7	185,2
Affaires intergouvernementales canadiennes	14,3	14,7	14,0	12,1	15,3
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
Jeunesse	53,5	52,6	47,3	39,0	36,3
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	7,2	7,4	7,2	6,3	5,9
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	65,1	70,6	52,2	52,4	52,1
Finances					
Direction du Ministère	57,6	43,9	43,2	213,1	174,7
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	116,3	104,6	58,6	69,1	45,9
Immigration et Communautés culturelles					
Organisme relevant du ministre	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8
Justice					
Activité judiciaire	98,1	95,8	98,7	98,2	99,3
Administration de la justice	267,6	263,9	276,0	275,9	271,1
Justice administrative	11,9	11,9	11,9	11,8	11,6
Organisme de protection relevant du ministre	8,2	8,2	8,2	8,4	7,8
Poursuites criminelles et pénales	77,3	76,3	81,3	76,3	74,4
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	28,9	29,0	31,4	31,9	31,8
Sécurité, prévention et gestion interne	556,0	553,5	562,8	549,2	521,4
Sûreté du Québec	578,0	572,1	586,1	575,6	565,9

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Travail					
Travail	32,0	33,7	43,7	36,8	38,6
Total de la mission	4 081,6	4 042,8	3 747,1	3 713,9	3 644,1

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2010-2011 correspondent aux dépenses comparatives 2010-2011 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

Mission Service de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2011-2012	Budget de dépenses 2010-2011	Dépense probable 2010-2011	Dépenses 2009-2010	Dépenses 2008-2009
Finances					
Service de la dette	7 794,0	6 934,0	6 934,0	6 117,3	6 503,8
Total de la mission	7 794,0	6 934,0	6 934,0	6 117,3	6 503,8
Crédits périmés escomptés	(225,0)	-	-	-	-
Total des missions	69 078,0	66 753,0	66 753,0	64 506,7	61 946,0

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2010-2011 correspondent aux dépenses comparatives 2010-2011 apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2011-2012.

Les dépenses de programmes par missions sont présentées selon la structure budgétaire 2011-2012.

EN BREF

APPENDICE B INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1997-1998, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires

	Dépenses de programmes		Service de la dette		Dépenses budgétaires ¹	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
1997-1998	34 690	0,3	6 765	15,5	41 455	2,5
1998-1999	37 052	1,7 ²	6 573	(2,8)	43 625	5,2
1999-2000	37 850	2,2	6 752	2,7	44 602	2,2
2000-2001	40 165	6,1	6 972	3,3	47 137	5,7
2001-2002	41 888	4,3	6 687	(4,1)	48 575	3,1
2002-2003	43 865	4,7	6 583	(1,6)	50 448	3,9
2003-2004	45 339	3,4	6 655	1,1	51 994	3,1
2004-2005	47 656	5,1	6 853	3,0	54 509	4,8
2005-2006	49 229	3,3	6 875	0,3	56 104	2,9
2006-2007	51 734	5,1	7 039	2,4	58 773	4,8
2007-2008	54 826	6,0	7 021	(0,3)	61 847	5,2
2008-2009	58 550	6,8	6 504	(7,4)	65 054	5,2
2009-2010	61 579	5,2	6 117	(5,9)	67 696	4,1
2010-2011 ^P	61 326	2,4 ³	6 934	13,4	68 260	3,5 ³
2011-2012 ^P	61 284	2,4 ⁴	7 794	12,4	69 078	3,5 ⁴

¹ Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

² Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 6,8 %.

³ Taux ajusté pour exclure les dépenses reliées au Fonds des réseaux de transport terrestre en 2009-2010, soit un montant de 1 715,0 M\$.

⁴ Taux ajusté pour exclure les dépenses du Revenu en 2010-2011, soit un montant de 1 507,0 M\$.

^P Prévisions

B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population ¹ en milliers	Taux de croissance	Taux d'inflation	Dépenses de programmes		
		du PIB ² %	au Canada ³ %	en % du PIB	par habitant	
					en \$	variation en %
1997-1998	7 275	4,4	1,7	18,4	4 769	(0,1)
1998-1999	7 296	4,2	1,0	18,0 ⁴	5 078	6,5
1999-2000	7 323	7,4	1,8	18,0	5 168	1,8
2000-2001	7 357	6,7	2,7	17,9	5 459	5,6
2001-2002	7 396	3,0	2,5	18,1	5 663	3,7
2002-2003	7 441	4,2	2,2	18,2	5 895	4,1
2003-2004	7 486	3,9	2,8	18,1	6 057	2,7
2004-2005	7 536	4,8	1,8	18,1	6 324	4,4
2005-2006	7 582	3,5	2,2	18,1	6 493	2,7
2006-2007	7 632	3,8	2,0	18,3	6 779	4,4
2007-2008	7 687	4,8	2,2	18,4	7 132	5,2
2008-2009	7 751	2,3	2,3	19,4	7 554	5,9
2009-2010	7 828	0,3	0,3	20,3	7 866	4,1
2010-2011 ^P	7 907	4,4	1,8	19,3	7 756	(1,4)
2011-2012 ^P	7 980	3,9	2,4	18,6	7 680	(1,0)

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

¹ Population au 1^{er} juillet de l'exercice financier considéré.

² Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

⁴ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Ces montants inclus, le taux aurait été de 18,9 %.

^P Prévisions

B.3

Dépenses par portefeuilles

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2011-2012	Dépense probable 2010-2011	Dépenses réelles		
			2009-2010	2008-2009	2007-2008
Assemblée nationale	116	116	114	115	114
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	77	70	70	134	70
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 763	1 861	1 816	1 812	1 821
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 068	1 062	1 100	706	724
Conseil du trésor et Administration gouvernementale*	1 004	755	603	592	552
Conseil exécutif*	369	334	310	295	285
Culture, Communications et Condition féminine*	678	661	665	654	633
Développement durable, Environnement et Parcs	204	210	218	215	202
Développement économique, Innovation et Exportation	890	916	901	972	706
Éducation, Loisir et Sport	15 541	15 213	14 653	14 321	13 399
Emploi et Solidarité sociale*	4 256	4 322	4 305	4 176	4 108
Famille et Aînés*	2 387	2 250	2 066	1 960	1 836
Finances*	174	102	282	221	89
Immigration et Communautés culturelles*	304	176	167	158	132
Justice	695	714	702	696	680
Relations internationales*	112	111	125	128	115
Ressources naturelles et Faune	547	623	688	593	641
Santé et Services sociaux	29 141	28 116	27 466	25 621	24 054
Sécurité publique	1 163	1 180	1 157	1 119	1 054
Tourisme	139	138	145	137	145
Transports - excluant partie FORT	849	845	799	778	681
Travail	32	44	37	39	39
Crédits périmés escomptés	(225)	-	-	-	-
Dépenses de programmes sur base comparable	61 284	59 819	58 389	55 442	52 080
Service de la dette	7 794	6 934	6 117	6 504	7 021
Dépenses budgétaires sur base comparable	69 078	66 753	64 506	61 946	59 101
Dépenses de programmes sur base comparable	61 284	59 819	58 389	55 442	52 080
Revenu	-	1 507	1 475	1 377	1 218
Transports - partie FORT	-	-	1 715	1 731	1 528
Dépenses de programmes	61 284	61 326	61 579	58 550	54 826
Service de la dette	7 794	6 934	6 117	6 504	7 021
Dépenses budgétaires	69 078	68 260	67 696	65 054	61 847

* Le budget de dépenses 2011-2012 de ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses des exercices financiers antérieures sont diminuées en raison de tels transferts.

Renseignements supplémentaires

Dépenses réelles									
2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998
107	99	96	97	94	91	82	77	77	69
131	58	58	93	66	52	43	42	94	37
1 859	1 752	1 622	1 537	1 560	1 585	1 357	1 111	1 008	1 178
694	658	661	661	640	650	713	512	530	498
747	565	539	450	541	491	460	400	438	622
233	232	241	195	167	121	104	217	78	74
600	543	533	520	498	486	536	489	517	415
190	195	207	222	208	207	212	236	177	183
519	689	543	534	890	857	907	772	746	558
12 638	12 280	11 874	11 568	11 161	10 609	10 181	9 875	9 615	9 486
4 084	4 037	4 109	4 197	4 190	4 085	4 100	4 060	4 147	3 765
1 718	1 604	1 515	1 457	1 282	1 137	913	700	575	477
83	84	91	85	97	91	90	67	61	128
125	116	120	127	129	125	102	100	102	93
725	651	630	595	563	529	487	477	504	472
102	102	102	111	110	111	103	98	87	77
464	401	365	419	435	435	455	549	463	372
22 452	21 163	20 582	19 026	17 872	17 147	16 057	14 788	14 562	12 892
986	942	941	933	868	797	741	698	701	662
143	159	144	146	143	108	147	148	105	85
656	604	571	559	528	577	526	578	782	827
37	62	75	66	69	86	78	80	71	67
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
49 293	46 996	45 619	43 598	42 111	40 377	38 394	36 074	35 440	33 037
7 039	6 875	6 853	6 655	6 583	6 687	6 972	6 752	6 573	6 765
56 332	53 871	52 472	50 253	48 694	47 064	45 366	42 826	42 013	39 802
49 293	46 996	45 619	43 598	42 111	40 377	38 394	36 074	35 440	33 037
1 093	1 025	935	750	812	642	743	743	866	1 104
1 348	1 208	1 102	991	942	869	1 028	1 033	746	549
51 734	49 229	47 656	45 339	43 865	41 888	40 165	37 850	37 052	34 690
7 039	6 875	6 853	6 655	6 583	6 687	6 972	6 752	6 573	6 765
58 773	56 104	54 509	51 994	50 448	48 575	47 137	44 602	43 625	41 455

